

Reports/Studies  
Rapports/Etudes



Fundação Cuidar o Futuro

Division for the Study  
of Development

Division de l'étude du  
développement

Unesco, Paris



L'INSTITUTIONNALISATION  
DE LA PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT

par

Fundação Cuidar Futuro

Roland COUIN  
Directeur général  
Institut international de  
recherche et de formation

Les vues exprimées dans le présent document, la sélection des faits et l'interprétation qui en est donnée engagent la seule responsabilité de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement l'opinion de l'Unesco.

Original : Français .  
August 1979



## SOMMAIRE

	Introduction	1
	<u>QUELQUES JALONS HISTORIQUES</u> . Démarche introductive	3
	A/ Avant l'ère industrielle et marchande, dans la période pré-coloniale	4
	B/ La naissance de l'économie insustrielle et marchande et la colonisation	6
	C/ Le nouveau développement industriel, la décolonisation et les dépendances nouvelles	8
<b>I</b>	<b>PROBLEMATIQUE GENERALE DE L'INSTITUTIONNALISATION</b> Théories et concepts	11
	I. <u>LES CONCEPTS DE BASE</u>	12
	A/ Le développement	12
	B/ Les institutions	15
	C/ La participation	17
	II. <u>QUELQUES LIGNES THEORIQUES</u>	18
	A/ La ligne développementaliste	18
	B/ Marrisisme et interprétation de l'institutionnalisation	21
	C/ Les théories de l'analyse institutionnelle et la recherche de l'autogestion	28
<b>II</b>	<b>LES FORMES PRINCIPALES DE PARTICIPATION INSTITUTIONNELLE</b> Une gamme d'illustrations	47
	I. <u>LE DOMAINE SOCIO-CULTUREL</u>	48
	A/ Dans l'univers scolaire	51
	B/ Le champ des éducations d'adultes	53
	C/ Quelques tentatives de globalisation d'éducation participante	55



II. LE DOMAINE SOCIO-ECONOMIQUE ET L'ENTREPRISE PARTICIPANTE \_\_\_\_\_ 59

- A/ Le monde coopératif \_\_\_\_\_ 60  
B/ L'entreprise autogérée \_\_\_\_\_ 65

III. LE DOMAINE SOCIO-POLITIQUE  
La commune. La communauté villageoise \_\_\_\_\_ 69

- A/ Communautés rurales au Sénégal \_\_\_\_\_ 70  
B/ Ujamaa en Tanzanie \_\_\_\_\_ 72  
C/ La commune yougoslave \_\_\_\_\_ 74  
D/ La démocratie municipale occidentale et les tentatives d'auto-gestion communale \_\_\_\_\_ 76

**III** LES CONDITIONS D'UNE POLITIQUE ET D'UNE PRATIQUE DE PARTICIPATION INSTITUTIONNELLE \_\_\_\_\_ 80  
Quelques jalons entre théorie et pratique

I. CONSIDERATIONS GENERALES. QUELQUES PRINCIPES \_\_\_\_\_ 80

- A/ La participation et ses formes institutionnelles sont dépendantes des choix politiques effectués en relation avec des projets de société \_\_\_\_\_ 80  
B/ La participation est tributaire des modèles socio-culturels vécus par les sujets auxquels elle s'applique \_\_\_\_\_ 81  
C/ La participation ne peut se concevoir que dans une vision dynamique du système institutionnel \_\_\_\_\_ 82  
D/ La participation appelle un rapport entre appareil d'Etat et organisations et institutions décentralisées qui permette une véritable remontée du pouvoir \_\_\_\_\_ 86  
E/ La participation implique que l'on mette l'accent davantage sur les besoins librement exprimés par les hommes et non pas sur la création de besoins par des appareils de production hors de leur contrôle \_\_\_\_\_ 87

II. DES INDICATIONS STRATEGIQUES \_\_\_\_\_ 87

- A/ Stratégies prenant appui sur un mouvement politique \_\_\_\_\_ 88  
B/ Stratégies prenant appui sur un appareil d'Etat comme support dominant \_\_\_\_\_ 88  
C/ Stratégies prenant leur source hors des appareils d'Etat et des appareils politiques \_\_\_\_\_ 89

BIBLIOGRAPHIE \_\_\_\_\_ 91



## P R E F A C E

La présente étude est la quatrième de la série d'études qui s'insèrent dans le cadre de l'Objectif 3.2 du Plan à moyen terme de l'Unesco (1977-1982) : "Etudes des conditions socioculturelles, des systèmes de valeurs, des motivations et des modalités de participation des populations pouvant favoriser des processus de développement endogènes et diversifiés, répondant aux réalités et aux besoins des différentes sociétés".

Dans cette approche, la participation des populations au développement est conçue comme une participation créatrice et intégrale qui intervient dans toutes les étapes du processus de développement et, en particulier, au niveau de la prise de décision et dans l'identification des besoins. C'est une participation à part entière de tous les individus, groupes sociaux et nations - tant au niveau local, régional, national et international (le nouvel ordre économique international) - dans les affaires qui les concernent. La participation au développement apparaît de plus en plus comme une question de première importance dans les débats et réflexions des institutions internationales, spécialement au moment où l'on s'attache à répondre, à travers les politiques de développement, aux besoins réels des sociétés.

Mais la question la plus délicate se pose davantage au niveau du Comment que du Pourquoi. A ce titre, le problème de l'institutionnalisation doit être au centre du débat.

En effet, il est souvent nécessaire, pour mettre en oeuvre la participation et surmonter les obstacles, en particulier dans le contexte des sociétés traditionnelles à évolution lente (et du cadre international existant), de réaliser des changements structurels pour rendre possible l'intervention des populations (et des nations) qui sont jusqu'ici souvent écartées des instances de prise de décision.

"La participation au développement ne prend tout son sens que lorsqu'elle pénètre au coeur des mécanismes de la vie sociale en affectant leur fonctionnement régulier. C'est la condition pour qu'elle devienne



un pouvoir. Ce caractère de permanence associé à celui de pouvoir exige la création d'un rapport de participation prenant place dans un support, autrement dit une institutionnalisation". Le développement étant un processus permanent, il faudrait assurer une continuité dans la volonté collective et dans l'effort individuel : l'institutionnalisation et la socialisation de la participation sont donc indispensables.

Dans la présente étude, l'auteur se propose, après une introduction historique, d'analyser :

1. La problématique générale de l'institutionnalisation, théories et concept.
2. Les formes principales de participation institutionnalisée.  
Une gamme d'illustrations dans les divers domaines socio-culturel, économique et politique.
3. Les conditions d'une politique et d'une pratique de participation institutionnalisée. Considérations générales, quelques principes et indications stratégiques.

On trouvera ci-après le résumé de l'étude.





INTRODUCTION :

Quelques jalons historiques

La nature de la participation est dépendante du système de pouvoirs, et c'est ce pouvoir qui réalise le projet social du groupe. Il est indispensable d'opérer une lecture historique de l'évolution du système de pouvoirs pour saisir la problématique de participation, en distinguant trois grandes périodes :

A. AVANT L'ERE INDUSTRIELLE ET MARCHANDE, DANS LA PERIODE PRE-COLONIALE

Les systèmes sociaux montrent de larges ensembles de civilisations villageoises élémentaires, implantées essentiellement dans un espace rural. La communauté de base, à fondement lignager, met en jeu un système de coopération interne multidimensionnel :

rappports internes de solidarité des classes d'âge "horizontaux"

rappports "verticaux" inter-générationnels

également rappports des groupes de sexes sur la base d'une division du travail.

Avant l'introduction de l'économie marchande, il n'y a pas à proprement parler de "classes sociales", mais des "groupes en situation d'inégalité" (BALANDIER) qui s'accroissent avec l'apparition des systèmes étatiques. L'étude prend comme exemple la communauté de base des Indiens du Pérou, l'ayllu, qui s'articule avec l'Etat inca.

B. LA NAISSANCE DE L'ECONOMIE INDUSTRIELLE ET MARCHANDE ET LA COLONISATION

A partir du 15ème siècle, l'Occident européen entame une grande mutation économique et sociale qui conduira à la révolution industrielle et capitaliste. Dans le même temps, et en rapport étroit avec ce mouvement historique de grande amplitude, se développe le système colonial qui accentue l'avantage économique de l'Occident. Dans les territoires coloniaux fonctionnent des systèmes de domination et d'exploitation qui excluent la participation active et responsable des peuples colonisés. En Europe, par contre, naissent les premières "utopies participationnistes" qui trouvent leur expression économique au 19ème siècle à travers le système coopératif ("les équitables pionniers de Rochdale"). Mais la dominante du système social laisse apparaître le développement de l'économie capitaliste et de la lutte des classes - version conflictuelle du mouvement pour la participation.

C. LE NOUVEAU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL, LA DECOLONISATION ET LES DEPENDANCES NOUVELLES

Les bouleversements de la seconde guerre mondiale, les luttes pour l'indépendance s'accompagnent d'une transformation profonde du système économique et politique mondial. Le problème de la participation va en être particulièrement affecté.

L'inégalité Nord-Sud apparaît plus nettement et conduit à rechercher un Nouvel Ordre international. Mais, admettre une participation plus équitable des nations en situation économique défavorisée au pouvoir d'orientation du développement international a comme contre-partie la reconnaissance effective et institutionnellement organisée du droit des peuples à participer à leur propre développement. Cette problématique concerne autant les pays riches que les pays pauvres et introduit de nouvelles interprétations des mouvements sociaux. De nouvelles "utopies mobilisatrices" émergent : la "convivialité" - la "self reliance" (dépendance de soi-même) et recherchent leur viabilité dans des voies "d'auto-gestion" qui appellent de nouveaux supports institutionnels.

## I - PROBLEMATIQUE GENERALE DE L'INSTITUTIONNALISATION - THEORIES ET CONCEPTS

La problématique centrale est la suivante : "La participation au développement ne prend tout son sens que lorsqu'elle pénètre au coeur des mécanismes de la vie sociale en affectant leur fonctionnement régulier. C'est la condition pour qu'elle devienne un pouvoir. Ce caractère de permanence associé à celui de pouvoir exige la création d'un rapport de participation prenant place dans un support, autrement dit une institutionnalisation".

L'étude, qui ne peut pas récuser le problème des différences de logiques culturelles, explore les concepts de base - les théories touchant la participation - le développement et les institutions.

### 1. Les concepts de base

a) le développement - concept ambigu, tiraillé entre deux acceptations différentes selon qu'on le rattache au politique ou au scientifique (sciences sociales).

Dans le sens politique c'est le "processus qui conduit un ensemble social déterminé (de petite, moyenne ou grande dimension) de la situation effective où il se trouve vers la situation qu'il devrait atteindre pour réaliser un optimum de satisfaction de ses besoins".





Dans le sens des sciences sociales, c'est le processus qui tend à réaliser un potentiel de changement - certaines écoles s'attachant à y trouver un déterminisme linéaire ou récusant ce déterminisme.

b) les institutions jouent un rôle de premier plan dans l'approche des sociologues - notamment DURKHEIM. Dans les années 1950 le concept de "structure" tend à le déborder. Mais dix ans après, on aboutit à la vision de "l'analyse institutionnelle" qui met l'accent sur les aspects dynamiques de l'institution comme lieu de l'affrontement des classes sociales.

c) la participation - concept également ambigu qui peut s'entendre dans une acception passive, dépendante, ou dans une acception active, responsable.

## Fundação Cuidar o Futuro

### 2. Quelques lignes théoriques

touchant la participation, le développement et l'institutionnalisation

#### A. La Ligne développementaliste

liée aux écoles fonctionnalistes de la sociologie et de l'anthropologie nord-américaines. L'étude analyse les théories développementalistes selon les concepts de base mis en évidence par NISBET (immanence - continuité - uniformitarité - croissance différentielle - caractérisant le mouvement social). La récente "sociologie des organisations" n'est pas sans points de jonction avec le développementalisme.

#### B. Marxisme et interprétation de l'institutionnalisation

L'étude reprend la problématique de Marx et de Lénine. Pour MARX, la lutte des classes est le fondement du système social et explique les structures et les institutions. L'Etat représente la médiation supérieure du pouvoir institutionnalisé au bénéfice de la classe dominante. Mais dans l'avènement du nouveau mode de produc-

tion socialiste l'Etat doit progressivement "s'éteindre" - "le gouvernement des personnes fait place à l'administration des choses" selon la formule de ENGELS. - Mais dans la pratique politique et sociale du mouvement communiste engagé dans l'histoire, les choses se révèlent complexes. LENINE qui avait contribué à construire institutionnellement le parti prolétarien comme un appareil inscrit dans la logique du centralisme démocratique, transfère ce centralisme dans les structures de l'Etat socialiste. Cependant à la veille de sa mort, il pose le problème d'une révision déchirante appelant à la généralisation de la voie coopérative décentralisée associée à une révolution culturelle, sans pouvoir l'accomplir. L'étape politique suivante bloquera ce mouvement.

Dans l'univers de la théorie marxiste se pose alors le problème du déterminisme unilinéaire ou du pluralisme des voies. La lettre de MARX à Vera ZASSOULICH avait révélé une certaine ouverture vers l'acceptation des structures précapitalistes comme fondement valable des nouvelles constructions socialistes. Le problème sera repris par les "socialismes du Tiers Monde" dans la période contemporaine.

### C. Les théories de l'analyse institutionnelle et la recherche de l'autogestion

On aborde là la problématique théorique la plus directement et spécifiquement reliée au sujet de l'étude.

#### 1) Références théoriques générales sur l'institutionnalisation

##### a) Henri LABORIT et l'influence des recherches biologiques

Cette voie de recherche met en évidence une certaine continuité entre systèmes biologiques et systèmes sociaux, avec une attention toute particulière portée aux concepts d'énergie-masse d'une part et d'information d'autre part. On aurait alors la divergence entre sociétés cherchant à développer leur potentiel "thermodynamique" et sociétés développant leur capacité "informationnelle", les secondes répondant aux voies de participation et d'autogestion.





b) La critique de l'économie politique de J. BAUDRILLARD apporte également des éclairages utiles. Elle montre que le travail tend à n'être plus une force mais un signe, à l'intérieur d'un système d'échanges symboliques. Le travailleur est tout autant un "preneur de biens" dans un "système des objets" qu'un producteur. La participation ne peut se comprendre en faisant abstraction du code qui déborde largement le mode de production économique où Marx situait le ressort essentiel de la dynamique et du système social.

c) Ivan ILLICH et le courant anti-institutionnaliste

Message plus que théorie, l'apport d'Ivan ILLICH dénonce le rôle abusif des institutions qui, dans la société industrielle actuelle exercent un pouvoir de conditionnement en se prêtant à la logique des appareils de production fonctionnant de plus en plus séparés des besoins humains maîtrisés par les hommes eux-mêmes et définis par eux. On aboutit ainsi à une centralisation du pouvoir. Il importe alors, selon ILLICH, d'inverser les institutions et la société, afin que chacun puisse développer sa créativité, son pouvoir et son savoir, à la condition expresse de ne pas entraver le même pouvoir chez l'autre. Ceci conduit à la "société conviviale", où les outils seront contrôlés par l'homme.

2) Les théories institutionnalistes et la socioanalyse

C'est une ligne de recherche récente qui s'est développée surtout à partir des années 1960, en réaction contre la conception de la sociologie classique (Durkheim en particulier) qui faisait de l'institution une réalité stable et statique, indépendante au niveau économique et politique. Le courant de l'analyse institutionnelle (qui se dénomme également socioanalyse) va diriger de façon préférentielle son attention sur l'institution non seulement comme instrument de pouvoir, mais comme processus dynamique d'établissement d'un pouvoir. Les concepts de base, dûs à C. CASTORIADIS, mettent en évidence la distinction entre "l'instituant" (le mouvement à travers les rapports sociaux exprimant l'innovation, le dépassement) et "l'institué"

(les règles et normes établies tendant à constituer une base de "sécurité" et de permanence dans les rapports sociaux). L'institution est donc à la fois lieu de rencontre et lieu de conflit entre ce qui change et ce qui résiste au changement. L'analyse institutionnelle permettra de saisir la relation dynamique entre l'instituant et l'institué et donnera, par l'intervention, la possibilité aux acteurs de modifier cette relation. Elle est donc à la fois théorie et méthode. On s'attachera ainsi à repérer et élucider les "analyseurs", c'est-à-dire des éléments, au sein de la réalité institutionnelle, dont l'étude et l'utilisation permettront de révéler les contradictions et les rapports de la situation à laquelle on les applique.

### 3) Les développements théoriques de l'autogestion

La problématique autogestionnaire recoupe, au moins partiellement, les bases de l'analyse institutionnelle. L'autogestion, qui se pose comme l'anti-thèse de l'hétérogestion, est la pratique sociale qui met la responsabilité de l'orientation et de l'action, au sein de la société, entre les mains du sujet. Les principaux théoriciens de l'autogestion, notamment Yvon BOURDET, montrent qu'elle exige une transformation profonde et quasi totale des rapports sociaux. L'auto-gestion est un "horizon-limite" que des pratiques de portée plus limitées s'efforcent progressivement de rejoindre, ou auquel elles ouvrent la voie. On distingue ainsi :

a) La "participation aux bénéfiques" qui ne remet pas en cause la pratique des rapports sociaux mais l'affectation de leurs résultats.

b) La "co-gestion" (illustrée notamment en Allemagne) qui laisse une équipe de travailleurs s'organiser à leur guise pour définir les moyens d'atteindre des objectifs sans qu'ils aient la responsabilité de définir ces mêmes objectifs.

c) le "contrôle ouvrier" qui va s'efforcer, à travers une situation conflictuelle entre dirigeants d'entreprises et travailleurs d'accroître progressivement le pouvoir (contrôle de ces derniers)



d) les coopératives qui, à la suite des "pionniers de Rochdale" du XIXème siècle, tendent à organiser une autogestion limitée dans un cadre limité. Le mouvement coopératif s'est ainsi étendu, globalisé et en même temps spécifié (les formes d'entreprises coopératives touchent de multiples secteurs : production rurale, artisanale, industrielle, crédit, commerce, habitat, loisirs, culture, etc...). Porté par sa logique profonde, il conduit (ou devrait conduire) vers l'autogestion.

e) L'autogestion est ainsi la généralisation du système coopératif devenant principe organisateur de l'ensemble du système social.

Selon l'analyse de BOURDET et GUILLERM : "l'autogestion est une transformation radicale non seulement économique, mais politique, en ce sens qu'elle détruit la notion commune de politique (comme gestion réservée à une caste de politiciens), pour créer un autre sens du mot politique : à savoir la prise en mains, sans intermédiaire et à tous les niveaux, de toutes 'leurs affaires' par tous les hommes".

A partir de ces références théoriques, l'étude peut aborder plus solidement l'analyse des formes concrètes de la participation institutionnalisée, dans la perspective du développement.



## II - LES FORMES PRINCIPALES DE PARTICIPATION INSTITUTIONNALISEE :

### UNE GAMME D'ILLUSTRATIONS

Les formes principales de participation et leur institutionnalisation sont envisagées dans les trois grands domaines : socio-culturel - socio-économique et socio-politique.

#### I/ LE DOMAINE SOCIO-CULTUREL

Un ensemble de considérations liminaires s'attache à mettre en valeur l'importance d'une prise en compte des systèmes de participation de l'intérieur de la culture et pas seulement de l'extérieur comme on le voit dans certaines expériences de développement. La pédagogie de la participation sociale telle qu'elle apparaît dans les sociétés dites "traditionnelles" donne souvent des références intéressantes. Le courant de la pédagogie institutionnelle pousse aussi, dans les sociétés occidentales, à prendre en compte le dynamisme interne des groupes sociaux.

##### A. Dans l'univers scolaire

Quelques exemples caractéristiques sont présentés, où la pédagogie participante tend à l'intégration sociale et prend d'une façon ou d'une autre, une certaine dimension institutionnelle. D'abord le mouvement lancé dans les années 1920, en France, par Célestin FREINET, qui introduit une véritable organisation coopérative dans la classe, en développant le sens de la créativité des élèves au sein du groupe. On favorise ainsi l'initiative, la découverte du milieu tout en faisant naître un esprit démocratique à travers une pratique de responsabilité.

En Union Soviétique, la ligne lancée par le pédagogue MAKARENKO tend également à une organisation de l'école permettant aux élèves et aux enseignants de prendre en charge une activité socio-économique "validée socialement" et donc établissant un véritable rapport de production articulé au milieu social.



Aux Etats-Unis, John DEWEY, dans un contexte idéologique et social très différent, lance une pédagogie inspirée de la démocratie libérale. L'école s'efforce de reconstituer en son sein une sorte de miniaturisation des institutions de la société, que les enfants prendront en charge.

En Chine, les responsables de l'éducation ont développé une ligne se voulant prolétarienne et où les élèves ont une participation à la production, les écoles elles-mêmes s'intégrant institutionnellement aux structures d'organisation sociale.

B. Le champ des éducations d'adultes

Deux points de référence sont évoqués :

. la ligne de travail de Paulo FREIRE et l'*alphabétisation-conscientisation*". Elle s'appuie sur l'hypothèse d'une "ré-analyse" par ceux qui s'éduquent de leur rapport avec leur environnement naturel et social. De cette analyse participante se dégagent "des thèmes générateurs" à partir desquels s'organisera la méthode d'alphabétisation. Dans l'esprit de Paulo FREIRE, le travail d'éducation d'adultes ainsi compris doit faciliter la "structuration" des groupes de base pour leur participation au mouvement social - Donc la perspective d'une institutionnalisation dynamique n'est pas absente.

. Les animations participantes africaines des années 60 se présentent comme des "éducations à la participation" avec un accent marqué sur la création de nouvelles structures paysannes : c'est le cas particulièrement des coopératives nigériennes et sénégalaises - des associations paysannes malgaches articulées avec les anciennes communautés des fokolona.

C. Quelques tentatives de globalisation d'éducation participante

1) Dans l'expérience sénégalaise qui vient d'être évoquée, le souci de faire déboucher l'action entreprise à partir de l'éducation sur une transformation profonde de l'ensemble des structures de développement apparaît avec force.



2) En Haute Volta, l'Education rurale touchant d'abord les élèves d'écoles rurales d'un nouveau style, devient progressivement la base d'un système de formation des jeunes agriculteurs lié aux structures traditionnelles de la jeunesse (Naam), mais débordant ce cadre pour tendre à une organisation globale du système villageois.

3) En Guinée Bissau, le succès de la lutte de libération permet de mettre en place dans les communautés de base (tabancas) des structures d'autogestion paysanne qui touchent notamment le domaine scolaire. Après la liquidation complète de la présence coloniale, la Guinée Bissau indépendante entreprend une réforme de l'enseignement. L'une des pièces importantes de <sup>cette</sup> réforme consiste en la création de Centres d'Education Populaire Intégrée (CEPI). Les CEPI représentent une tentative d'intégration du système d'enseignement rural modernisé au sein des institutions paysannes, en se pliant à leurs besoins. Ce devrait être le départ de toute une série de transformations des structures de base.

4) En Tanzanie, la préoccupation du parti politique (TANU, sous l'impulsion du Président Nyerere, est d'instaurer à partir de la Déclaration d'Arusha en 1967 un système tendant vers l'autogestion des communautés de base (ujamaa): Ce système d'autogestion (self-reliance) repose pour une bonne part sur une généralisation d'une éducation aux responsabilités qui s'enracine dans les nouvelles institutions de participation.

## II/ LE DOMAINE SOCIO-ECONOMIQUE ET L'ENTREPRISE PARTICIPANTE

Deux voies principales permettent d'illustrer la recherche de l'institutionnalisation de la participation économique : le monde coopératif et celui de l'entreprise autogérée.

### A. Dans le monde coopératif

Les formes des coopératives et les secteurs où elles s'implantent sont multiples, de même que le processus d'institutionnalisation qu'elles mettent en jeu.



L'étude prend comme exemple d'un processus d'institutionnalisation coopérative, le cas du Sénégal, à travers l'expérience pilote menée à Kolda en 1962, qui laisse apparaître les temps successifs d'une "introduction éducative initiale" (par un travail d'animation rurale participative jouant d'abord sur les institutions propres de la société rurale traditionnelle), d'une "structuration préliminaire" (permettant de créer des "cellules paysannes" en vue de l'autogestion), avant d'aboutir à des institutions coopératives véritablement gérées par les coopérateurs. Dans le cas évoqué, se dessine une politique de "socialisme contractuel" tendant à transformer l'appareil d'Etat pour lui permettre d'être partie prenante à cette recherche d'une autogestion élargie.

On observe ainsi le double mouvement nécessaire à l'institutionnalisation de la participation : un mouvement venant de la base, d'abord réseau et cherchant la forme d'appareil pour soutenir l'efficacité de l'action sans abolir le réseau, et un mouvement venant du sommet, à partir de l'appareil d'Etat, mais acceptant de s'ouvrir à l'influence des réseaux, ceci permettant l'exercice d'un "pouvoir remontant".

### B. L'entreprise autogérée

On prend comme référence l'expérience yougoslave qui apparaît comme l'une des plus complètes et des plus étendues dans le temps. On analyse la structure et la composition du Conseil ouvrier qui est l'émanation démocratiquement désignée du Collectif des travailleurs de l'entreprise. L'exécutif restreint est le Conseil de gestion élu par le Conseil ouvrier. A partir de là l'étude procède à l'analyse de certaines difficultés observées dans un contexte où il n'est pas aisé d'établir le partage d'influence entre des structures de production autonomisées et une structure politique à vocation globale (qui est celle de l'Etat et du parti). De même la conciliation n'est pas simple entre l'ouverture faite à l'économie de marché (surtout à partir de 1965) et l'organisation d'un développement socialiste autogestionnaire. Il est difficile également de réduire la contradiction entre pouvoir collectif et classe dirigeante.



L'analyse d'Yvon BOURDET tend à conclure que ces contradictions sont pratiquement inévitables tant que l'organisation autogérée ne couvre pas la totalité de la vie économique, politique, sociale, culturelle.

### III/ LE DOMAINE SOCIO-POLITIQUE

Après quelques considérations liminaires sur la démocratie formelle et la démocratie non-formelle, l'inventaire dégagera quelques exemples d'une participation effective aux unités socio-politiques de base.

#### A. L'exemple des communautés rurales du Sénégal

montre une tentative intéressante de mise en place d'institutions émanant de terroirs organisés et ayant vocation à gérer les intérêts communs d'un ensemble intervillageois. Mais la dévolution du pouvoir reste progressive dans la mesure où le rôle de l'autorité administrative de tutelle reste fort.

## Fundação Cuidar o Futuro

B. Dans les ujamaa tanzaniennes, la décentralisation institutionnelle est allée plus loin, mais elle est modulée par des dispositions légales (loi de 1975) qui prévoient l'accession au statut d'ujamaa dans la totalité de ses responsabilités à travers trois stades successifs.

C. La Commune Yougoslave, "organisation politico-territoriale élémentaire du peuple travailleur", comprend deux chambres : le Conseil Communal et le Conseil des producteurs qui, réunis, élisent le Comité populaire et son président, qui ont en charge l'exécution de la gestion communale. Une série de "conseils de citoyens" tendent dans des domaines spécialisés, à organiser la participation, à assurer un contrôle plus direct de la gestion. La commune a aussi vocation à être la cheville ouvrière de la planification décentralisée, au point de rencontre entre les domaines socio-économique et socio-politique.

D. La démocratie municipale occidentale et les tentatives d'auto\_gestion communale.

Les institutions communales telles qu'elles sont établies depuis des siècles dans les pays européens constituent l'un des fondements de ce que sont aujourd'hui les démocraties libérales.



Un certain nombre d'expériences se sont efforcées d'aller plus loin que la "démocratie de délégation" et la "participation formelle". L'étude prend comme illustration les résultats d'une enquête menée dans trois communes françaises où sont en cours des expériences de ce type, avec un accent particulier mis sur la dynamisation de la vie associative et la création de commissions municipales. Ces expériences se sont attachées particulièrement à développer l'information des citoyens en relation avec l'exercice du pouvoir de décision.

Le panorama de références ainsi établi, ne peut prétendre constituer autre chose qu'un échantillonnage incomplet, mais à travers lequel il est possible de lire certaines tendances significatives.

### III - LES CONDITIONS D'UNE POLITIQUE ET D'UNE PRATIQUE DE PARTICIPATION

#### INSTITUTIONNELLE (quelques jalons entre théorie et pratique)

En rapprochant les enseignements que l'on peut tirer des réflexions sur la théorie et de l'inventaire des pratiques institutionnelles, l'étude dégage quelques considérations générales avant de formuler des indications stratégiques.

#### I/ CONSIDERATIONS GENERALES - QUELQUES PRINCIPES

- A. La participation et ses formes institutionnelles sont dépendants des choix politiques effectués en relation avec des projets de société

Il est donc important de lever les ambiguïtés sur la nature de la participation que l'on veut instaurer, en définir l'objectif, le contenu, les formes.





L'importance du problème de la participation au développement est apparue ces dernières années de plus en plus clairement dans les recherches, réflexions, débats menés par les institutions internationales. Il est presque devenu de rigueur de présenter la "participation" comme l'une des conditions essentielles de la réussite des projets et programmes de développement. Ainsi, par exemple, le compte-rendu d'une réunion d'experts sur "l'aide au développement rural conçue dans l'optique des besoins essentiels", organisée par le Comité d'Aide au développement de l'OCDE en 1978, faisant état de la conclusion des travaux, note :

Fundação Cuidar o Futuro

"Pour atteindre les objectifs du développement rural intégré, il est essentiel que les populations rurales défavorisées participent aux prises de décision à tous les stades du processus de développement, depuis la planification préalable jusqu'à la mise en oeuvre et même l'évaluation. Cette participation devrait descendre jusqu'à la base." (1)

Mais la question fondamentale est davantage au niveau du "comment" et du "pourquoi". Et se pose alors le problème de savoir comment mesurer les résultats d'une action ou d'un projet de développement. M. Wignaradja, dans une déclaration faite lors de la même réunion, rapporte le problème en ces termes :

"Il est irréaliste de concevoir qu'une évaluation objective des résultats soit faite par d'autres que les intéressés. L'évaluation doit être réalisée par ceux qui sont directement touchés, à partir de toute une gamme de critères qui peuvent tous être mesurés, mais dont quelques-uns seulement sont quantifiables. Les critères d'évaluation

(1) OCDE. Direction de la Coopération pour le Développement. Projet de compte-rendu succinct de la réunion informelle d'experts sur l'aide au développement rural conçue dans l'optique des besoins essentiels. Paris, 30 mai 1978, p. 11.



peuvent se répartir en trois catégories : avantages économiques, modifications dans les comportements et expérience acquise en matière d'auto-gestion." (2)

Cette distinction évoque les trois niveaux du processus de changement social impliqués dans le développement : modification des bases matérielles induisant des avantages économiques, évolution des systèmes de valeurs guidant les comportements, transformation des systèmes de pouvoir s'ouvrant à l'autogestion. Ce dernier point se réfère plus particulièrement à la participation perçue en termes de pouvoir et introduit à la problématique des modalités de son organisation, c'est-à-dire de l'institutionnalisation.

C'est ce domaine que la présente étude se propose d'explorer en posant d'abord quelques jalons historiques pour un repérage des phénomènes de participation, de l'émergence de leurs éléments constitutifs progressivement identifiables et régulièrement combattus par des forces contraires, dans des étapes secouées par le choc des colonisations et des décolonisations, jusqu'au monde d'aujourd'hui à la recherche d'un nouvel ordre du développement international.

Cette introduction en forme d'ouverture à l'histoire permettra d'aborder plus clairement la réflexion sur l'institutionnalisation que nous nous proposons de mener en trois temps :

- I. La problématique générale, théorie et concepts.
- II. L'exploration des formes principales de la participation institutionnalisée.
- III. Les conditions d'une politique et d'une pratique de participation institutionnelle.

(2) Ibidem, p. 45.



## QUELQUES JALONS HISTORIQUES.

### Démarche introductive



L'histoire montre un mouvement complexe, avec des progressions et des pesanteurs, des retours en arrière, dont l'économie générale conduit cependant à créer des liens croissants entre des unités sociales de petite dimension, s'élargissant, s'amalgamant, se fédérant, se coalisant, avec une circulation de messages, des échanges matériels, intellectuels, humains de plus en plus denses. Cette lecture ne préjuge pas d'une interprétation positive ou négative ou d'une quelconque "philosophie du progrès". Elle incite à considérer divers niveaux et divers modules dans les unités sociales si l'on tente d'en saisir le fonctionnement.

On peut dire, à partir de là, que, dans des périodes très anciennes, la réalité de base des sociétés humaines a été le système familial, et que c'est à l'intérieur de ce système que ce sont construits les premiers mécanismes de participation et de régulation. C'est une donnée quasi généralisée observable dans les sociétés pré-industrielles. Mais, très tôt également, un pouvoir d'extension plus large, créateur d'institutions étatiques est venu se surimposer au système lignager. Dès qu'une telle situation apparaît, se pose alors le problème de la répartition des pouvoirs entre structures de base et structures du sommet, cette répartition pouvant s'opérer dans un rapport de force élémentaire, versus d'une confrontation établie sinon acceptée, ou à travers un consensus organisé, c'est-à-dire un appareil institutionnalisé.

La nature de la participation est dépendante du système de pouvoirs, et c'est ce pouvoir qui réalise le projet social du groupe, c'est-à-dire son "Développement". Nous reviendrons sur les éléments théoriques impliqués dans ce constat initial. Un repérage historique rapide nous conduit à parcourir les systèmes pré-industriels et pré-coloniaux, la période de mise en place de l'économie marchande et industrielle avec l'établissement colonial qui lui est lié, la période

contemporaine de transition au système industriel généralisé et d'émergence de l'ère post-industrielle, avec le mouvement de décolonisation faisant place à des systèmes de néo-dépendance.

A/ Avant l'ère industrielle et marchande,  
dans la période pré-coloniale.

Les systèmes sociaux montrent de larges ensembles de civilisations villageoises élémentaires. La communauté de base est, dans la majorité des cas, implantée dans un espace rural et profondément liée à un terroir. La ville, lorsqu'elle existe, est presque toujours en rapports étroits avec le monde des terroirs à l'entour, sur la base d'un environnement plus ou moins vaste. Le genre de vie nomade des pasteurs ou des chasseurs n'est pas en rupture de continuité totale avec le monde rural : le lien au territoire de parcours ressemble au lien au terroir, sous réserve de la dimension plus large.

La communauté de base met en jeu un rapport de lignage et/ou un rapport de voisinage entre ses membres. Le système de coopération intra-communautaire joue, d'ordinaire, sur plusieurs dimensions. On note un système de relations de coopération sur le plan des classes d'âges : relations horizontales entre les membres de la même classe d'âge avec, dans nombre de cas africains, par exemple, participation à une éducation et à des travaux communautaires ; relations verticales entre générations, avec une tendance marquée à une certaine concentration du pouvoir dans les classes d'âge les plus anciennes (gérontocratie). Le rapport de coopération joue entre les sexes, sur la base d'une certaine division du travail, avec la tendance fréquente qui fait prévaloir le pouvoir masculin sur le pouvoir féminin. Avant l'introduction de l'économie marchande monétarisée, les classes sociales, au sens propre du terme, n'existent pas, mais il y a des "groupes en situation d'inégalité", selon l'expression de G. Balandier.

Ce monde des communautés de base est, à un moment donné. (sauf de rares exceptions), inclus dans un système de pouvoir plus large, que l'on a souvent qualifié de "pouvoir étatique", par





opposition aux sociétés lignagères ou "segmentaires". Mais les recherches théoriques récentes sur la distinction entre ces deux ordres de pouvoir montrent que les oppositions ou les différences sont moins tranchées que ne l'avaient supposé les premiers analystes. Nous reviendrons sur ces problèmes.

On peut donner quelques exemples de ces sociétés pré-industrielles où le lien communautaire apparaît fortement.

Ainsi, en Amérique du Sud, les communautés de base dénommées ayllu, dans la région andine du Pérou. Jean Piel les définit de la façon suivante :

"Autour de leur centre sédentaire, elles voient s'organiser le même type de vie rurale associant dans le terroir les terres irriguées les plus productives, près du village ou des maisons isolées, à des zones de cultures sèches et aux pâturages et terrains de parcours immenses et plus lointains. Les principaux travaux agricoles sont collectifs, effectués parfois en musique. Les terres sont redistribuées chaque année par le groupe à chaque chef de famille nucléaire. Les autorités, élues ou choisies héréditairement dans certaines familles, contrôlent l'application du calendrier agricole et veillent à ce que les dieux du groupe soient servis selon les rites." (3)

Mais les cellules de base ne sont pas indépendantes de l'ensemble qui deviendra progressivement l'Etat inca. Piel l'explique ainsi :

"... l'essor démographique néolithique a entraîné des conflits entre communautés voisines sur les terres marginales de pâture ; et, au sein des communautés, entre familles extensives ou groupes territoriaux, des conflits sur les terres de culture ou les réseaux d'irrigation des vallées. Ces luttes nouvelles, recoupant des luttes plus anciennes, d'origine tribale, ont également exigé l'arbitrage d'une instance supérieure érigée au-dessus des intérêts localistes des communautés, caste sacerdotale groupée autour d'un temple ou d'un lieu de pèlerinage au monarque d'origine guerrière. Tout semble donc indiquer que les conditions de développement de la communauté andine

(3) PIEL(J.).- Evolution historique des communautés indiennes du Pérou. In Notes et études documentaires. Problèmes d'Amérique latine, n° 3799-3800.- La Documentation française, Paris, 5 juillet 1971.- p. 63.

néolithique exigent des superstructures politiques, territoriales ou religieuses ; qu'elles sont une condition de son existence." (4).

On trouve des structures et des systèmes pour une bonne part comparables dans l'Afrique noire pré-coloniale. Il faut souligner, toutefois, que la communauté (ou le groupe de communautés) ne tombe pas sous le coup d'un pouvoir englobant dans l'unique hypothèse où ce pouvoir extérieur permet de résoudre des problèmes d'arbitrage. Dans de nombreux cas, la force conquérante s'impose à partir de son propre désir d'hégémonie et d'exploitation des unités de base qu'elle peut dominer.

A Madagascar, le fokonolona est, au départ, une structure de base à fondement lignager qui s'organise et tend à s'institutionnaliser (en se donnant, à une phase plus avancée de l'histoire, des "chartes écrites") sans se fermer à la participation de tous les membres du groupe qui coopèrent aux prises de décision dans une procédure modulée par les statuts de sexes et de générations. La royauté qui se surimposera s'attachera à pratiquer une "capture" institutionnelle, à son profit, de ces structures de pouvoir élémentaire, dans une visée qui dénature le sens initial de l'instance responsable des intérêts communs et communautaires de la cellule de base (5). La colonisation tendra à les ignorer ou à les maîtriser.

#### B/ La naissance de l'économie industrielle et marchande et la colonisation

Le système économique et social européen opère une grande mutation à partir du XV<sup>e</sup> siècle : mouvement interne dans les campagnes, avec flux et reflux, mais traduisant une lente transformation marquant l'ouverture à l'économie monétaire et urbaine et l'évolution des systèmes fonciers, à des rythmes bien différents selon les pays : préparation interne de la première révolution industrielle et capitaliste (6).

(4) Ibid., p. 64

(5) Voir notamment : CONDOMINAS (G.).- Fokonolona et communautés rurales en Imerina.- Paris, Berger-Levrault, 1961.

(6) Un exemple sur longue période est analysé magistralement par E. LEROY-LADURIE.- Les paysans de Languedoc.- Paris, Flammarion, 1969.





La préparation externe de cette même révolution tient à l'ouverture des navigations maritimes au long cours et à leur contribution, par le commerce océanique "triangulaire" (Europe-Afrique-Amérique) lié à l'exploitation esclavagiste, à l'accumulation primitive du capital européen.

L'ère industrielle s'ouvre, au XVIIIe et XIXe siècles, selon les pays, avec les révolutions sociales et politiques qui posent en termes nouveaux le problème de la "participation" au développement. Les grands utopistes, Saint-Simon, Fourier, Owen, Cabet, ouvrent la voie à des constructions théoriques, parfois assorties d'expérimentation sociale, qui fondent le développement des recherches associatives et le courant du "socialisme utopique". Marx reprendra pour partie la problématique ouverte par eux de transformation profonde des rapports sociaux, en se démarquant de leurs analyses.

L'on voit ainsi se mettre en place deux grands courants issus d'une certaine exigence de révolution sociale tendant à instaurer un pouvoir collectivement partagé, avec ou sans médiation d'appareil. Et c'est pour une bonne part l'interprétation du poids, de la nature, de la fonction de ces appareils dans les nouveaux rapports sociaux qui fera la différence entre ces courants. Les débats contemporains en restent profondément marqués.

Le mouvement coopératif n'est pas étranger à cet univers. Il prend naissance en Angleterre, en 1844, dans le sillage de la création de la "Société des équitables pionniers de Rochdale". Les principes de Rochdale, qui établissaient la charte d'une participation égalitaire à l'entreprise économique fondée par un groupe de travailleurs coopérateurs, allaient faire le tour du monde et inspirer un énorme développement de cette approche tendant à l'institutionnalisation ascendante de la participation dans de multiples secteurs (crédit, consommation, habitat...) (7). C'est l'un des terrains essentiels où se cherche, précisément, la participation institutionnelle.

(7) La somme la plus complète et la plus riche sur la problématique et les expériences coopératives a été élaborée par Henri DESROCHES : Le projet coopératif. - Paris, Ed. ouvrières, 1976.

Un second terrain est celui de la participation politique -si le premier est davantage lié à l'économique, mais sans exclusive- qui se traduit notamment par les formes et supports de la démocratie locale : le mouvement communal, dérivé des communes médiévales de bourgeois organisant leurs franchises contre les seigneurs, est l'autre pôle de la participation au développement.

Ils tenteront de se fondre, comme dans les communes chinoises ou les communes yougoslaves.

Dans ce temps de la première expansion du capitalisme industriel, dialectiquement assorti des luttes sociales débouchant à partir de la révolution russe de 1917, sur des systèmes socialistes pénétrés eux-mêmes par la tension dialectique entre les deux courants que nous évoquions précédemment (socialisme privilégiant la médiation de l'appareil central ou s'ouvrant aux voies autogestionnaires donnant la responsabilité aux cellules de base), nous observons en contrepoint le développement du système colonial en Afrique, en Asie, en Amérique. L'appareil colonial, par définition, veille à maintenir l'hégémonie de la métropole dominante et se ferme à l'hypothèse du développement des peuples dominés dans les voies de la participation. L'appareil colonial vient se surimposer aux anciens systèmes pré-coloniaux de vie communautaire. Parfois il les ignore, parfois il les tolère, parfois il les détruit. Par contre, il favorise l'irruption de l'économie marchande prenant forme d'économie de traite, prélevant le profit sur le travail paysan (en moindre proportion sur le travail ouvrier) à travers l'achat de matières premières sur un marché inégalitaire contraint. Les tentatives coopératives ou les expériences communales, dans ce contexte, restent la plupart du temps formelles et inefficaces.

### C/ Le nouveau développement industriel. la décolonisation et les dépendances nouvelles.

La pression des événements internationaux à partir de la seconde guerre mondiale et les luttes pour l'indépendance, d'une part, la redistribution des données du capital avec la création des nouveaux empires technologiques et commerciaux (firmes multinationales) d'autre part,





assorties d'une révolution dans les transports, communications, télécommunications, viennent modifier profondément les termes des problèmes de participation au développement sur quoi porte notre réflexion. Depuis trente-cinq ans, la problématique est bouleversée, des voies inédites se cherchent tendant à établir de nouveaux systèmes de rapports sociaux viables, valables, vivables, pour les sociétés humaines prenant conscience à la fois des menaces dues au développement des armes de guerre à potentiel de destruction quasi illimité, des risques de rupture dans les grands équilibres écologiques par la destruction des ressources non renouvelables -avec la raréfaction des sources d'énergie conventionnelles-, du décalage croissant entre riches et pauvres, accentué par les poussées démographiques non maîtrisées. La septième session spéciale des Nations unies réunie à New-York en septembre 1975 met l'accent sur la nécessité de construire un nouvel Ordre économique international. Mais les obstacles sont nombreux. Il est clair que le nouvel Ordre international ne peut résulter de transformations limitées au domaine économique, quelle que soit son importance dans une conjoncture de crise et de lutte pour l'énergie et les matières premières. Les dimensions sociales et culturelles sont tout aussi importantes. Admettre une participation plus équitable des nations en situation économique défavorisée au pouvoir d'orientation du développement international a comme contrepartie la reconnaissance effective et institutionnellement organisée du droit des peuples à participer à leur propre développement. Cette problématique concerne autant les pays riches que les pays pauvres. Dans les pays riches, on voit se multiplier, surtout depuis une dizaine d'années, les phénomènes de "contre-société" (avec les mouvements hippie notamment, mais aussi la croissance des autres courants marginaux qui s'appuient sur la violence). Comme réponse à une "sur-institutionnalisation" sans participation, on voit croître l'audience des courants préconisant la "désinstitutionnalisation" participante -ainsi, l'utopie de la convivialité d'Ivan Illich sur laquelle nous reviendrons. Illich veut s'attacher à démontrer la proposition suivante :

"les deux tiers de l'humanité peuvent encore éviter de traverser l'âge industriel s'ils choisissent dès à présent un mode de production fondé sur un équilibre post-industriel, celui-là même auquel les nations surindustrialisées vont être acculées par la menace du chaos." (8)

(8) ILLICH (Ivan). - La convivialité. - Paris, Ed. du Seuil, 1973. - p. 9.



Par-delà l'intuition prophétique, la question est posée de savoir si de nouveaux arrangements dans les rapports sociaux peuvent de substituer aux voies d'institutionnalisation anciennes. Ceci touche les pays du Tiers Monde autant que le monde industrialisé. Est-ce que la doctrine du président Julius K. Nyerere de Tanzanie appelant à la recherche de la "dépendance de soi-même" ("self reliance"), évoquant l'identité culturelle et le libre choix d'une voie originale de développement est une réponse convaincante à l'interpellation d'Illich ? Notre objectif n'est pas de trancher de façon catégorique dans un débat si grave et si complexe, mais d'apporter quelques références et éclaircissements aux éléments d'une réflexion qu'il est urgent de généraliser.

## Fundação Cuidar o Futuro



Les deux mots de l'annonce peuvent être traduits par "prendre soin de l'avenir" et "s'occuper de l'avenir". Ils sont liés par un lien étroit et indissociable. C'est pourquoi nous avons choisi ce titre pour notre revue. (5)

## - I -

PROBLEMATIQUE GENERALEDEL'INSTITUTIONNALISATION

## - Théories et concepts -



La problématique générale peut s'énoncer à travers la proposition suivante :

La participation au développement ne prend tout son sens que lorsqu'elle pénètre au coeur des mécanismes de la vie sociale en affectant leur fonctionnement régulier. C'est la condition pour qu'elle devienne un pouvoir. Ce caractère de permanence associé à celui de pouvoir exige la création d'un rapport de participation prenant place dans un support, autrement dit une institutionnalisation.

Ce qu'il nous faut explorer, à partir de cette hypothèse de travail, c'est l'ensemble des éléments auxquels elle fait référence. En premier lieu, les concepts fondamentaux : participation, institutions, développement. En second lieu, les rapports intelligibles que l'on peut constater entre eux, dans l'interprétation de la réalité sociale, c'est-à-dire la théorie.

Il n'est pas inutile de formuler une considération liminaire touchant la différence culturelle. Le rapide aperçu historique que nous avons tracé met en évidence les décalages, voire les ruptures qui existent entre les phénomènes observés dans des aires géo-culturelles très différentes, à des périodes différentes. Il est très difficile, sinon insoutenable, de prétendre intégrer dans un discours unique l'explication de réalités sociales dispersées dans le temps et dans l'espace, séparées par des systèmes de valeurs, des logiques, des langages qui ne concordent pas ou ne se raccordent que partiellement. Ceci est d'autant plus important que les écarts entre les systèmes de

de référence sont marquants. Lorsque l'on se place du point de vue des sciences humaines, il n'est pas possible de prendre en considération un ensemble de phénomènes sociaux et d'en expliquer le fonctionnement en vertu d'une logique externe tout en donnant une portée explicative universelle à cette logique étrangère au sujet. Toute élucidation en sciences humaines exige confluence des logiques en cause, acceptation des convergences et des confrontations et non pas réduction unidimensionnelle.

Ces notations valent notamment pour les contacts, échanges ou chocs entre les civilisations occidentales et non occidentales. La science occidentale a souvent tenté de réduire à ses catégories les phénomènes socio-culturels africains ou asiatiques, par exemple.

Ces remarques ont comme objet de mettre sous le signe de la modestie les conclusions que nous pourrions être amené à dégager des réflexions entreprises. Elles appellent ouverture et dialogue.

## Fundação Cuidar o Futuro

### I. LES CONCEPTS DE BASE

#### A/ Le développement

Concept ambigu par excellence, tendu entre le flou de la vision mythique et la réalité prosaïque des démarches techniques, en passant par les simplifications comptables des calculateurs de produit national brut.

Dans le domaine qui nous intéresse, il faut distinguer deux acceptions différentes du terme selon qu'on le rattache à la fin ou aux moyens, au politique ou au scientifique (il s'agit, bien sûr, de sciences sociales).

Pour le politique, le développement, c'est le processus qui conduit un ensemble social déterminé (de petite, moyenne ou grande dimension) de la situation effective où il se trouve vers la situation



qu'il devrait atteindre pour réaliser un optimum de satisfaction de ses besoins. Dès qu'on évoque des besoins humains en termes d'optimum, on sort du champ de la science pour entrer dans celui du projet social. Les stratégies du développement, en ce sens, ne peuvent pas se situer hors d'une perspective politique. Il faut entendre le concept de politique dans son sens le plus large, comme touchant l'ensemble des pouvoirs organisateurs de la société.

On peut ainsi identifier le développement à la réalisation du projet politique que l'on exprime : d'orientation capitaliste ou socialiste par exemple. L'une des questions fondamentales est alors de savoir qui définit l'optimum et exprime les besoins.

Certaines écoles se sont attachées à décrire des critères du développement et du sous-développement, d'autres des étapes. Ces prises de positions tendent à définir le développement par référence à un modèle universel que l'on rattache à la réalisation d'une vision "scientifique". Ainsi, le plus célèbre des tenants de la théorie unilinéaire, W.W. Rostow, peut écrire :

"A considérer le degré de développement de l'économie, on peut dire de toutes sociétés qu'elles passent par l'une des cinq phases suivantes :

- " 1) la société traditionnelle ;
- " 2) les conditions préalables du démarrage (take off) ;
- " 3) le démarrage ;
- " 4) le progrès vers la maturité ;
- " 5) l'ère de la consommation de masse." (9)

Les sociologues "développementalistes", derrière Merton et Talcott Parsons, sortent de la perspective politique pour effectuer une démarche, comparable à celle de Rostow par certains aspects, mais qui veut expliquer "par l'intérieur" de la réalité sociale les transformations qu'elle subit. Le développement serait donc une propriété intrinsèque de la structure, alors que le changement peut provenir de l'influence de facteurs externes (10).

(9) ROSTOW (W.W.).- Les étapes de la croissance.- Paris, Ed. du Seuil, 1962 (trad. française).- p. 16.

(10) R.A. NISBET, qui se démarque lui-même des "développementalistes", note que, pour ces derniers : "Development is a more radical idea. It is change, of course, but development, where it exists, is change that proceeds directly from the structure, the substance (fin de la note p. suivante)

Dans l'école marxiste, on retrouve une approche sensible à la recherche d'une loi générale de développement des sociétés humaines, avec l'enchaînement d'une série de modes de production, depuis le "communisme primitif" jusqu'au mode de production capitaliste et au mode de production socialiste réalisant le communisme moderne qui doit lui succéder. Mais les différents courants se réclamant de Marx divergent sur la rigidité de réalisation du processus. Si Marx parlait d'un mode de production asiatique, on parle aujourd'hui d'un mode de production africain (11).

Le courant des sociologues dynamistes (G. Balandier, M. Gluckman, E.R. Leach, etc.) perçoit le changement social, dont le développement est l'une des voies possibles, en dehors de tout déterminisme rigoureux, comme la résultante de jeu de force internes et externes. G. Balandier peut ainsi écrire :

"Trois ordres de données dynamiques peuvent être retenus en première analyse : celui des dynamismes inhérents au système social, à ses conditions de composition, de fonctionnement, de reproduction ; celui des dynamismes par lesquels le système tend à sa pleine réalisation ; celui des dynamismes provocateurs de transformation, entraînant un changement de régime structurel. Il n'apparaît pas de rupture nette entre ces ordres, mais les exigences logiques imposent de les séparer." (12)

Le développement, tel qu'on peut le considérer dans la présente étude, doit être pris en compte selon la double approche politique et scientifique : politique, comme projet social ; scientifique, comme phénomène social. La participation est l'expression d'un projet politique ; ses modalités ne peuvent se définir et se comprendre qu'en fonction de la structure des rapports sociaux et des dynamismes qui les affectent, de l'intérieur et de l'extérieur.

(fin note 10) or nature of the thing that is undergoing change." In : R.A. NISBET.- Developmentalism. A critical analysis.- In : Mc KINNEY (J.C.), TIRYAKIAN (E.A.) (ed).- Theoretical sociology. Perspectives and developments.- New-York, 1970.- p. 177.

(11) Notamment J. SURET-CANALE, C. COQUERY-VIDROVITCH.- Voir La Pensée, n° 144, avril 1969, Paris.

(12) BALANDIER (G.).- Sens et puissance.- Paris, PUF, 1971.- p. 46.





## B/ Les institutions

Les pères fondateurs de la sociologie moderne ont donné une importance de premier plan au concept d'institutions, comme règles établissant la norme et la permanence en relation avec la logique des rapports sociaux. Pour Durkheim, par exemple, l'appareil institutionnel d'une société s'oppose à l'anomie qui est l'espace menaçant des conduites sans lois. Marcel Mauss note ainsi :

"Qu'est-ce, en effet, qu'une institution, sinon un ensemble d'actes ou d'idées tout institué que les individus trouvent devant eux et qui s'imposent plus ou moins à eux ? Il n'y a aucune raison pour réserver exclusivement, comme on le fait d'ordinaire, cette expression aux arrangements sociaux fondamentaux. Nous entendons donc, par ce mot, aussi bien les usages et les modes, les préjugés et les superstitions que les constitutions politiques ou les organisations juridiques essentielles : car tous ces phénomènes sont de même nature et ne diffèrent qu'en degré. L'institution est en somme dans l'ordre social ce qu'est la fonction dans l'ordre biologique : et de même que la science de la vie est la science des fonctions vitales, la science de la société est la science des institutions ainsi définies." (13)

Dans les années 1950, les sciences humaines s'ouvrent largement au concept de structures. Georges Gurvitch peut ainsi écrire :

"Le concept de structure permet de mettre fin, en sociologie, à l'abus du terme institution. Les structures sociales sont plus que les institutions, plus que l'ensemble des institutions d'une société. Les structures sociales sont plus proches du phénomène social total que les institutions, cet aspect 'cadavérique' de la vie sociale, selon l'énergique expression de Mauss qui a d'abord contribué à répandre le terme institution en sociologie et a fait ensuite son possible pour en limiter l'emploi, voire pour le dépasser." (14)

En fait, Mauss avait déjà perçu au début du siècle le caractère dynamique de l'institution :

"Mais, dira-t-on, l'institution est le passé ; c'est, par définition, la chose fixée, non la chose vivante. Il se produit à chaque instant dans les sociétés, des

(13) MAUSS (Marcel).- Essais de sociologie.- Paris, Ed. de Minuit, 1971.- p. 16-17 (reprenant l'article "Sociologie" de Fauconnet et Mauss dans la Grande Encyclopédie, vol XXX, Paris, 1901).

(14) GURVITCHE (G.).- Traité de sociologie.- Paris, PUF, 1958, T1 p.206.

nouveautés, depuis les variations quotidiennes de la mode jusqu'aux grandes révolutions politiques et morales. Mais tous ces changements sont toujours, à des degrés divers, des modifications d'institutions existantes. (...) Les institutions véritables vivent, c'est-à-dire changent sans cesse : les règles de l'action ne sont ni comprises ni appliquées de la même façon à des moments successifs, alors même que les formules qui les expriment restent littéralement les mêmes." (15)

La critique de la logique institutionnelle classique va rebondir à la fin des années 60, dix ans après les jugements que nous rapportons de Gurvitch. Un courant de pensée qui se réclame de la socianalyse va relancer le concept d'institution, mais en débordant largement son acception classique et en mettant l'accent sur le potentiel créateur de l'action institutionnelle. On parle alors d'analyse institutionnelle, de pédagogie institutionnelle, comme de démarches en rupture avec la continuité des structures sociales et des institutions en place. Rémi Hess écrit :

"Aujourd'hui, si le concept d'institution retrouve un sens, c'est parce qu'il est ressorti 'autre' de la critique. En effet, le concept d'institution aujourd'hui est un concept dialectique. L'institution, c'est la production permanente de la dialectique qui fait s'affronter l'instituant et l'institué. (...) Disons que l'instituant, c'est ce qui se développe et porte en soi le dépassement de l'institué. 'Les choses évoluent par leur mauvais côté', disait Marx... Quant à Mao, son texte célèbre sur la dialectique trouve là encore une de ses applications. L'institué, au contraire, c'est ce qui est déjà là. C'est ce qui est hérité du passé et cherche à se maintenir. Au XVIIIe siècle, la bourgeoisie était une classe instituante ; aujourd'hui, elle fait partie de l'institué..." (16)

On doit retenir le paradoxe de ce renversement dialectique qu'il semble difficile d'ignorer quand on parle de développement et de participation. Il aide à mesurer la difficulté de l'entreprise d'institutionnalisation du changement si l'institution est, d'un côté, ce qui garantit le pouvoir et la permanence au-delà de l'instant et du "groupe en fusion" et, de l'autre, le mouvement perpétuel de

(15) MAUSS (M.).- Op. cit., p. 17.

(16) HESS (Rémi).- La socianalyse.- Paris, Ed. universitaires, 1975.- pp. 79-80.



destruction, créatrice des règles sociales qui risquent, dans la permanence bureaucratique de leur établissement, d'interdire et la participation vivante et le développement.

### C/ La participation

Ce troisième terme ne nous fait pas quitter le terrain de l'ambiguïté. En effet, de nombreuses polémiques se sont engagées autour du sens qu'on donne au concept de participation. Certains y voient la marque d'une véritable démocratisation du pouvoir, d'autres dénoncent le côté illusoire d'une implication qui ne permet pas l'accès à la réalité du pouvoir.

La première remarque à faire s'applique au double sens qu'il faut préciser :

. Participer peut signifier, passivement, "avoir part à", c'est-à-dire subir un processus dans lequel on est impliqué. Ainsi, on peut participer à des travaux forcés, par la contrainte, sans que soit mise en jeu la responsabilité du sujet.

. Participer peut signifier, activement et positivement, "prendre part à", c'est-à-dire exercer sa part de responsabilité dans la réalisation d'un processus.

De toutes façons, il est nécessaire d'explicitier les modalités et le contenu de la participation à laquelle on se réfère pour éviter des erreurs fondamentales sur le sens.

Nous pouvons illustrer l'importance de cette explicitation en nous référant à H. Laborit dont les apports sont substantiels à une théorie de la participation. Il distingue ainsi, appliquant son analyse au fonctionnement d'une entreprise, la "participation aux bénéfices" et la "participation aux décisions" (17).

(17) LABORIT (H.). - Société informationnelle. Idées pour l'autogestion. - Paris, Ed. du Cerf, 1973. - pp. 84-86.



La première,

"recréant la compétition intergroupes, facilitant le maintien des hiérarchies professionnelles par l'espoir d'une égalisation des consommations (...) aboutira au maintien des structures de dominance institutionnalisées, ce qui est d'ailleurs son but, quoique inavoué."

La seconde n'est concevable qu'à deux conditions :

" 1. La connaissance de l'existence et des mécanismes assurant les ouvertures de ce système fermé qu'est l'entreprise dans le sens vertical et horizontal.

" 2. La suppression des hiérarchies professionnelles et leur remplacement par un pouvoir politique des classes fonctionnelles."

Ces explicitations des concepts de base ne peuvent être véritablement rapportées à la problématique de notre étude que par l'exploration des principales positions théoriques qui les intègrent et qui fondent les analyses possibles.

## Fundação Cuidar o Futuro

### II. QUELQUES LIGNES THEORIQUES

Les théories se bâtissent autour du refus ou de l'acceptation de l'ouverture d'une part, du pluralisme d'autre part. Nous nous attacherons à en tirer les conséquences pour l'interprétation des rapports entre la participation et le développement dans une perspective d'institutionnalisation.

#### A/ La ligne développementaliste

Elle se relie étroitement aux écoles fonctionnalistes de la sociologie et de l'anthropologie Nord-américaine dans ses illustrations les plus typiques. Mais, par ailleurs, Marx procède à des élaborations théoriques qui recourent, sur un certain nombre de points, les positions développementalistes, ainsi que le remarque Nisbet,



à qui nous empruntons l'explicitation synthétique des éléments caractéristiques de cette voie (18).



En premier lieu, l'immanence, c'est-à-dire "son émergence ou sa manifestation à partir des forces qui résident à l'intérieur du système". Les forces extérieures peuvent intervenir, mais elles ne constituent que des interférences. La source profonde du changement réside à l'intérieur.

La continuité doit se comprendre par analogie comme la croissance d'un organisme dans le domaine biologique. Les étapes successives résultent d'une logique qui n'admet pas de rupture. En ce sens, les développementalistes sont pour une part en désaccord avec Durkheim qui fait prendre en compte par la méthode sociologique la règle suivante :

"Il est impossible de concevoir comment l'état où la civilisation se trouve parvenue à un moment donné pourrait être la cause déterminante de l'état qui suit. Les étapes que parcourt successivement l'humanité ne s'engendrent pas les unes les autres." (19)

Mais il semble bien, comme l'a fait remarquer G. Balandier, que ce désaccord ne soit que secondaire (20). Le fait de récuser le lien de causalité est, pour Durkheim, une position avant tout philosophique. Dans la pratique, il admet l'importance d'une démarche "génétique" recherchant, sinon les causes, du moins les enchaînements et admettant, par là-même, une certaine continuité dans les processus sociaux.

Sur ce point, Nisbet rappelle également la position de Marx qu'il présente comme "un apôtre du principe de continuité" ("an apostle of the precept of continuity") en se référant notamment à une citation de la préface de la deuxième édition du Capital :

"le pays qui est industriellement le plus développé et lui seul montre au moins développé l'image de son propre futur."

(18) NISBET.- Op. cit., pp. 167-204.

(19) DURKHEIM (E.).- Les règles de la méthode sociologique.- Paris, PUF (16e édition, 1967).- p. 116.

(20) BALANDIER (G.).- Op. cit., p. 23.

Le troisième caractère des théories développementalistes est ce que Nisbet appelle l'"uniformitarité" ("uniformitarianism"). Le développement social est "uniformitaire", mais non pas "uniforme", selon la distinction que Nisbet établit ainsi :

"Je me réfère ici, non pas à la notion d'uniformité des étapes du développement d'une région à une autre mais à l'idée de causes uniformes ou de mécanismes de changement situés à l'intérieur de systèmes identiques ou similaires. C'est-à-dire l'idée que le capitalisme, la parenté, la caste ou la communauté procèdent dans leur développement normal, à travers des mécanismes qui sont les mêmes en tous temps et en tous lieux." (21)

Enfin, les développementalistes établissent une loi de différenciation croissante dans l'évolution des phénomènes sociaux :

"Plus un système est hautement différencié, plus il doit être avancé dans le temps."

On aborde là le problème des organisations et des institutions qui expriment cette différenciation. Les "institutionnalistes" modernes, dont nous étudierons les positions par la suite, entendent se démarquer du "développementalisme", malgré la reconnaissance de sa mission évolutive, en montrant la confusion entre structures, organisations et institutions, qui tend à imputer le mouvement à une propriété intrinsèque de la réalité sociale, et non pas à la dialectique entre les forces et les acteurs sociaux. La société évoluerait, ainsi, tout en restant en quelque sorte engluée dans un système de fonctions invariant. Lapassade et Lourau notent, en ce sens :

"La sociologie américaine d'aujourd'hui, et notamment celle des classiques, comme par exemple T. Parsons, soutient que la 'modernisation' consiste moins dans l'émergence de nouvelles fonctions que dans un processus de différenciation des fonctions anciennes. Les sociétés simples et restreintes du passé remplissaient les mêmes fonctions fondamentales de production, de répartition, d'éducation et d'intégration sociale. Il y a toujours eu, par exemple, une transmission de savoir social et de normes d'une génération à une autre. Mais elle se faisait par la famille ou par le groupe social tout entier (par les rites). Il n'y avait pas d'école. La nouveauté, c'est l'organisation scolaire, non sa 'fonction'." (22)

(21) NISBET.- Op. cit., p. 164.

(22) LAPASSADE (G.), LOURAU (R.).- Clefs pour la sociologie.- Paris, Seghers, 1974.- p. 132.





La sociologie des organisations prend ainsi une importance croissante, dans la mesure où elle se propose de rendre intelligible le mécanisme de différenciation des fonctions en relation notamment avec le développement technologique et industriel. Elle trouve un énorme marché à travers l'étude (qui peut s'assortir d'intervention, comme "sociologie clinique") des relations de travail et des rapports d'entreprise. La sociologie rejoint là la psycho-sociologie et la dynamique des groupes de Kurt Lewin. Elle tend à devenir la science d'une gestion éclairée des tensions internes aux institutions ou des rapports inter-institutionnels, en mettant en évidence l'importance croissante des "organiseurs" qui peuvent constituer ces complexes de pouvoir que Galbraith appellera les "techno-structures" (23)

#### B/ Marxisme et interprétation de l'institutionnalisation

Dans le cadre où se situe cette étude, il est pratiquement impossible de dresser un tableau complet des positions des différents courants issus de la pensée de Marx sur le problème du pouvoir et des institutions. Nous nous efforcerons de tracer le schéma d'une problématique initiale et de recenser quelques unes des évolutions théoriques qui en dérivent, parmi les plus significatives.

Le point de départ peut être identifié comme l'une des thèses fondatrices du marxisme : la lutte des classes comme révélateur (les "institutionnalistes" d'aujourd'hui disent "analyseur") des rapports sociaux et de la nature du système social pris dans le mouvement dialectique de l'histoire. Quelques textes peuvent illustrer cette thèse.

Sur la nature de l'Etat et des structures sociales, matrices des "institutions" :

. Marx, dans le tome III du Capital :

- (23) BURNHAM (J.) (L'ère des organisateurs. - Trad. franç. - Paris, Plon, 1946) apparaît comme un précurseur d'une recherche illustrée particulièrement à l'époque récente par GALBRAITH (J.K.) (Le nouvel Etat industriel. - Trad. franç. - Paris, Gallimard, 1963)



"La forme économique spécifique dans laquelle du surtravail non payé est extorqué aux producteurs directs détermine le système de domination et de servitude tel qu'il résulte directement de la production elle-même et, à son tour, réagit sur celle-ci. C'est sur ce fondement que se constitue la communauté économique telle qu'elle naît des rapports de production, et c'est sur lui que repose également la structure politique spécifique de la communauté. C'est toujours dans les rapports immédiats entre les maîtres des conditions de production et les producteurs directs qu'il faut chercher le secret intime, le fondement caché de toute la structure sociale, ainsi que la forme politique des rapports de souveraineté et de dépendance, bref, de la forme d'Etat à une époque historique donnée." (24)

. Les contradictions de classe, ainsi, exigent une "conciliation" au bénéfice de la classe dominante par la médiation d'un pouvoir institutionnalisé :

"Ce pouvoir, né de la société, mais qui se place au-dessus d'elle et lui devient de plus en plus étranger, c'est l'Etat", dit Engels (25).

L'Etat est, selon lui, un "pouvoir spécial de répression".

. Un texte de Marx et Engels dans L'idéologie allemande éclaire le changement de signe de la participation sociale avant et après la révolution prolétarienne :

"Il découle de tout le développement historique jusqu'à nos jours que les rapports collectifs dans lesquels entrent les individus d'une classe et qui étaient toujours conditionnés par leurs intérêts communs vis-à-vis d'un tiers furent toujours une communauté qui englobait ces individus uniquement en tant qu'individus moyens, dans la mesure où ils vivaient dans les conditions d'existence de leur classe ; c'était donc là, en somme, des rapports auxquels ils participaient, non pas en tant qu'individus, mais en tant que membres d'une classe. Par contre, dans la communauté des prolétaires révolutionnaires qui mettent sous leur contrôle toutes leurs propres conditions d'existence et celles de tous les

(24) MARK (Karl).- Oeuvres. Economie II. Edition par M. Rubel. Le Capital III, 6e section.- Paris, Gallimard, La Pléiade, 1968.- pp. 1400-1401.

(25) ENGELS (F.).- L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'Etat.- Paris, Ed. sociales, 1954.- p. 156.





membres de la société, c'est l'inverse qui se produit : les individus y participent en tant qu'individus. Et c'est précisément cette association des individus (bien entendu dans le cadre de notre présupposition que les forces productives sont maintenant développées) qui met les conditions du libre développement des individus et leur mouvement sous son contrôle, tandis qu'elles avaient été jusque là livrées au hasard et avaient adopté une existence autonome vis-à-vis des individus, précisément du fait de leur séparation en tant qu'individus et de leur union nécessaire, impliquée par la division du travail, mais devenue, du fait de leur séparation en tant qu'individu, un lien qui leur était étranger." (26)

Cette analyse très importante pour saisir la problématique marxiste, montre la perspective d'une transformation de l'Etat qui, après l'accession au pouvoir de la "communauté des prolétaires", est appelé à "s'éteindre". Engels écrira :

"Dès qu'il n'y a plus de classe sociale à tenir dans l'oppression ; dès que, avec la domination de classe et la lutte pour l'existence individuelle motivée par l'anarchie antérieure de la production, sont éliminés également les collisions et les excès qui en résultent, il n'y a plus rien à réprimer qui rende nécessaire un pouvoir de répression, un Etat. Le premier acte dans lequel l'Etat apparaît réellement comme représentant de toute la société - la prise de possession des moyens de production au nom de la société - est en même temps son dernier acte propre en tant qu'Etat. L'intervention d'un pouvoir d'Etat dans les rapports sociaux devient superflue dans un domaine après l'autre, et entre alors naturellement en sommeil. Le gouvernement des personnes fait place à l'administration des choses, à la direction des opérations de production. L'Etat n'est pas 'aboli', il s'éteint." (27)

A partir de là s'ouvre un problème stratégique majeur qui a divisé la postérité de Marx : quand doit-on abolir le "pouvoir sur les personnes" pour que les personnes prennent directement en mains "l'administration des choses" qui les concernent ? Faut-il attendre le parachèvement de la Révolution, perçue comme la condition fondamentale du "développement" (au sens politique de projet social réalisant la satisfaction optimale des besoins de tous) ? Ou bien, faut-il commencer, à travers même le mouvement révolutionnaire, la

(26) MARX, ENGELS.- L'idéologie allemande. - Paris, Ed. sociales, 1974.- pp. 116-117.

(27) ENGELS (F.).- Anti-Dühring. - Paris, Ed. sociales, 1956.- p. 319.

destruction du pouvoir d'appareil pour lui substituer un système de partage du pouvoir effectif (et non plus constamment médiatisé), c'est-à-dire l'auto-gestion ?

. Lénine, à la veille de la première révolution socialiste aboutissant à une prise de pouvoir durable, écrit un traité stratégique, L'Etat et la révolution, où il s'attache, tout en manifestant son adhésion profonde aux thèses de Marx et d'Engels sur la nécessité de viser à "l'extinction de l'Etat", à préserver une formule opératoire qui, en matière de gestion des institutions prolétariennes nouvelles, sortant des cadres de l'"Etat bourgeois" répressif (qui ne devrait être conservé que pour réprimer les survivances de la bourgeoisie), ne rompe pas avec la logique d'organisation du mouvement politique qu'il définissait, douze ans auparavant, dans Que faire ? : le centralisme démocratique. Il écrit ainsi en 1917 :

"Si le prolétariat et la paysannerie pauvre prennent en main le pouvoir d'Etat, s'organisent en toute liberté au sein des communes et unissent l'action de toutes les communes pour frapper le Capital, écraser la résistance des capitalistes, remettre à toute la nation, à toute la société la propriété privée des chemins de fer, des fabriques, de la terre, etc., ne sera-ce pas là du centralisme ? Ce sera-ce pas là le centralisme démocratique le plus conséquent, et, qui plus est, un centralisme prolétarien ?" (28)

La ligne de Que faire ? subsiste à travers l'analyse de 1917 dans les réflexions suivantes :

"Le prolétariat a besoin du pouvoir d'Etat, d'une organisation centralisée de la force, d'une organisation de la violence, aussi bien pour réprimer la résistance des exploités que pour diriger la grande masse de la population -paysannerie, petite bourgeoisie, semi-prolétaires- dans la 'mise en place' de l'économie socialiste. En éduquant le parti ouvrier, le marxisme éduque une avant-garde du prolétariat capable de prendre le pouvoir et mener le peuple tout entier au socialisme, de diriger et d'organiser un régime nouveau, d'être l'éducateur, le guide et le chef de tous les travailleurs et exploités pour l'organisation de leur vie sociale, sans la bourgeoisie et contre la bourgeoisie." (29)

(28) LENINE (V.).- Oeuvres choisies. T. II.- Moscou, Ed. en langues étrangères, 1962.- p. 378.

(29).- Ibid., p. 352.



Mais l'épreuve du pouvoir est rude, et dans l'espace des sept années de vie qui lui restent, Lénine s'efforce d'interpréter l'immense nouveauté de son expérimentation sociale. Il est clair que, dans cette première phase du régime socialiste, l'appareil d'Etat se renforce, les conseils ouvriers, cellules d'auto-gestion politique et économique, qui avaient joué un rôle de premier plan dans la phase de lutte révolutionnaire initiale, sont supprimés. Un pilotage pragmatique conduit à la nouvelle Economie politique (NEP). Mais Lénine reprend, à la veille de sa mort, en 1923, la problématique de la participation de masse et des formes institutionnelles qu'elle doit prendre. Il affirme avec force l'urgence d'associer une politique coopérative généralisée à une révolution culturelle dans un article de la Pravda intitulé : "De la coopération" :

"Aujourd'hui, nous sommes en droit de dire que le simple développement de la coopération s'identifie pour nous (...) avec celui du socialisme. Force nous est de reconnaître en même temps que tout notre point de vue sur le socialisme a radicalement changé. Ce changement radical consiste en ceci : autrefois, nous faisions porter le centre de gravité, et nous devons le faire, sur la lutte politique, la révolution, la conquête du pouvoir, etc. Aujourd'hui, le centre de gravité se déplace : il porte sur le travail pacifique d'organisation 'culturelle'. Je dirais bien que, pour nous, le centre de gravité se déplace vers l'action éducative (...). Deux tâches essentielles s'offrent à nous, qui font époque. C'est d'abord de refondre notre appareil administratif qui ne vaut absolument rien et que nous avons hérité entièrement du passé ; en cinq années de lutte, nous n'avons pas eu le temps de le modifier sérieusement, et nous ne pouvions le faire. Notre seconde tâche est d'engager une action culturelle pour la paysannerie. Or, ce travail parmi les paysans a pour objectif économique la coopération. Si nous pouvions les grouper tous dans des coopératives, nous nous tiendrions des deux pieds sur le terrain socialiste. Mais cette condition implique un tel degré de culture de la paysannerie (je dis bien de la paysannerie, puisqu'elle forme une masse immense) que cette organisation généralisée dans les coopératives est impossible sans une véritable révolution culturelle." (30)

On sait que cette ligne ne fut point suivie par le successeur de Lénine.

(30) Ibidem, T. III, pp. 907-908.



Une question de fond se pose autour de la stratégie définie par Lénine dans la phase ultime de son pouvoir. L'organisation de la paysannerie en coopératives peut-elle (doit-elle) rechercher le fondement de ses formes institutionnelles par référence aux survivances des communautarismes pré-capitalistes ou non ? Le problème revêt une importance fondamentale pour les stratégies actuelles de l'institutionnalisation de la participation au développement, notamment hors de l'univers du monde industrialisé (où la plus grande partie des structures pré-industrielles ont été broyées par l'économie de marché).

Marx avait abordé cette question dans une lettre célèbre à Vera Zassoulitch, datée de 1881. Les archives ont conservé trois brouillons successifs précédant le texte définitif beaucoup plus succinct. On retiendra un extrait du troisième brouillon et la conclusion du texte définitif :

"Faisons pour le moment abstraction des misères qui accablent la commune russe pour ne voir que ses possibilités d'évolution. Elle occupe une situation unique, sans précédent dans l'histoire. Seule en Europe, elle est encore la forme organique prédominante de la vie rurale d'un empire immense. La propriété commune du sol lui offre la base naturelle de l'appropriation collective, et son milieu historique, la contemporanéité de la production capitaliste, lui prête toutes faites les conditions matérielles du travail coopératif, organisé sur une vaste échelle. Elle peut donc s'incorporer les acquets positifs élaborés par le système capitaliste sans passer par ses fourches caudines. Elle peut graduellement supplanter l'agriculture parcellaire par l'agriculture combinée à l'aide des machines qu'invite la configuration physique du sol russe. Après avoir été préalablement mise en état normal dans sa forme présente, elle peut devenir le point de départ direct du système économique auquel tend la société moderne et faire peau neuve sans commencer par son suicide." (3e brouillon)

Dans sa conclusion, Marx, après avoir marqué que la "fatalité historique" du mouvement d'expropriation de cultivateurs ne s'appliquait, selon lui, qu'aux pays d'Europe occidentale, poursuit en ces termes :





"L'analyse donnée dans Le Capital n'offre donc de raisons ni pour ni contre la vitalité de la commune rurale, mais l'étude spéciale que j'en ai faite, et dont j'ai cherché les matériaux dans les sources originales, m'a convaincu que cette commune est le point d'appui de la régénération sociale en Russie, mais afin qu'elle puisse fonctionner comme tel, il faudrait d'abord éliminer les influences délétères qui l'assaillent de tous les côtés et ensuite lui assurer les conditions normales d'un développement spontané." (31)

La problématique qui ressort de ces réflexions de Marx ne sera reprise que dans les années 1960, et pour une bonne part en dehors de l'analyse marxiste. C'est le cas, notamment, des positions du président J.K. Nyerere en Tanzanie, à partir de la charte d'Arusha en 1967, formulant l'option politique d'un socialisme africain prenant forme à travers les villages communautaires ujamaa, fondées sur les valeurs africaines pré-coloniales et pré-capitalistes. En 1959, le Sénégal, à travers la politique d'animation coopérative mise en oeuvre par le président du Conseil Mamadou Dia et l'affirmation de la recherche d'une voie africaine vers le socialisme par le président L.S. Senghor, témoignait d'une option comparable. (32).

En sens contraire, on note, en particulier, les prises de position d'A. Meister, qui estime indispensable de détruire totalement les structures et les valeurs des sociétés traditionnelles pour pouvoir bâtir la modernité. Pour lui,

"l'égalitarisme est lié à la misère et au monde traditionnel, alors que l'inégalité et la stratification sociale accompagnent les sociétés modernes (qu'elles soient libérales ou socialistes)"

et, en ce sens, il se démarque des recherches de participation :

"développement communautaire, animation rurale et peut-être toute approche participationniste sont des techniques lentes et, en référence à l'autonomie de la personne et au processus démocratique, des techniques molles."

(31). In : Centre d'études et de recherches marxistes.- Sur les sociétés pré-capitalistes. Textes choisis de Marx, Engels, Lénine. Préface de M. Godelier.- Paris, Ed. sociales, 1970.- pp. 319-342.

(32) Voir l'illustration de ces orientations étudiées dans notre document : COLIN (R.).- Les méthodes et techniques de la participation au développement.- Paris, UNESCO, Rapports/Études, Division de l'étude du développement, PAR. 3, octobre 1978.

"Que la propriété privée et le commerce privé accentuent rapidement la stratification économique devrait être le but recherché dans les campagnes africaines. C'est-à-dire, et ceci en est le corollaire : propriété et commerce privés constituent des acquisitions en termes d'égalité individuelle formelle moderne ; grâce à eux, l'homme devient personnalité autonome, cesse d'être sous le contrôle social permanent de la collectivité traditionnelle." (33)

A une date plus récente, A. Meister a quelque peu nuancé ses positions exclusives sans se départir d'une grande réserve vis-à-vis de la "participation" :

"Le souci d'objectivité doit s'accompagner d'un souci de prudence en ce qui concerne les espoirs à propos des vertus de la participation, espoirs qui conduisent bien souvent à une orientation manipulatrice des hommes, sorte de social engineering que l'ignorance de nos sciences sociales rend bien dangereux." (34)

Mais les bases anthropologiques de ces jugements ne sont nulle part réellement explicitées. On se trouve en présence d'une version renouvelée de la théorie du développement multiséculaire qui postule, dans une voie qui se veut progressiste, qu'il est indispensable de créer des rapports d'exploitation capitaliste bien typés pour pouvoir espérer voir surgir ensuite une lutte de classes orthodoxe menant à un socialisme orthodoxe.

#### C/ Les théories de l'analyse institutionnelle et la recherche de l'autogestion

Nous avons vu, à partir des fondements de l'analyse marxiste à son origine, dégageant les concepts de mode de production et de lutte de classes, la différenciation des courants de recherche et d'interprétation du système social. Contre la théorie des appareils,

(33) MEISTER (A.).- Développement communautaire et animation rurale en Afrique. In L'homme et la société, n° 18, oct.-nov. 1970, pp. 129-145.- Egalement, n° 19 et 20.

(34) MEISTER (A.).- La participation pour le développement.- Paris, Ed. ouvrières, 1977.- p. 14.



la théorie des réseaux (35) donne la primauté à la "dynamique immédiate" de la relation de pouvoir dans les rapports sociaux. A cette ligne appartient le courant de recherches (et de pratiques) auto-gestionnaire. Nous nous référerons à quelques données d'analyse théorique récentes en rapport avec ce courant avant d'en examiner les formes les plus significatives.

1/ Références théoriques plus générales

a) Henri Laborit et l'influence des recherches biologiques

La mise en rapport de l'élucidation des systèmes biologiques en continuité avec les systèmes sociaux n'est pas chose nouvelle depuis, notamment, la vaste tentative "organiciste" de Spencer. Mais Laborit ne part pas d'un point de vue de philosophie générale. Il veut se cantonner à une démarche scientifique expérimentale éclairée par la théorie de l'information.

"L'observation des faits biologiques", dit-il, "nous a fait découvrir des lois structurelles qui paraissent valables pour tout le domaine du vivant." (36)

Ces lois touchent au rapport entre énergie et masse d'une part et information de l'autre.

"L'information a besoin de la masse et de l'énergie comme support, mais ne peut être réduite à ces deux éléments."

Le lent décryptage du code génétique par les spécialistes de biologie moléculaire permet de comprendre comment l'information indispensable à la reproduction d'un système trouve son support et son véhicule à travers un ensemble vivant où joue une régulation. Mais le monde du vivant est constitué par une série de systèmes complexes, en relation eux mêmes avec le non-vivant.

(35) La distinction "réseau/appareil", mise en évidence particulièrement par H. Desroche, attache au premier terme les types de rapports établis en fonction des relations personnelles des participants alors que, dans le second terme, les rapports sont régis par une loi du système extérieure aux personnes.

(36) LABORIT (H.).- La nouvelle grille.- Paris, Lafont, 1974.- p. 17.



Fundação Cuidar o Futuro



"Ce que nous appelons complexité", écrit Laborit, "dans un organisme vivant exprime l'existence de niveaux d'organisation différents aboutissant à l'autonomie de l'ensemble au sein du milieu. Ce sont ces niveaux d'organisation qui permettent l'ouverture du système social sur le plan informationnel." (37)

On retrouve des niveaux comparables dans le domaine du système social, et la distinction essentielle entre les aspects "thermodynamiques" (énergie et masse) et les aspects informationnels reste pertinente.

"Quand un homme transforme la matière inanimée en un produit de son industrie, à côté de la dépense énergétique que doit fournir la force de travail qu'il représente, il y a l'information qu'il apporte en établissant de nouveaux rapports entre les éléments de la matière inanimée qu'il manipule et dont il fera outils, machines ou produits consommables de son travail, en leur donnant une 'forme'." (38)

On peut opposer alors des "sociétés thermodynamiques" à des "sociétés informationnelles". Les premières représenteraient la voie prise par la plupart des sociétés industrielles marchandes modernes, développant la productivité et asservissant les décisions à cette productivité génératrice de bénéfice pour l'un des niveaux du système, le pouvoir hiérarchique et le contrôle de la distribution de l'information tendant à faire fonctionner l'ensemble en "système fermé", plus exactement enfermé dans la logique productiviste (39).

Laborit oppose aux "classes sociales" telles qu'elles ont été analysées par Marx dans la société capitaliste, des "classes fonctionnelles" dans un système où prévaudrait la production et la distribution de l'information, excluant par là même la confiscation du pouvoir par un groupe.

"L'institutionnalisation des règles d'obtention de la dominance (...) constitue bien la structure hiérarchique professionnelle qui permet l'acquisition du pouvoir

(37) Ibid., p. 33.

(38) Ibid., p. 129.

(39) On peut aussi se référer à l'importante étude publiée par l'Institut universitaire d'étude du développement de Genève : L'ambivalence de la production. Logiques communautaires et logique capitaliste. - Cahiers de l'IUED, n° 3, 1976.



politique, mais (...) ce pouvoir politique est un faux pouvoir politique puisque sa raison d'être est le maintien de la dominance des dominants, et de la soumission des dominés dans un processus de production de marchandises."

"Il semble donc absolument évident que pour faire disparaître les dominances hiérarchiques fondées sur les connaissances techniques, il est indispensable d'instituer une généralisation des connaissances non techniques permettant l'instauration des pouvoirs de classes fonctionnelles."

"Nous entendons par là un pouvoir résultant de l'indispensabilité d'éléments appartenant à des organes différents dispersés à travers l'ensemble de l'organisme, mais mus par une même analogie fonctionnelle." (40)

Le raisonnement de Laborit le conduit ainsi à proposer comme horizon de recherche -indispensable selon lui pour éviter à plus ou moins long terme une rupture mortelle des systèmes humains (41)- un système de "société informationnelle" où fonctionnerait l'autogestion généralisée où chaque individu jouerait un rôle reconnu, mais qui ne devrait être assorti d'aucun pouvoir, le pouvoir s'identifiant de plus en plus avec l'information elle-même reliée à l'expression des besoins et de la créativité.

Une part importante des théoriciens de l'autogestion s'appuient sur les analyses de Laborit. Elles rejoignent d'une certaine façon les réflexions qui remettent en cause la notion classique de l'économie.

#### b) La critique de l'économie politique de J. Baudrillard

J. Baudrillard s'attache à dénoncer ce qu'il considère comme une gigantesque mystification théorique à conséquences opératoires : la production, qui se présente comme le fondement de l'économie, tant dans les analyses marxistes que dans la vision du capitalisme, n'est rien d'autre qu'un "miroir" qui masque le fonctionnement d'un code symbolique qui, lui, régit les rapports sociaux et déborde largement le domaine de l'économie.

(40) Ibid., pp. 234-237.

(41) Les travaux de Michel SERRES (Trahison : la thanatocratie. In Hermès III. La traduction.- Paris, Ed. de Minuit, 1974) ont particulièrement éclairé ce problème.

"Le travail n'est plus une force, il est devenu sième parmi les signes. Il se produit et se consomme comme le reste. Il s'échange avec le non-travail, le loisir, selon une équivalence totale, il est commutable avec tous les autres secteurs de la vie quotidienne. Ni plus ni moins 'aliéné', il n'est plus le lieu d'une 'praxis' historique singulière engendrant des rapports sociaux singuliers (...). Le travail ainsi vidé de son énergie et de sa substance (et très généralement désinvesti) ressuscite comme modèle de simulation sociale, entrafant avec lui toutes les autres catégories de l'économie politique dans la sphère aléatoire du code." (42)

Le salaire tend à n'être plus le moyen de reproduction quantitative de la force de travail, mais devient la

"sanction du statut de force de travail, le signe de l'obéissance à la règle du jeu du capital."

Le capital "investit" la vie humaine par son code et sa loi. Il transforme le travailleur en "preneur de biens", tout en usant de sa force de travail. Le travailleur devient au moins autant un demandeur d'objets qu'un producteur.

"... A partir du moment (...) où la consommation devient littéralement dirigée, c'est-à-dire prend force à la fois de mythe et de variable contrôlée, on entre dans une phase où ni la production ni la consommation n'ont plus de déterminations propres ni de fins respectives -mais sont toutes deux prises dans un cycle, ou une spirale, ou un enchevêtrement qui les dépasse, et qui est celui de la croissance. Celle-ci laisse loin derrière elle les objectifs sociaux traditionnels de la production et de la consommation. Elle est un processus à elle seule, pour elle seule." (43)

La force de transformation du système ne peut plus alors venir de ceux qui acceptent ce rôle de "classe constituée" dans le processus de production, à l'intérieur d'un mode de production qui n'a plus d'existence que fictive, dans la connivence entre les éléments reproducteurs du système apparemment séparés par un antagonisme de classe. L'objet de la lutte sociale ne peut être l'appropriation d'un profit dont l'utilisation reste alignée sur la logique aliénante de la production/consumation des objets. La "subversion" ne

(42) BAUDRILLARD (J.).- L'échange symbolique et la mort.- Paris, Gallimard, 1976.- pp. 23-25.

(43) BAUDRILLARD (J.).- Op. cit., p. 39.



peut venir que d'ailleurs, hors du champ des rapports antagoniques/complémentaires.

"D'où le rôle majeur des étudiants, des jeunes, disqualifiés d'avance, volontairement ou non, mais aussi de toute espèce de catégorie sociale, de communauté régionale, ethnique ou linguistique, lorsqu'elle tombe, de par le procès même de centralisation et de pyramidalisation technocratique du système, dans la marge, dans la périphérie, dans la zone de désaffection et d'irresponsabilité. Exclues du jeu, leur révolte vise désormais la règle du jeu. Désocialisées, elles mettent en échec le principe de réalité sociale capitaliste, et non seulement leur exploitation par ce système. Ségréguées, discriminées, satellisées, toutes ces catégories sont reléguées, au fur et à mesure de la structuration du système comme code, en position de termes non marqués. Leur révolte vise désormais l'abolition de ce code, de cette stratégie faite de distinctions, de séparations, de discriminations, d'oppositions structurales et hiérarchisées." (44)

Cette réflexion est importante dans la mesure où elle porte sur l'objet du pouvoir, et il est clair qu'elle concerne la problématique d'institutionnalisation de la participation en tant que démarche d'organisation d'un pouvoir orientant le développement. Elle touche aussi en profondeur l'analyse des données constitutives du développement.

Jacques Attali, dans une recherche qui se relie à la fois à Laborit et à Baudrillard, accepte la critique radicale de l'économie politique. Il plaide pour une "a-croissance" implosive, par opposition à la "croissance explosive" impulsée par la plus-value et le profit. Le mouvement "implosif" permettrait de réorienter l'utilisation de l'énergie sociale dans le sens d'un déblocage de l'information relationnelle, la vie sociale s'organisant "ailleurs que dans la valeur d'échange et au-delà de la valeur d'usage." L'autogestion deviendrait progressivement une procédure de légitimation du pouvoir au sein d'une "société relationnelle". Elle trouverait les formes de son institutionnalisation à tous les niveaux où sont prises les décisions concernant la vie des citoyens, non seulement dans les instances

(44) BAUDRILLARD (J.). - Le miroir de la production. - Paris, Casterman, 1973, p. 114.

politiques se décentralisant et, dans l'entreprise, se démocratisant, mais aussi

"les espaces naturels, l'environnement, la santé, la culture pourraient être gérés de façon beaucoup plus collective en associant tous ceux qui sont concernés à leur valorisation." (45)

c) Ivan Illich et le courant anti-institutionnaliste

Le message -il s'agit d'un message plus que d'une théorie- élaboré et transmis par Ivan Illich, dans une perspective de quasi-prophétisme, pousse à l'extrême la critique des rapports sociaux et des structures de la société industrielle. Humaniste, il vise, au plus profond, à établir la justice sociale:

"Un défi nous est lancé : il convient d'abattre les systèmes sociaux et économiques qui ont fait leur temps; qui érigent une barrière entre ceux qui ont trop de privilèges et ceux qui n'en ont pas assez. Tous, tant que nous sommes, chef de parti, contestataire, homme d'affaires, ou travailleur, professeur ou étudiant, nous partageons une culpabilité commune. Nous ne sommes pas parvenus à effectuer les changements nécessaires dans nos idéaux et nos structures sociales." (46)

La critique d'Illich s'appuie sur l'analyse du rôle des institutions dans la société industrielle présente, qui exercent un pouvoir de conditionnement par rapport à l'emprise des appareils de production. Il y a là une convergence certaine avec J. Baudrillard.

"Peu à peu, les institutions n'ont pas seulement façonné notre demande, elles ont aussi donné forme à notre logique, c'est-à-dire à notre sens de la mesure. D'abord on réclame ce que produit l'institution, bientôt on croit ne plus pouvoir s'en passer. Et moins on jouit de ce qui est devenu une nécessité, plus on ressent le besoin de le quantifier. Le besoin personnel devient un manque mesurable." (47)

(45) ATTALI (J.).- La parole et l'outil.- Paris, PUF, 1975.- p. 227.

(46) ILLICH (Ivan).- Libérer l'avenir.- Paris, 1971.- p. 14.

(47) ILLICH (Ivan).- La Convivialité.- Paris, Seuil, 1973.- p. 39.

Toutes les citations d'Illich qui suivent sont tirées de ce même ouvrage ; nous n'indiquons donc que la page.





L'une des raisons essentielles des effets de blocage et de domination dans le système social provient du fait que la logique des machines prévaut effectivement sur ces besoins humains médiatisés par les institutions. Ceci pose la question du module des outils maîtrisable :

"Lorsqu'une activité outillée dépasse un seuil défini par l'échelle ad hoc, elle se retourne d'abord contre sa fin, puis menace de destruction le corps social tout entier. Il nous faut déterminer avec précision ces échelles et les seuils qui permettent de circonscrire le champ de la survie humaine." (p. 11)

L'homme, le groupe social, sont ainsi menacés par la "néga-machine" qui engendre une bureaucratie et des institutions spécialisées. Dans un tel contexte, le mouvement logique des choses conduit à la centralisation du pouvoir.

La réponse et le remède à de tels dangers résident dans la transformation du système social, non pas pour permettre aux individus et aux groupes de base de conquérir le pouvoir détenu par ceux qui les oppriment ou les exploitent, mais pour définir un autre mode de vivre en commun, en changeant les objectifs et les procédures.

Illich parle alors d'inverser les institutions et la société. Mais il faut reconnaître que les nouveaux rapports institutionnels sont très loin de l'image ordinaire évoquée par ce concept. Les rapports sociaux entrent alors dans un code beaucoup plus souple où chacun recherche au maximum à développer sa créativité, son pouvoir et son savoir, à la condition expresse de ne pas entraver le même pouvoir chez autrui.

Il faut d'abord casser les institutions telles qu'elles fonctionnent (particulièrement l'école, les systèmes de transport, l'organisation de la santé, etc., en les déprofessionnalisant)

"Il n'y a qu'une façon de liquider les dirigeants, c'est de briser la machinerie qui les rend nécessaires, et par là même la demande massive qui assure leur empire." (p.37)

On aboutit alors à la société conviviale qui assure la participation de chacun à son propre développement et au développement de tous.

"J'appelle société conviviale une société où l'outil moderne est au service de la personne intégrée à la collectivité, et non au service d'un corps de spécialistes. Conviviale est la société où l'homme contrôle l'outil." (p. 13)

"Une société conviviale est une société qui donne à l'homme la possibilité d'exercer l'action la plus autonome et la plus créative, à l'aide d'outils moins contrôlables par autrui." (p. 43)

Ces outils ne sont pas, par principe, archaïques, même si, pour Illich, il est important de viser à réduire les dépendances énergétiques. Dans une vision quelque peu prophétique, dès avant la grande "guerre du pétrole" bouleversant l'économie mondiale, il développe un plaidoyer pour l'énergie animale et la bicyclette, intégrables dans la recherche de l'équilibre écologique. Mais, par ailleurs, le téléphone correspond bien à la définition qu'il donne de l'outil convivial.

Dans le fonctionnement du nouveau système social, trois principes régiront la participation, la rendront possible et significative :

## Fundação Cuidar o Futuro

- " a) un conflit soulevé par une personne est légitime ;
- " b) la dialectique de l'histoire a le pas sur les processus présents de la décision ;
- " c) le recours à la population, à des pairs choisis entre égaux, scelle les décisions communautaires."

(p. 75)

Pour aboutir à ce nouveau système, il faut pouvoir identifier les niveaux constitutifs du pouvoir et les instruments à travers lesquels il prend forme.

"On comprend qu'une autre société est possible quand on parvient à l'exprimer clairement. On provoque son apparition quand on découvre le procédé par lequel la société présente prend ses décisions. On organise sa structure quand on utilise la langue maternelle et les procédures traditionnelles du Droit pour servir des buts opposés à ceux que se fixe leur présent usage. Car, dans chaque société, il y a une structure profonde qui organise la prise de décision. Cette structure existe partout où des hommes s'assemblent (...) Si nous ne nous mettons pas d'accord sur une procédure efficace, durable et conviviale, afin de contrôler les outils sociaux, l'inversion de la structure institutionnelle existante ne pourra être ni amorcée ni surtout maintenue. Il se trouvera toujours des cadres supérieurs





pour vouloir augmenter la productivité de l'institution, et des tribuns pour promettre la lune aux foules avides." (pp. 134-135)

Illich ouvre des horizons, mais n'entre pas dans le concret des politiques possibles et de l'expérimentation sociale des choix qu'elles expriment. Les théories de l'analyse et de l'action institutionnelles, et celles de l'autogestion, qui ne sont pas sans rapport entre elles, se veulent d'une certaine façon plus rigoureuses et s'attachent à établir leurs relations avec les pratiques qui les fondent.

## 2/ Les théories institutionnalistes et la socianalyse

Elles se distinguent profondément de la "sociologie classique", celle de Durkheim et Mauss, qui donnent une place de premier plan, nous l'avons vu à travers l'analyse de la conceptualisation, aux institutions comme formes pertinentes des rapports sociaux perçus non pas comme dialectiques, mais comme stable résultant d'un consensus socio-culturel transmis par l'éducation. Durkheim insiste sur le fait que le "collectif" représente un niveau distinct de la somme des individus qui le composent et peut représenter ainsi un objet spécifique qui sera précisément l'objet de la sociologie. Ce niveau collectif s'organise en institutions qui régissent les conduites, les comportements sociaux, sans s'articuler avec le système économique et le niveau du pouvoir politique.

Le marxisme bouleverse profondément l'univers théorique de la sociologie des institutions, en mettant en vedette l'analyse des rapports sociaux comme lieu de la lutte des classes et en s'attachant à définir l'Etat et le pouvoir d'Etat comme instrument de la domination de classe.

Le courant de l'analyse institutionnelle va diviser de façon très aiguë son attention sur l'institution non seulement comme instrument de pouvoir, mais comme processus dynamique d'établissement d'un pouvoir. Les rapports sociaux passent par l'institution, et l'analyse de l'institution permettra non seulement de comprendre,

mais d'intervenir. Il s'agit, alors, de transformer profondément la conception de la sociologie qui réunit dans la démarche d'analyse institutionnelle élaboration théorique et action.

Les initiateurs de l'analyse institutionnelle sont pratiquement tous passés par l'adhésion à une certaine analyse marxiste, mais entendent dépasser le refus d'élucidation du pouvoir bureaucratique à l'intérieur de toutes les institutions, y compris celles qui se revendiquent comme l'expression du pouvoir prolétarien.

Les concepts de base de ce renouvellement, dûs à C. Castoriadis, mettent en évidence, nous l'avons vu, la distinction des catégories de l'"instituant" (48) et de l'"institué" qui seront reprises ensuite par G. Lapassade et R. Lourau (49). Pierre Rosanvallon résume ainsi l'argument des analystes institutionnels :

"Toute institution est le compromis maladroit et plus ou moins stable qu'un système édifié pour résoudre ses conflits essentiels et organiser son fonctionnement : l'institution, c'est à la fois de l'institué (de l'ordre établi, des normes reconnues et de l'instituant (de la contestation, du neuf en train de germer). Si, dans une société donnée, une institution c'est d'abord de l'institué, c'est aussi un compromis constant avec l'instituant. Si l'institué de l'institution-entreprise c'est de produire du profit, l'instituant, que représente la capacité de contestation des travailleurs, est sans cesse actif : on ne peut définir l'entreprise capitaliste sans tenir compte du jeu conflictuel entre ces deux pôles -l'institué étant dominant." (50)

La démarche institutionnaliste aboutit à récuser la distinction classique du marxisme entre infrastructure et superstructure. L'institution est un lieu de conjonction où s'articulent les plans économique, politique et idéologique. Il n'est pas possible, pour eux, de renvoyer l'institution à la seule catégorie des superstructures.

(48) Voir : CASTORIADIS (C.).- La société bureaucratique.- Paris, Plon 10/18, 1973.- Et : L'institution imaginaire de la société.- Paris, Seuil, 1975.

(49) LAPASSADE (G.).- Recherches institutionnelles.- Paris, Gauthier-Villard.- 3 T, 1967-1971.  
LOURAU (R.).- L'instituant contre l'institué.- Paris, Anthropos, 1969.

(50) ROSANVALLON (P.).- L'âge de l'auto-gestion.- Paris, Seuil, 1976.- p. 92.





Le mouvement institutionnaliste, né au début des années 60, prend un regain de vigueur à travers l'expérience de mai 1968 qui conduit à mettre au premier plan le problème de l'autogestion à l'intérieur des institutions. Il se définit comme socianalyse, c'est-à-dire "analyse institutionnelle en situation d'intervention", à la fois théorie et méthode.

Les présupposés sont explicités en ces termes par Lourau et Lapassade :

"Toutes les catégories sociales peuvent découvrir leur véritable place dans la production et dans l'organisation sociale, si cette découverte se fait sur le tas, dans les situations concrètes de travail, de repos, de loisir, d'éducation, de soins, d'administration, etc. Le savoir social, pour l'analyse institutionnelle, n'est pas produit par les spécialistes seuls ; il n'est pas donné après coup à ceux (en général les responsables, les institutions qui payent) qui ont demandé une enquête. Ce savoir est produit par les acteurs eux-mêmes. et en situation de travail analytique (l'analyse des institutions étant non plus une spécialité de sociologue, de psychosociologue, de juriste ou de spécialiste de la politique, mais la tâche de tous, quel que soit le degré de culture ou de connaissance spécialisées." (51)

La méthode, puisque l'on est dans un processus opératoire, obéira à un certain nombre de règles (52) :

a) "L'analyse de la demande" du groupe représentatif de l'institution qui fait l'objet de l'intervention, demande explicite autant que demande implicite. Le groupe institutionnel est entendu au sens large : non seulement les membres, mais les usagers de l'institution.

b) "L'autogestion de l'intervention par le collectif-client", c'est-à-dire la prise en compte de l'organisation de l'intervention (horaire, répartition en groupes et sous-groupes, etc.).

c) "La règle du 'tout dire', ou de libre expression", afin de pouvoir atteindre le "non dit" institutionnel.

(51) LAPASSADE et LOURAU.- Clefs pour la sociologie.- Jam cit. p. 178.

(52) Ibid., p. 199-200.

d) "L'élucidation de la transversalité des appartenances positives et négatives aux nombreux groupes, catégories, idéologies et autre particularités qui viennent nier l'appartenance commune à l'organisation".

e) "L'analyse des implications que les socialanalystes" font eux-mêmes en réponse à la demande du "groupe-client".

f) "La construction ou l'élucidation des analyseurs. Par analyseur, on entend les éléments qui, par les contradictions de type divers qu'ils introduisent dans la logique de l'organisation, énoncent les déterminations de la situation".

La pratique socialanalytique s'est surtout répandue en France en Belgique et en Allemagne, non sans traverser de sérieux conflits (53) avec l'influence, acceptée ou refusée, de la bio-énergie.

La socialanalyse a le mérite d'avoir proposé et expérimenté une démarche "clinique" orientée toute entière vers l'élucidation de la nature de l'institution et de la participation effective situées dans le vécu social. Elle rejoint, par là, à un degré limite et critique, la problématique autogestionnaire.

### 3/ Les développements théoriques de l'autogestion

Les partisans et les praticiens de l'autogestion n'apprécient guère que l'on parle de théorie au sens très classique du terme en évoquant leur recherche. En effet, la voie autogestionnaire est avant tout une option politique impliquant des transformations radicales de la société. Elle n'est pas cependant sans référents théoriques. Nous nous appuyerons, pour une bonne part, sur les analyses d'Yvon Bourdet pour en proposer une synthèse. Le travail de recherche animé par Bourdet à travers le CICRA (Centre international de coordination des recherches sur l'autogestion (54) a permis de

(53) Voir : Rémi HESS.- Op. cit., pp. 91-96.

(54) Le CICRA, établi à la Maison des Sciences de l'Homme, à Paris, résulte des travaux des conférences internationales sur la participation, le contrôle ouvrier et l'autogestion, tenues, la première à Dubrovnik en 1972, animée par Rudi Supek, la seconde à Paris en 1977, animée particulièrement par Yvon Bourdet.





rassembler les éléments essentiels pour éclairer un ensemble de phénomènes complexes traversés de nombreux courants divergents, même si l'axe fondamental reste clair. En effet, au sens où l'entend Bourdet, l'autogestion véritable et complète n'existe pas, du moins pas encore. Elle doit être l'aboutissement d'une révolution -la plus profonde- dans l'ensemble des rapports sociaux. Mais elle s'annonce, apparaît comme tendance, épisodique, fugitive ou plus tenace, à travers des expériences ou expérimentations sociales qu'il est important de pouvoir déchiffrer (55).

L'autogestion, comme espérance, anticipation, aboutissement, est reliée à une chaîne de phénomènes sociaux, d'organisations, de dispositifs institutionnels qui l'évoquent ou qui l'annoncent, sans que l'on puisse parler de véritable continuité ou enchaînement de l'un à l'autre.

L'autogestion, c'est le contraire de l'hétérogestion, c'est-à-dire le rattachement à une responsabilité, dans le premier cas, totalement entre les mains du sujet, dans le second cas, totalement extérieure au sujet. On peut donc voir deux façons de poser la problématique autogestionnaire et d'avancer dans la voie qu'elle propose.

Une première façon est négative et pragmatique : on peut aller vers l'autogestion, en quelque sorte à son corps défendant, parce que l'hétérogestion pose une série de difficultés qu'on ne peut résoudre qu'en brisant quelque peu le cercle où on l'enferme. En ce sens, la "participation aux bénéfiques" (56), la "cogestion" sont plutôt des concessions faites à l'hétérogestion pour en préserver l'économie générale.

(55) Le travail de recherche de Bourdet s'est exprimé particulièrement dans trois ouvrages : BOURDET (Y.).- La délivrance de Prométhée. Pour une théorie politique de l'autogestion.- Paris, Anthropos, 1970.- Pour l'autogestion.- Paris, Anthropos, 1974.- Et, en collaboration avec Alain GUILLERM : Clefs pour l'autogestion.- Paris, Seghers, 1975.

(56) Voir la référence aux analyses de LAJORIT citées précédemment.

Une seconde façon est positive et poussée par une utopie mobilisatrice (ce qui n'exclut pas sa qualité opératoire) : on peut aller vers l'autogestion comme modèle de société, en sacrifiant à l'hétérogestion ce que le contexte ou les contraintes sociales non immédiatement solubles imposent de conserver. En ce sens, la coopération est une étape relativement avancée qui peut déjà représenter une forme imparfaite mais réelle d'autogestion.

La formule du "contrôle ouvrier" apparaît davantage comme une étape intermédiaire, à la charnière entre les résistances du système d'hétérogestion et la poussée autogestionnaire et arrachant coup par coup des concessions s'inscrivant dans cette seconde ligne.

Nous reprendrons brièvement la gamme ainsi évoquée.

#### a) Participation aux bénéfices

Bourdet et Guillerm emploient une comparaison suggestive :

"l'exemple du flûtiste qui participe à l'exécution d'une oeuvre orchestrale illustre bien les limites de l'initiative dans le cas de la participation, puisqu'on dit aussi de lui qu'il est un 'exécutant'." (57)

Cette ligne a été aussi dénommée "association capital-travail". Elle remplace la banale augmentation de salaire par l'entrée en possession d'actions. Le travailleur devient ainsi un "petit porteur" d'actions et se voit intégré au système capitaliste sans que le système de gestion de l'entreprise soit en rien modifié.

#### b) La cogestion

Cette voie a été notamment développée en Allemagne (Mitbestimmung). On parle également de "direction participative par objectifs", "co-direction". Dans ce système, on rencontre ainsi plusieurs formes de participation plus avancée qu'un certain partage de bénéfices. Une première formule touche surtout les niveaux d'exécution :

(57) BOURDET et GUILLERM.- Op. cit. p. 18.





on laisse à une équipe de travailleurs la latitude de s'organiser pour qu'elle puisse définir elle-même les meilleurs moyens d'atteindre les objectifs fixés par l'entreprise. Une autre forme s'applique aux instances de direction les plus élevées. C'est notamment le cas de nombre d'expériences allemandes. Dans cette hypothèse, les représentants des travailleurs (en général par la médiation des syndicats qui y trouvent un surcroît de puissance d'appareil) ont accès au conseil d'administration, à côté des représentants du patronat et selon une proportion qui, dans certains cas, peut être à égalité, du moins théoriquement, avec le pouvoir patronal. La cogestion a notamment pour but, en effet, de désarmer les conflits jusqu'à un certain point.

c) Le contrôle ouvrier va, au contraire, prendre place dans un espace de conflits et à travers les conflits entre direction et travailleurs. On va alors, d'une certaine façon, plus loin que dans le cas précédent puisqu'il s'agit, à l'occasion d'une grève, par exemple, d'imposer à la direction une part d'auto-organisation ouvrière et, plus exactement, de contrôle du processus de travail (cadences, normes, etc.). Cette formule marque un progrès plus sensible vers l'autogestion. Il ne s'agit pas de lâcher du lest pour remédier à un dysfonctionnement du système, mais de faire pénétrer dans le système en place la logique d'un autre système.

#### d) Les coopératives

On a parlé souvent de "doctrines coopératives" plus que de théorie, la doctrine étant l'interprétation d'un système par lui-même avec la revendication de la vérité, alors que la théorie vise plutôt la "science" qui se pose plus comme explicative que comme normative.

Les doctrines coopératives ont été analysées notamment par Henri Desroche et la lignée de chercheurs établie dans l'axe qu'il a tracé au Bureau d'études coopératives de l'École des hautes études en sciences sociales à Paris (58). Nous avons déjà fait référence

(58) Voir notamment, parmi les nombreux travaux d'Henri DESROCHE : Le projet coopératif. - Paris, Ed. ouvrières, 1976. - pp. 399-407.

aux pionniers de Rochdale et à leurs principes. Ils représentent le point pivot entre une préhistoire de la coopération et son entrée dans les voies véritablement opératoires (mais non closes).

Henri Desroche caractérise ainsi les trois âges de l'élaboration coopérative :

"Le premier, qui serait l'âge utopique et que je ferais aller très loin, jusqu'à la nostalgie des Républiques coopératives au début du XIXe siècle. Le deuxième serait l'âge expérimental, ou du moins l'âge empirique qui, au contraire, remonterait assez haut dans les maquis des expériences pilotes. Viendrait enfin l'âge réflexif, non seulement avec la réflexion des économistes, doctrinaires ou théoriciens, mais aussi avec celle des sociologues, des historiens ou même des ethnologues (...). Ce ne seraient pas des âges tels que l'un finisse là où l'autre commence. Ce serait un emboîtement, un tui-lage dans lequel un âge dure au-dessous ou au-dessus des autres." (59)

Les expériences historiques de la coopération couvrent d'immenses domaines et, avec la vie associative d'une façon plus générale, elles tendent à constituer ce que l'on appelle aujourd'hui l'"économie sociale". Nous avons vu l'importance que leur accordaient certains parmi les plus prestigieux responsables des expériences socialistes, notamment Lénine dans sa révision quasi déchirante de l'année 1923 où il déclare la politique coopérative comme une sorte de préalable obligatoire pour "entrer en socialisme". Mais l'expérience léniniste concrète s'est située à peu près constamment aux antipodes de la participation effective.

D'une certaine façon, on peut dire que la coopérative, dans sa voie classique, pose le problème de l'autogestion dans une forme limitée et dans un domaine d'extension limitée. Les pionniers de Rochdale étaient effectivement soucieux de poser l'égalité de responsabilité des associés dans le principe et de la traduire dans les réalités de leur entreprise. A partir de là, l'horizon était ouvert. Certains s'emploient à fixer des bornes et à intégrer le secteur coopératif comme un "tiers secteur" cherchant sa place entre l'économie étatisée et celle de l'entreprise capitaliste libérale au sein d'un même ensemble. D'autres voient la politique coopérative comme

(59) Ibid., p. 406.





un "chemin" vers une généralisation qui conduirait à l'autogestion globale. Dans cette dernière ligne, on peut relever l'importante contribution à la théorisation faite par Mamadou Dia, président du Conseil du Sénégal, en 1962, dans un texte intitulé : "Doctrines et problèmes de l'évolution du mouvement coopératif au Sénégal". Il écrit notamment :

"... passé un certain seuil, la coopération ne peut plus être seulement une approche technicienne efficace, dont la finalité essentielle est d'atteindre des objectifs de production et de commercialisation contrôlés ; mais, au contraire, elle se pose comme un schéma fondamental ordonnant la dialectique de développement, l'organisation du travail humain confronté à des données naturelles et à des moyens techniques, constituant donc le pôle de la cellule économique de base de la société socialiste en voie de se faire. La coopération ne peut être un mécanisme technocratique ou bureaucratique possédant un certain coefficient de rendement et télécommandé de l'extérieur. Elle doit être le lieu élémentaire de prise de responsabilité des hommes dans leurs gestes économiques." (60)

La tentative de Mamadou Dia d'appliquer cette doctrine, bloquée par la grande crise sénégalaise de 1962, débouchait sur des perspectives autogestionnaires.

#### e) L'autogestion

Yvon Bourdet rappelle que le mot a été lancé essentiellement à partir de la référence à l'expérience yougoslave du président Tito en rupture avec le stalinisme (d'après le terme serbo-croate samoupravljje correspondant au concept autogestion). Selon l'analyse d'Yvon Bourdet, l'autogestion ne peut, dans sa pleine acception, se limiter à un espace restreint. Elle correspond à la généralisation du système des coopératives devenant principe organisateur de l'ensemble du système social.

"... Dans le principe, il n'y a pas de différence entre coopérative et autogestion ; mais (...) historiquement, une différence de nature est apparue : l'extension, ou

(60) Texte des "Instructions circulaires" du 21 mai 1962 de Mamadou Dia, intégralement reproduites in : DESROCHE (H.). - Coopération et développement. Mouvements coopératifs et stratégie du développement. - Paris, PUF, 1964. - pp. 290-296.

plutôt, la généralisation du système coopératif ne peut se faire sans abolir l'Etat, remplacé par une organisation nationale d'un type radicalement nouveau (...) Ce que nous appelons autogestion est une autre organisation nationale (ou, mieux encore, une fédération de nations à vocation mondiale) qui supprime le capitalisme et l'étatisme au profit d'un ensemble autogéré de coopératives également associées selon un plan élaboré par la somme des besoins et des désirs. Ainsi, alors que la participation, le contrôle ouvrier et les coopératives ne concernent guère que la production et l'économie, l'autogestion est une transformation radicale, non seulement économique, mais politique, en ce sens qu'elle détruit la notion commune de politique (comme gestion réservée à une caste de politiciens, pour créer un autre sens du mot politique : à savoir la prise en main, sans intermédiaire et à tous les niveaux, de toutes 'leurs affaires' par tous les hommes." (61)

## Fundação Cuidar o Futuro

Cet inventaire assez dense des principales élaborations théoriques permet de mesurer à quel point les problèmes d'"institutionnalisation de la participation au développement" obligent à affronter d'immenses ambiguïtés. Mais il est certain qu'à travers les contradictions et les divergences de langages, de pensées et de lignes, des questions fondamentales apparaissent qui appellent des réponses à travers lesquelles se joue pour une part le futur proche et plus lointain du monde où nous vivons. Pour tenter de dégager quelques voies de clarifications possibles, il faut maintenant esquisser un inventaire raisonné des formes de la participation institutionnalisée les plus significatives, sans oublier, pour les comprendre, les arrière-plans théoriques implicites ou explicitent qui les sous-tendent.

(61) BOURDET, GUILLERM.- Op. cit. pp. 31-32.



- II -

LES FORMES PRINCIPALES  
DE PARTICIPATION INSTITUTIONNALISEE

- Une gamme d'illustrations -

En prenant, par-delà les contradictions et les complexités révélées par la recension des analyses théoriques, la participation dans son sens le plus large, nous pouvons rassembler une gamme d'illustrations des processus et des formes à travers lesquels se cherche l'institutionnalisation.

Nous distinguerons ainsi trois grands domaines sur lesquels doit porter notre investigation :

- . le socio-culturel
- . le socio-économique
- . le socio-politique.

Il est arbitraire et dangereux de dresser entre eux des cloisons étanches. La distinction que nous opérons répond surtout aux exigences de la clarté d'exposition. Nous nous efforcerons, chemin faisant, de marquer les liens étroits qui unissent tous ces domaines au sein du même tissu social. Dans l'interprétation problématique qui suivra, nous inverserons d'autant mieux la perspective, revenant de nouveau -comme pour l'explicitation théorique- de l'analyse à la synthèse, dans la recherche de vues prospectives.



## I. LE DOMAINE SOCIO-CULTUREL

A la recherche des éducations participantes et des institutions ouvertes à leurs pratiques et à leur logique.

Le champ des "pédagogies de la participation sociale" est immense. Il existe, tout d'abord, dans des aires culturelles très différentes, au sein des "sociétés traditionnelles". On peut formuler l'objection selon laquelle on se trouve là aux antipodes du développement. Ce jugement nous semble trop sommaire. Renvoyant aux réflexions déjà faites à propos du concept de développement, nous pourrions dire que, si le développement est la maîtrise, par un groupe humain, de son projet de devenir social, alors les sociétés que l'on perçoit de l'extérieur comme figées, bloquées, conservatrices, assument cependant de l'intérieur leur propre projet de développement, intelligible pour elles dans leur code socio-culturel. Les tentatives, dont nous reparlerons, qui s'attachent à faire s'articuler ou se rejoindre la socio-culture traditionnelle et la socio-économie moderne -telles les expériences des Naam en Haute-Volta et des Centres d'éducation populaire intégrée en Guinée-Bissau- plaident pour que l'on prenne en considération, au moins comme référence de départ, les schémas de la participation "traditionnelle", au "degré zéro" du développement moderne (c'est-à-dire de l'affrontement avec les savoirs et les pouvoirs extérieurs à la communauté). A ce titre, on doit considérer que les éducations traditionnelles sont presque toujours fondées sur une pédagogie de la participation sociale et que, souvent, elles créent les supports institutionnels qui préparent l'intégration des jeunes, une fois passés les rites d'initiation, aux institutions des adultes.

En Afrique noire, par exemple, on peut citer nombre de cas où les "sociétés d'initiation" permettent, à travers les rites de passage, mais sans solution de continuité, d'accéder d'un statut à un autre, d'une institution à une autre. Ainsi, chez les Bambara du Mali, les jeunes entrent d'abord dans la société du NTomo qui est une société d'enfance et d'adolescence (surtout dans les temps anciens ; plus récemment, les âges d'initiation ont reculé et on devrait dire enfance seulement ou pré-adolescence), avec son organisation et ses rites, son contenu socio-



éducatif articulé sur une pratique sociale ; puis, après l'étape majeure que représente la circoncision, ils sont admis à franchir les rites d'initiation ouvrant la porte à la société du Komo qui est le lieu de pouvoir politique des hommes/par excellence -rigoureusement interdit aux femmes- permettant l'accès également à la société du Triwara qui régent les pratiques de l'agriculture, etc. (62) Dans la classe d'âge des jeunes, la contrepartie est une "société de culture en commun", le Ton, où les rôles sont répartis à l'image des rôles sociaux de la société des adultes. On peut penser qu'il s'agit-là d'une technique d'apprentissage de la socialisation, profondément intégrée dans la vie sociale elle-même, et non pas rejetée à la périphérie comme l'est souvent l'école des sociétés industrielles, instituée dans un espace artificiel, à partir duquel devra s'opérer, selon les termes de la pratique éducative moderne, la difficile réintégration sociale. On observe, dans les Samaria du Niger un système très proche de celui des Ton bambara (63) et nombre d'autres références comparables pourraient être alignées.

Dans les sociétés industrielles nées de l'évolution technologique en Occident et dans les espaces sociaux qu'elles influencent ou qu'elles dominent, c'est-à-dire la quasi-totalité du monde actuel, se pose donc ainsi le problème, à l'inverse des univers évoqués précédemment, de la réintégration de l'école, des systèmes éducatifs, dans le milieu. Les théoriciens de la sociologie de l'éducation récente ont montré comment les systèmes scolaires établis hors de l'espace social principal, où se jouent les conflits et luttes de classes, permettaient d'intérioriser le modèle des rapports sociaux par le jeu d'une "violence symbolique" (64). Dans ce cas, le fait que l'institution éducative est préservée (du moins en théorie, sinon en pratique) des effets du mouvement social réel doit (ou devrait) permettre au pouvoir dominant de garantir la "reproduction" de sa dominance. C'est ce contre quoi s'élève le courant

(62) Les sociétés d'initiation bambara ont été bien décrites par D. ZAHAN : Sociétés d'initiation bambara. Le Ntono. le Koré. - Paris, Mouton, 1959.

(63) Voir : P. GALLAUD.- La renaissance des Samaria au Niger.- In Les cahiers de l'animation, Paris, INEP, n° 18, 4e trim. 1977.

(64) Particulièrement P. BOURDIEU et J.C. PASSERON.- La reproduction. Eléments pour une théorie du système d'enseignement. - Paris, Ed. de Minuit, 1970.



de la "pédagogie institutionnelle", en relation étroite avec la théorie de l'analyse institutionnelle que nous avons évoquée plus haut. Pour Michel Lobrot,

"la pédagogie institutionnelle se définit donc, d'une part par la vacance du Pouvoir dans un groupe donné et d'autre part par la possibilité donnée au groupe de se trouver des institutions satisfaisantes, grâce aux initiatives divergentes des participants." (65)

On doit donc, dans cette hypothèse, tenter d'évacuer les incidences des institutions en place pour créer un nouveau rapport né de la confrontation des motivations, des attentes de décision et des projets d'activité des membres du groupe. Le groupe ainsi tend à s'approprier le pouvoir pédagogique et à utiliser le pédagogue fonctionnel comme un pourvoyeur d'information, un catalyseur, voire un "analyste". Ainsi, poursuit Lobrot,

"Le groupe laissé à lui-même réalise en effet -et c'est son principal intérêt- une espèce de reflet de la Société totale et donne la possibilité aux individus de vivre pleinement les échanges et les influences qui devraient normalement se produire dans un société non mécanisée." (op.cit., p. 220)

Cette formulation de la pédagogie participante pousse le processus à l'extrême et renvoie à l'autogestion pédagogique comme condition de l'autogestion sociale (et donc économique). On peut dire que toutes les pédagogies de la participation se sont efforcées de donner accès à l'expérience d'un pouvoir social, à des degrés divers et dans des contextes divers.

Nous prendrons quelques exemples successifs dans l'univers scolaire, dans le champ des éducations d'adultes, dans quelques tentatives de "globalisation éducative" (liaison éducation scolaire - éducation des adultes). Il n'est pas question d'avancer que les unes et les autres se rattachent à la "pédagogie institutionnelle" précédemment définie, mais toutes rencontrent la problématique d'institutionnalisation et se proposent d'assumer le développement.

(65) LOBROT (Michel). - La pédagogie institutionnelle. - Paris, Gauthier-Villars, 1972. - p. 215.



A/ Dans l'univers scolaire

Un exemple caractéristique et dont le rayonnement a été et demeure considérable est celui du mouvement de Célestin Freinet, devenu aujourd'hui Institut coopératif de l'école moderne (ICEM), dont le siège est en France et qui a de nombreuses ramifications hors de France.

Célestin Freinet, en commençant sa carrière d'instituteur de village, en 1920, mesure à quel point les méthodes et l'organisation institutionnelles de la pédagogie atténuent ou détruisent la créativité de l'enfant -surtout dans les classes populaires- en le coupant de la vie, du mouvement social. Il va donc établir un système coopératif à l'intérieur du "groupe-classe" où les enfants feront l'apprentissage d'un travail partagé qu'ils prendront la responsabilité de se répartir entre eux. Le premier support sera une petite imprimerie scolaire qui aura une importance à la fois symbolique et pratique. Le groupe (et chacun) devient créateur de langage (les mots quittent leur statut quasi sacré pour retomber "à la portée de la main") et compose matériellement les "textes libres" créés par les enfants et dont la sélection est établie par eux, en groupe et à travers la discussion, avant de figurer dans le journal de classe. On commence à créer ce "reflet de la société totale" dont parlera Lobrot bien plus tard. Freinet introduit ainsi une dynamique démocratique. Il pousse à la découverte (il croit au progrès), à l'exploration du milieu. Les "classes Freinet" se multiplient ainsi, et l'on trouve la trace de Freinet et de ses méthodes actives prenant forme dans la coopérative scolaire à travers une bonne part des expériences récentes de transformation pédagogique (66).

En Union soviétique, à la suite du pédagogue Makarenko, on rencontre une ligne qui, sur le plan de l'insertion dans les rapports de travail, rejoint pour une part Freinet. Aída Vasquez écrit ainsi :

"... les organismes para-scolaires, cercles de jeunes techniciens et pionniers en liaison avec l'école, organisation des écoles elles-mêmes en collectivités dans

(66) L'histoire est consignée dans l'ouvrage de base d'Elise FREINET.- Naissance d'une pédagogie populaire (méthodes freinet).- Paris, Maspéro, 1974.

D'importants développements d'application récente sont dans : A. VASQUEZ, F. OURY.- De la classe coopérative à la pédagogie institutionnelle.- Paris, Maspéro, 1974.- 2 T.

lesquelles enseignants et élèves ont leur place, ont gardé plus riches d'enseignements aux maîtres qui étaient partis à la recherche de méthodes actives ou de techniques d'organisation du milieu scolaire. En effet, dans un contexte socio-économique différent, la liaison entre l'école -au sens large- et la société soviétique permet aux enfants d'avoir une activité économique validée socialement, de produire véritablement : les grands élèves fabriquent des meubles, des blouses, équipent électriquement (Leningrad) et même construisent entièrement l'école (Prokopyevsk)." (67)

Cette participation est en rapport avec le système social soviétique, de même que John Dewey, au début du siècle, dans une voie pragmatique mais fortement inspirée de la démocratie libérale américaine, lancera une ligne d'action en cohérence avec le régime des Etats-Unis. Dans ce dernier cas, l'école cherche à créer une micro-institutionnalisation participante.

"On connaît (...) le pragmatisme de John Dewey", écrit encore Aida Vasquez, "il n'y a pas de vérité en soi, seule l'efficacité sert de critère ; doit être estimé le plus vrai ce qui est le plus efficace. Dewey nie la priorité des connaissances sur le savoir-faire. Le but de l'école n'est que secondairement l'étude théorique ; d'abord munir les enfants des aptitudes qui leur permettront de réussir et de rendre service ; en conséquence, les entraîner dès que possible au maniement des institutions qu'(ils devront) subir et qu'(ils pourront) utiliser. L'école sera donc à l'image de la société, un microcosme de la société. Elle aura son conseil d'administration composé d'élèves, son conseil juridique, son conseil économique." (68)

En Chine, sous réserve des transformations en cours dans certains niveaux du système éducatif, on peut dire que l'éducation a cherché à s'articuler étroitement à la production. Esin Wen écrivait, en 1975 :

"Un nouveau système éducatif prolétarien prend forme. Si les élèves des écoles primaires et secondaires ont pour tâche principale d'étudier, ils apprennent aussi d'autres choses, c'est-à-dire qu'ils ne se bornent pas à accumuler les connaissances livresques, mais s'initient également à la production industrielle, aux travaux des champs, aux affaires militaires, et critiquent la bourgeoisie. Cela

(67) VASQUEZ (A.). - Vers une pédagogie institutionnelle. - Paris, Maspéro, 1975.- p. 212.

(68) Ibid., p. 204.



leur permet de comprendre les classes et la lutte des classes, de savoir comment travaillent les ouvriers et les paysans et d'acquérir des connaissances plus complètes associant la théorie à la pratique." (69)

### B/ Le champ des éducations d'adultes

Nous prendrons deux points de référence significatifs.

#### 1/ Paulo Freire et l'"alphabétisation-conscientisation"

A partir d'expériences menées en Amérique latine (Brésil d'abord, puis Chili), les méthodes et les idées de Paulo Freire ont exercé une large influence sur les mouvements d'éducation d'adultes.

Paulo Freire est parti de l'hypothèse selon laquelle les adultes en situation de domination économique, sociale et culturelle, pouvaient et devaient, à travers l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, opérer une "re-analyse" de l'univers dans lequel ils vivent, comprendre par là-même la nature de leur rapport au monde, se ressentir comme êtres humains capables de maîtriser leur environnement, en prenant conscience des rapports sociaux de domination ("conscientisation"). Le sujet de l'éducation peut alors exercer sa créativité, se libérer en réalisant ce que Paulo Freire appelle "l'inédit-possible". Il écrit ainsi :

"Le moment important de cette recherche est celui où commence le dialogue éducatif comme une pratique de la liberté. C'est le moment où se réalise l'investigation de ce que nous avons appelé l'univers thématique du peuple ou de l'ensemble de ses thèmes-générateurs." (70)

Ces thèmes, cachés souvent par les "situations-limites" vécues par le peuple, deviendront accessibles et l'analyse qui en sera faite permettra d'en éduire des tâches de libération et de développement. Dans ce contact

(69) Pièces pour un dossier : Aspects de l'éducation en Chine. HSEI WEN.- Enseignement primaire et secondaire. In Perspectives. Revue trimestrielle de l'éducation.- UNESCO, Vol. 7, n° 4, 1975.- p. 518.

(70) FREIRE (Paulo).- Pédagogie des opprimés.- Paris, Maspéro, 1974.- p. 32.



Fundação Cuidar o Futuro

avec le peuple, les éducateurs sont ainsi conduits à réaliser un travail technique d'organisation du savoir. Par exemple, à partir des thèmes générateurs, on pourra déduire les mots générateurs sur lesquels s'appuiera la méthode d'alphabétisation. Mais l'apprentissage renverra ainsi constamment à l'analyse de la situation vécue, incitera à lire les dialectiques qui s'y affrontent. L'action éducative de base se fait au sein du milieu, dans un "cercle de culture" constitué par les sujets. Le processus trouvera ainsi ses structures dans le mouvement de libération qui sera une constante articulation de la théorie et de la pratique (praxis).

## 2/ Les animations participantes africaines des années 60

Au lendemain de la proclamation d'indépendance d'un certain nombre d'Etats africains, au début des années 60, se posait pour eux le problème du choix d'une politique de développement correspondant à leur situation nouvelle. Plusieurs lancèrent alors des expériences d'"animation participante" comme lignes d'éducation d'adultes en vue de la transformation des rapports entre l'Etat et les communautés de base et de la création, au sein de ces dernières, de structures de développement permettant la participation (71).

En Afrique noire, le Sénégal, sous l'impulsion de son premier chef de gouvernement, Mamadou Dia, ouvrit la voie avec l'"animation rurale" (se doublant par la suite d'une tentative d'"animation urbaine") qui pouvait se définir comme une "éducation en vue de la participation". Mais il est clair que la perspective ne s'arrêtait pas au domaine de l'éducation. Le problème de la transformation des structures et de l'institutionnalisation était posé, d'entrée de jeu. Nous avons déjà cité, dans l'analyse des théories, la "doctrine coopérative" de Mamadou Dia telle qu'il l'exprimait en 1962. La méthodologie conduisant à la "structuration" telle qu'elle devait prendre place dans le projet sénégalais, passait, dans sa phase de formation d'animateurs désignés par leurs communautés, par la découverte et l'explicitation de la problématique de développement telle qu'elle était vécue par les paysans. Ceci

(71) Nous avons étudié particulièrement ces expériences dans un récent document d'étude réalisé pour l'UNESCO : COLIN (R.). - Les méthodes et techniques de la participation au développement. - Jam cit.





s'opérait à travers des "sessions d'animation" dont les analyses et conclusions étaient ensuite reprises au niveau des villages. On peut déceler, dans cette voie, une certaine convergence avec les "thèmes générateurs" de Paulo Freire. Nous reviendrons sur les étapes d'institutionnalisation.

Des expériences d'orientation comparable se sont fait jour au Niger et à Madagascar à partir de 1962 et dans le Sud tchadien entre 1968 et 1971.

### C/ Quelques tentatives de globalisation d'éducation participante

1/ La ligne sénégalaise de 1962 que nous venons d'évoquer était partie de l'éducation des adultes et de l'animation des communautés, sans pouvoir prendre en compte une réforme plus globale de l'enseignement et du système éducatif touchant notamment l'éducation formelle. C'est une dizaine d'années après que la question était reprise par une loi de réforme de l'enseignement (1971) tendant à résoudre le difficile problème de l'intégration -et de la réintégration- des jeunes passant par l'école dans le système économique et social (72).

C'est dans ce contexte qu'a pris forme l'Enseignement moyen pratique qui s'attache à mettre en place des foyers de formation s'adressant à des jeunes du niveau post-primaire et recherchant un système de cogestion avec les communautés villageoises (73).

2/ En Haute-Volta, la recherche d'adaptation de l'appareil d'enseignement au milieu rural conduisait, au début des années 60, à créer des "Centres d'éducation rurale" qui se fondaient surtout sur une "ruralisation

(72) J'ai eu l'occasion d'étudier plus en profondeur l'ensemble de l'éducation sénégalaise dans un travail de thèse : COLIN (R.). - Systèmes d'éducation et mutations sociales. Continuité et discontinuité dans les dynamiques socio-éducatives. Le cas du Sénégal. Thèse pour le Doctorat d'Etat en Sciences humaines.- Paris V, 1977.

(73) Voir : A la recherche d'une éducation des jeunes pour le développement. L'Enseignement moyen pratique (EMP) au Sénégal.- In Les cahiers de l'animation, Paris, INEP, n° 18, 4e trim. 1977.

du contenu". A partir de 1967, une tentative novatrice venait transformer profondément l'approche initiale, sous l'instigation de Lédéa-Bernard Ouédraogo. Ce dernier expérimentait une formule se fondant, au point de départ, sur l'appel à la structure traditionnelle d'éducation et d'organisation de la jeunesse en pays mossi, le Naam auquel nous avons déjà fait référence. Pour y aboutir, les éducateurs promoteurs de l'opération commencent par un travail de contact et de dialogue avec la communauté, en respectant rigoureusement le langage et les voies de la culture traditionnelle. Ce dialogue tend à informer et consulter les adultes sur les perspectives d'appel à une modernisation du Naam. Le Naam, qui regroupe les garçons et les filles d'une même classe d'âge dans leur période d'adolescence, va ainsi s'articuler d'une part avec l'ancien CER (qui devient instance spécifique de formation du Naam) et d'autre part avec l'organisation villageoise qui s'implique en désignant des "anciens" comme "conseillers".

Partant d'une image au second degré de la structure sociale villageoise (du type de celle que nous avons décrite pour les Ton du Mali), l'organisation du Naam va prendre en charge des fonctions socio-culturelles et socio-économiques plus modernes, devenant ainsi un "groupement de jeunes agriculteurs" (GJA), de type précoopératif. On passe ainsi donc à une première phase d'institutionnalisation (74).

L'expérience a atteint un premier stade de diffusion dans les "Offices régionaux de développement" (ORD) de Haute-Volta. Des difficultés restent à surmonter pour trouver les voies de "propagation" du mouvement de participation ainsi organisé à travers les structures des autres niveaux.

3/ En Guinée-Bissau, dès l'aboutissement de la lutte de libération, marquant la fin d'une très longue période de guerre, le gouvernement se préoccupait de la nécessité de transformation du système éducatif en

(74) Le processus complet a été décrit par L.B. OUEDRAGO lui-même dans un travail de thèse : Les groupements précoopératifs au Yatenga, Haute-Volta. Essai de modernisation d'une structure éducative traditionnelle. le Naam. - Thèse de 3e cycle, Paris, EHESS, 1977. Voir aussi : OUEDRAGO (L.B.), MIGNOT-LEFEBVRE (Y.). - Participation et autodéveloppement. Le cas des groupements Naam au Yatenga. - Paris, UNESCO, Division de l'étude du développement. Rapports/ Etudes, PAR J, 1978.





proie à un dualisme très marqué. En effet, on observait d'une part, dans le milieu urbain et péri-urbain, un système hérité du colonisateur portugais, bâti de façon très classique et académique et coupé des réalités économiques, sociales, culturelles et politiques de la part la plus importante du pays ; d'autre part, dans les anciennes "zones libérées", un système d'éducation né au sein même des organisations de lutte et intégré dans l'organisation paysanne villageoise (les "tabancas"), fonctionnant en quasi-autogestion, mais sans articulation avec le monde extérieur.

L'une des hypothèses de travail, pour rechercher un dépassement de ces contradictions, consistait à créer des "Centres d'éducation populaire intégrée" (CEPI) au sein même de la réalité paysanne, mais relié au système général d'enseignement en voie de transformation. Ainsi se sont mis en place dans deux régions, au Nord (Cacheu), au Sud (Tombali), des CEPI expérimentaux chargés de mettre au point les méthodes nouvelles et de former les premiers noyaux d'éducateurs d'un nouveau style. Les résultats sont apparus très positifs. La voie ainsi tracée, partant d'une approche éducative, s'inscrit dans la recherche d'une institutionnalisation de la participation au développement. On peut en relever ainsi les caractères essentiels :

Le premier "étage" du CEPI (qui a vocation à réaliser progressivement l'éducation globale de la communauté) touche les jeunes au sortir du primaire (5e et 6e classes). Le programme de ces classes nouvelles procédera directement des discussions et dialogues établis entre les éducateurs du CEPI et les organisations paysannes villageoises (comités de tabancas du PAIGC) (75). Ainsi apparaissent les thèmes (à comparer avec les "thèmes générateurs" de Paulo Freire) autour desquels s'organisera l'ensemble de la formation. Pour la 5e classe, quatre séries de thèmes ont été choisis touchant l'agriculture, la technique et l'équipement villageois, la santé, la culture populaire. Chaque thème sera traité un jour entier de chaque semaine à travers la succession de trois séquences : 1/ Etude de la réalité, menée par les délégués de la communauté, "formateurs-paysans", transmettant tout le savoir et la pratique dits "traditionnels" ; 2/ sur le même objet, reprise, dans une perception

(75) Le Parti de l'Indépendance de la Guinée et du Cap-Vert (PAIGC) est la structure, profondément enracinée dans la base populaire, qui oriente et anime la vie politique et sociale. Il existe un comité du PAIGC, démocratiquement élu, dans chaque tabanca.

"scientifique externe", par les éducateurs de l'équipe du CEPI ;  
 3/ En synthèse, comparaison et confrontation entre les deux séquences précédentes pour rechercher les pratiques de développement possibles répondant aux problèmes de la communauté et s'ouvrant à la participation, des jeunes autant que des adultes.

Si l'on travaille ainsi au CEPI quatre jours par semaine, le reste du temps les jeunes sont au travail dans leur famille et leur village. On voit ainsi s'établir une véritable participation institutionnelle des représentants des communautés au CEPI, cependant que, dans les tabancas, on recherche à mettre en place des équipes d'éducation d'adultes. Dans le même temps, on commence à étudier l'organisation de groupements de jeunes de type pré-coopératif s'intégrant dans l'organisation communautaire et contribuant à la dynamiser (76).

4/ En Tanzanie, la préoccupation de faire de la transformation du système éducatif l'une des dimensions essentielles du changement des rapports sociaux apparaît dès le lancement de la politique des "ujamaa" comme base du développement tanzanien, au moment de la "charte d'Arusha" en 1967. C'est cette même année que le président J.K. Nyerere (qui tient à garder son titre de "mwalimu", c'est-à-dire "maître", au sens d'éducateur) publie son livre "L'éducation. clé de l'indépendance" (77)

Au départ, le socialisme tanzanien trouve en place un système d'enseignement très classique légué par la colonisation britannique. Le gouvernement va s'efforcer, dans la ligne des ujamaa, de le transformer et l'intégrer à la communauté et aux nouvelles structures bâties dans l'esprit de l'auto-développement ("self reliance"). Ceci n'ira pas sans difficulté, mais la volonté apparaît ferme, à travers la diversité des expériences, d'articuler les niveaux d'éducation formelle et non formelle. (78)

(76) Les CEPI ont été étudiés dans le rapport sur "Les méthodes et techniques de participation au développement", déjà cité, et font l'objet d'une étude de cas dans l'un des documents destinés à la prochaine Réunion régionale sur la jeunesse en Afrique, de l'UNESCO.

(77) NYERERE (J.K.).- Education for self reliance.- Dar-es-Salam, 1967.

(78) Voir l'étude très complète d'Arthur GILLETTE.- Beyond the non-formal fashion. Towards educational revolution in Tanzania.- Center for international education. Hills South, University of Massachusetts, 1977.





Des expériences pilotes concordent, dans leur orientation, avec, notamment, certaines recherches de Guinée-Bissau et de Haute-Volta que nous venons d'évoquer. Ainsi le projet pilote de Kwamsisi :

"Avant l'expérience, écrivent des responsables tanzaniens, l'école avait un programme par matières du type classique qui ne tenait guère compte de la vie du village alentour. Les villageois la considéraient comme une institution fonctionnant simplement pour le plaisir d'éduquer. Il y avait donc intégration minimale de l'école à la société environnante. Administrativement, l'école et le village formaient deux entités séparées, qui coexistaient en réaction logique aux conditions de la vie, sans plus. A l'heure actuelle, on s'attache à intégrer complètement la vie scolaire à celle des habitants de Kwamsisi. Le résultat en est un sentiment général de solidarité et, par voie de conséquence, une mise en commun de toutes les ressources et de tous les efforts en vue du succès de la communauté dans son ensemble. Désormais, l'école fait partie de la communauté, ce que confirme le fait que, du point de vue administratif, le président du village dirige l'ensemble du village, y compris l'école." (79)

Les quelques éclairages auxquels nous venons de faire appel ne représentent qu'une part infime d'un ensemble bien plus vaste ; mais ils mettent l'accent sur le fait que la participation culturelle n'a de sens que si elle entraîne vers (ou s'intègre à) la participation économique et sociale. Ainsi, l'éducation participante ouvre la voie à la coopérative.

## II. LE DOMAINE SOCIO-ECONOMIQUE ET L'ENTREPRISE PARTICIPANTE

Nous avons vu qu'il existait une relation logique entre la coopérative et l'entreprise autogestionnaire. La première comporte nécessairement un minimum d'autogestion dans son mécanisme institutionnel. La seconde vise à instituer une "participation complète" à tous les niveaux de son fonctionnement. Mais, dans la réalité concrète, les variantes

(79) MITANDE (P.K.), MWAJUMBE (R.Z.).- L'éducation populaire liée au développement. L'expérience de la Tanzanie. In Réformes et innovations éducatives en Afrique. Expériences et innovations en éducation, n° 34.- UNESCO, Bureau international de l'éducation, 1977.- p. 23.

les pesanteurs, voire les dérives sont nombreuses. Nous nous attacherons surtout à saisir la problématique de l'institutionnalisation à travers quelques exemples touchant l'une et l'autre de ces catégories.

#### A/ Le monde coopératif

Il s'agit en effet d'un monde plus que d'un domaine précis, que les typologies s'efforcent de fixer sans pouvoir toujours donner des clés satisfaisantes. L'Alliance coopérative internationale distingue ainsi sept catégories : les coopératives de consommation, les coopératives de production industrielle, les coopératives agricoles, les coopératives de crédit, les coopératives de pêcheurs, les coopératives d'habitation, la rubrique des "coopératives diverses" enfin. Henri Desroche a montré l'importance de croiser cette sectorialisation élémentaire avec des classifications faisant place à d'autres critères. Il attire en particulier l'attention sur l'intérêt de distinguer les "coopératives d'entreprises" et les "coopératives de commerçants" dans le grand chapitre de la distribution coopérative (80). Ces deux formes, parmi d'autres, montrent les différences que peuvent prendre les voies d'institutionnalisation.

Le passage à l'institutionnalisation peut prendre de multiples formes. Nous avons déjà, dans une autre étude consacrée aux méthodologies de la participation, explicité la manière dont s'étaient opérées la formalisation et l'institutionnalisation coopératives au Niger à partir du travail initial d'animation (81). On voyait ainsi, après une première ouverture d'information/formation participante, dispensée à travers des "sessions d'animation" du premier degré, se mettre en place une première structure informelle : le "Regroupement de villages animés" (RVA), qui établissait un niveau initial d'organisation commune. Ensuite, le RVA se transformait en section de coopérative et s'articulait avec les partenaires de l'encadrement technique pour prendre part à l'organisation des structures de développement régional.

(80) DESROCHE (H.).- Le projet coopératif.- Jan cit., p. 145.

(81) COLIN (R.).- Les méthodes et techniques de la participation au développement.- Jan cit., pp. 103-106.





Il n'est pas sans intérêt de revenir sur le dossier sénégalais de 1962 que l'on peut considérer comme l'une des sources d'inspiration essentielles de l'expérience nigérienne subséquente. Il permet de voir comment les orientations de la doctrine coopérative énoncée par Mamadou Dia prenaient forme dans la réalité en s'institutionnalisant au sein d'un contexte général où l'on cherchait à transformer profondément le rapport entre l'appareil d'Etat et la "société civile" peu à peu reconnue, en se dégageant, par là, du système de l'Etat-nation prenant la suite de l'Etat colonial.

On peut établir ainsi les étapes de la progression programmée :

1/ L'introduction éducative initiale (qui sera reprise notamment quelque temps après par le Niger).

C'est le temps de l'animation qui ouvre la voie : les communautés paysannes traditionnelles sont conviées à désigner librement des animateurs parmi leurs membres, qui suivront un stage d'animation du "premier degré" où, pendant trois semaines, dans un village choisi comme lieu d'implantation du "centre d'animation rurale", ils auront des discussions approfondies faisant largement appel à l'"auto-analyse" sociale pour identifier les problèmes de développement de leur village. Dans le stage, en discussion avec les cadres techniques de l'appareil d'Etat intervenant dans leur région dans les différents domaines (agriculture, élevage, santé, travaux publics, et aussi administration générale), ils prépareront le "retour au village", c'est-à-dire la transmission à leurs mandants de la problématique élaborée et des éléments de solution identifiés. On a donc déjà ainsi à ce stade une première différenciation fonctionnelle indispensable à la progression d'un mouvement "instituant". Cette différenciation a pour objet, précisément, de rendre possible et de promouvoir l'évaluation critique des appareils en place. Il ne s'agit pas à proprement parler d'accéder à l'analyse institutionnelle sans technique que lui donnent Lourau et Lapassade. Mais il est évident que l'on pose (pour la première fois peut-être au niveau des communautés de base) la question sur le pourquoi des institutions en place.

La fonction des animateurs ne sera pas de diriger ou commander, mais d'être les catalyseurs de la prise de conscience, de l'analyse de la relation administration / population, appareil d'Etat / communautés de base. On part de la profondeur de la société traditionnelle villageoise et on l'invite à faire jouer ses propres institutions pour la désignation des animateurs. Le "bon animateur" n'est pas celui qui répond aux critères de l'encadrement extérieur, même si cet encadrement se dit "équipe de projet de développement". C'est plutôt celui qui est capable d'être investi d'un mandat, de recevoir délégation du corps social auquel il appartient et en fonction des règles effectives qui le régissent. On ne peut pas anticiper sur la transformation des structures. L'innovation est avant tout la définition et la création d'un nouveau lieu dans l'espace social où pourra s'amorcer l'analyse. Un lieu où pourra prendre place la reconnaissance de la situation institutionnelle, des rapports de pouvoirs et de leur contenu, confrontés aux besoins exprimés par les groupes sociaux eux-mêmes (par leurs représentants d'abord, par eux ensuite lors du "retour au village" après le stage).

C'est en effet dans l'action, à travers les actions entreprises à l'issue du stage -actions répondant aux besoins et aux objectifs exprimés par les communautés- que va se chercher la "structuration" servant de fondement à la future institutionnalisation qui doit sanctionner la transformation des rapports sociaux.

2/ La structuration préliminaire : création des "cellules paysannes" en vue de l'autogestion.

Nous nous référons à l'expérience entamée au Sénégal dans le cercle de Kolda, en Casamance, et devant servir de "région test" pour le travail de structuration (82).

La direction du Service de l'animation (qui avait la responsabilité d'impulser le travail des cadres chargés de la formation des animateurs) lançait, à partir de juin 1962, des "sessions de second degré"

(82) Voir : MBAYE (Mansour). - Organisation de la vie rurale en Casamance In Développement et civilisations, n° spécial Sénégal en 1962 par lui-même, déc. 1962, pp. 45-49.





destinées à soutenir le travail d'organisation des nouvelles structures. Au cours de la phase initiale de l'animation (stage du premier degré), l'hypothèse commençait d'être étudiée de la création de "cellules d'animation" entre plusieurs villages animés. Cette cellule d'animation devait constituer le chaînon essentiel des structures de participation au développement à mettre en place à partir de l'animation. L'appareil d'animation tendait à devenir une structure de formation permanente, ouverte et souple, au service des nouvelles institutions paysannes prenant forme dans les "coopératives de développement".

La session "structuration", selon les consignes données aux cadres formateurs en juin 1962, avait trois objectifs essentiels :

- "faire s'exprimer les animateurs sur toutes les difficultés qu'ils ressentent par rapport au cadre structurel dans lequel ils vivent, afin qu'ils le remettent eux-mêmes en question."

Il s'agissait tout autant des structures traditionnelles que des structures modernes.

- "esquisser les grandes lignes d'une nouvelle organisation de la vie rurale, telles qu'elles ouvrent des horizons nouveaux..."

et en particulier, commencer à étudier

- "ce que devrait être la coopérative de développement et ses fonctions, la répartition géographique des équipements collectifs, la planification élémentaire du développement de la cellule de base, le rôle du noyau d'animateurs dans la future cellule de développement."

Cette ligne de travail insiste beaucoup sur ce dernier point, étant entendu que l'appareil institutionnel en lui-même ne peut garantir, quelle que soit l'orientation et le modèle qu'on lui donne, le sens réel des nouveaux rapports sociaux qui le traverseront. L'appareil a besoin d'être animé par un réseau. On voit se dessiner une fonction d'animation permanente au sein des institutions pour qu'elles restent vivantes. Mais, à ce titre, il paraît important de distinguer les rôles et les fonctions (préserver en permanence une certaine distanciation de l'"institué" et de l'"instituant"). Le noyau d'animateurs

est ainsi défini comme une

"équipe dont les membres ont été délégués par chaque village de la cellule pour susciter, au retour du stage, l'animation de la population. C'est une cellule de paysans militants du développement socialiste, chargés de provoquer auprès de la population la même prise de conscience de leurs conditions et de leurs possibilités qu'eux-mêmes ont fait à la suite des stages. Aussi doivent-ils être constamment intégrés à la population et ne se distinguer en rien d'elle, si ce n'est par leur degré de conscience des problèmes à résoudre et des moyens à mettre en oeuvre. Ils ne doivent pas, autant que possible, se laisser accaparer par des fonctions de gestion (présidents ou peseurs, etc.) mais se livrer à un travail d'information, d'éducation et de stimulation." (83)

A partir de là, les stages de "structuration" peuvent

"dégager avec les animateurs les étapes à franchir par leur cellule dans son processus d'animation."

A l'issue des stages se tiennent des assemblées entre la population entière des cellules d'animation et leurs animateurs, auxquelles sont invités les membres de l'encadrement technique extérieur, et pourra alors s'amorcer le processus d'une "programmation participante" des actions de développement. On se trouve dans l'hypothèse, selon l'expression des dirigeants sénégalais, d'un "socialisme contractuel" : les communautés de base s'auto-organisent -et se fédéralisant par niveaux successifs- passent des "contrats de développement" avec l'appareil d'Etat se réorganisant et s'ouvrant à la logique de la participation. On voit ainsi tracée une voie d'institutionnalisation de la participation qui rencontrera par la suite de nombreux obstacles et blocages. Mais l'exemple est intéressant dans la mesure où, même sur un épisode historique limité dans le temps et dans l'espace, on observe le double mouvement nécessaire à la participation s'institutionnalisant : un mouvement venant de la base, d'abord réseau, et recherchant la forme d'appareil utile et nécessaire pour soutenir l'efficacité de l'action, sans abolir le réseau ; et un mouvement venant du sommet, c'est-à-dire s'encadrant dans des choix politiques globaux, se présentant d'abord comme appareil (d'Etat) et s'ouvrant à l'influence des réseaux pour que puisse s'établir une communication faisant droit à

(83) Note d'orientation sur les sessions de second degré "structuration" Direction de l'animation, Dakar, 10 juin 1962.



l'impulsion d'un "pouvoir remontant", dans la recherche des équilibres et des synergies nécessaires. Henri Desroche, qui fut témoin participant de ces expériences sénégalaises de 1962, écrira bien plus tard :

"La 'retombée' de l'utopie communautaire en expérience coopérative est à double tranchant : on gagne en réalisme ce qu'on perd en imagination." (84)

On retiendra également l'importance donnée au contrôle social, en l'occurrence, contrôle communautaire. Les animateurs jouent un peu le rôle d'un auto-encadrement politique "déprofessionnalisé", pour emprunter la problématique de Jacques Julliard (85). Ces animateurs sans fonctions économiques et sans mission de pouvoir politique n'obéissent à aucune instance d'autorité autre que celle du collectif qui les désigne et qui peut à tout moment les révoquer. Le statut des animateurs nigériens était rigoureusement comparable (86).

A partir de cette impulsion initiale forte, le mouvement d'institutionnalisation des coopératives à vocation de développement connaît une phase de dynamisme et de créativité, puis des étapes de "retombée" plus prosaïque dans la marge de ce que l'état des contradictions économiques et sociales permet de faire.

## Fundação Cuidar o Futuro

La problématique sur plus d'un point rejoint celle des entreprises autogérées.

### B/ L'entreprise autogérée

Les exemples sont relativement peu nombreux. Quelques communautés de travail en Occident (87), les expériences autogestionnaires en Algérie (88), un certain courant dans les pays d'Europe de l'Est : Pologne, et surtout Yougoslavie, offrent les références les plus souvent citées.

(84) DESROCHE (H.).- Le projet coopératif.- Jan cit., p. 50.

(85) JULLIARD (J.).- Centre la politique professionnelle.- Paris, Ed. du Seuil, 1977.

(86) COLIN (R.).- Les méthodes et techniques...- Jan cit., pp. 89 sqq.

(87) A titre d'illustration, on peut se référer au témoignage très riche et suggestif de Marcel MERMOZ.- L'autogestion, c'est pas de la tarte.- Paris, Ed. du Seuil, 1978.

(88) L'ouvrage de base est : KOULYTCHISKY (S.).- L'autogestion, l'homme et l'Etat (l'expérience algérienne).- Paris, La Haya, Mouton, 1974.

Nous ferons état essentiellement de la problématique de l'auto-gestion yougoslave, sans entrer dans le détail d'un dossier très largement exploré par les chercheurs (89).

La première étape du système fut mise en place en Yougoslavie en 1950. Nous étudions plus spécialement, dans ce paragraphe, l'"auto-gestion ouvrière", c'est-à-dire l'entreprise autogérée, qui n'est pas sans rapport avec l'autogestion communale que nous aborderons dans la rubrique "socio-politique".

La loi du 26 juin 1950 sur la gestion des entreprises transférait la gestion des entreprises aux "producteurs directs", c'est-à-dire aux travailleurs. Le pouvoir de gestion ainsi dévolu devait s'encadrer dans le Plan qui demeurait système étroitement lié au pouvoir d'Etat. Le rôle du Conseil ouvrier et du Comité de gestion se limitait à la mise en oeuvre du processus de production et non pas aux objectifs qui restaient définis par les instruments de planification centralisés.

Après la promulgation de la Constitution d'avril 1963, le système évoluait rapidement et, en 1965, une réforme économique profonde établissait l'ouverture vers l'économie de marché, remplaçant la planification centralisée. Les entreprises autogérées devenaient beaucoup plus indépendantes par rapport à la commune d'une part et par rapport à l'Etat d'autre part. Le Conseil ouvrier demeurait l'organe de pouvoir supérieur de l'entreprise. Dusan Luben définit ainsi ses fonctions :

"Le Conseil ouvrier comprend de 15 à 120 membres selon les statuts de l'entreprise et l'importance de celle-ci. Il est composé de travailleurs en respectant le rapport entre les 'producteurs directs' (les plus nombreux, tous les manuels et les techniciens, soit environ 75 %) et les travailleurs de l'entreprise qui ne se trouvent pas dans les 'départements productifs', le directeur de l'entreprise et éventuellement les autres membres de la direction ne font pas partie du Conseil ouvrier. Les Conseils ouvriers sont élus en principe au début de chaque année. Si le collectif ouvrier révoque le Conseil, il y a alors des élections extraordinaires à n'importe quelle période de l'année. Le collectif ouvrier tout entier élit le Conseil. Dans les grandes entreprises, chaque unité

(89) Particulièrement :  
 SUPEK (Rudi) (éd.). - Etatisme et autogestion. Bilan critique du socialisme yougoslave. - Paris, Anthropos, 1973.  
 MEISTER (Albert). - Où va l'autogestion yougoslave ? - Paris, Anthropos, 1970.





élit ses représentants en nombre proportionnel à ceux des travailleurs des diverses unités. Tous les travailleurs sont électeurs et sont inscrits sur la liste. Tous sont également éligibles, sauf le directeur et certains membres de la direction. Les listes de candidats sont présentées soit par des groupes de travailleurs, soit par des syndicats. Les élections ont lieu au scrutin secret. Les conseils ouvriers prennent toutes les décisions fondamentales concernant l'entreprise." (90)

Le conseil ouvrier élit un comité de gestion (de 3 à 11 membres) qui est en quelque sorte l'exécutif de l'entreprise, sous le contrôle du Conseil qui l'a élu. Il a les plus grands pouvoirs pour l'organisation du travail et la programmation. Le directeur, qui est nommé par le conseil ouvrier, fait partie du comité de gestion dont il est l'exécutant.

"L'unité de travail", qui est un mini-collectif à l'intérieur du système de production, est le lieu, dans le nouveau système, où s'élabore la démarche élémentaire de planification. Les plans d'unité de travail viendront s'intégrer dans le plan d'entreprise. Elle dispose de certains moyens d'investissement que lui concède le conseil ouvrier. Cette décentralisation interne de l'entreprise répond à la nécessité d'avoir une cellule de participation plus directe à la responsabilité du processus de production. L'unité de travail joue un rôle très important également concernant la répartition du revenu personnel et les rapports de travail mutuels.

Tel est le système de principe. Dans la pratique, les problèmes de fonctionnement sont nombreux.

Une première question tient aux types de rapports entre le système autogéré et les organisations politiques (Ligue des communistes et Alliance socialiste). Il n'est pas aisé d'établir le partage d'influence entre des structures de production autonomisées et une structure politique à vocation globale, sur la désignation des candidatures notamment (91).

(90) LUBEN (Dusan).- Les bases du système socialiste en Yougoslavie.- In Autogestion, n° 9-10, sept.-déc. 1969.- p. 163.

(91) Voir en particulier : BOURDET (Y.), GUILLERM (A.).- Op. cit., pp. 161-162.



Une seconde difficulté tient à la conciliation entre le retour de l'économie de marché (avec ses connexions extérieures) et le maintien d'une voie de développement socialiste autogestionnaire.

Il n'est pas simple de maintenir un pouvoir collectif hors des atteintes d'une classe dirigeante que tout appareil tend presque naturellement à secréter. En principe, la fonction d'"animation-participante" devrait tendre à faire contrepoids. Tout système d'autogestion devrait avoir un mode d'entretien et de stimulation de la responsabilité créative, qui ne peut fonctionner que par l'accès permanent à l'information ouverte (et le pouvoir centraliste joue beaucoup du secret).

Dans un entretien avec J. Dru, Edouard Kardelj, l'un des principaux théoriciens de la voie yougoslave, formulait en ces termes les problèmes fondamentaux des institutions autogérées :

"En simplifiant les choses, le problème est celui-ci : ou bien l'ouvrier contrôlera le technocrate et les voies de la liberté, de la démocratie, etc., seront ouvertes, ou bien le technocrate sera contrôlé et dirigé d'en-haut, auquel cas nous aurons la situation inverse, la domination de l'absolutisme bureaucratique." (92)

La solution est dans une information-éducation généralisée :

"Plus les connaissances d'un nombre toujours plus élevé de travailleurs s'élargiront, plus ils seront informés et plus leur participation à l'autogestion sera agissante (...). En fait, ce n'est pas l'ouvrier qui doit étudier les problèmes et trouver les formules économiques, commerciales ou technologiques optimales. Au conseil ouvrier, il doit dire 'oui' ou 'non' sur la base des propositions concrètes qui lui auront été fournies. Mais il ne pourra dire 'oui' ou 'non' en pleine connaissance de cause que s'il est bien informé, s'il connaît la signification de telle proposition, de telle autre." (93)

Mais les problèmes de fond -et en cela E. Kardelj s'accorde avec l'analyse d'Y. Bourdieu- ne peuvent être résolus de façon satisfaisante que par une "généralisation" :

(92) DRU (J.).- L'autogestion yougoslave, "chantier ou façade d'un socialisme empirique ? E. Kardelj répond.- In Autogestion, n° 8. (92) juin 1969.- pp. 3-28.

(93) Ibid.



Fundação Cuidar o Futuro

Lorsqu'il existe un système socio-politique dit "traditionnel" (à l'état explicite ou continuant de marquer les idées, les représentations, les comportements des gens), venant en interaction avec un système dit "moderne", l'observation de la dynamique sociale montre que la participation effective est profondément affectée par l'influence des modèles sous-jacents. Ainsi, l'application du suffrage universel (même si elle se fait dans les conditions rigoureusement légales) ne signifie pas pour autant que l'on soit dans un système de participation fondé sur la stricte égalité du droit et du pouvoir politique de chaque personne. Les forces sociales ordonnées par des systèmes sous-jacents et profondément différents peuvent préconditionner les décisions et ne laisser de la démocratie que l'apparence. On est alors en état de démocratie formelle se superposant à une non-démocratie non formelle. Ceci conduit à penser qu'un système socio-politique global, spécialement si on l'apprécie sous l'angle de la participation, ne peut se comprendre sans référence aux unités élémentaires qui le composent. Il est, ainsi, difficile d'admettre que la participation peut jouer effectivement (au sens de participation active et responsable) dans un système institutionnel de portée nationale si elle n'est pas d'abord (ou en même temps) une réalité dans le tissu socio-politique de base. On peut dire aussi qu'à l'inverse, une "démocratie locale" qui n'aurait pas sa contrepartie sur le plan des institutions englobantes (nationales, régionales) risquerait fort d'être étranglée.

Nous passerons en revue quelques exemples de recherche d'une participation effective aux unités socio-politiques de base.

#### A/ Communautés rurales au Sénégal

Le Sénégal a été l'un des premiers pays africains, sinon le premier, à subir l'impact des institutions représentatives occidentales. La ville de Saint-Louis, qui fut longtemps la capitale du territoire colonial, reçut des institutions municipales dès le début du XIXe siècle, avec un maire représentant ceux que l'on appelait les "habitants", c'est-à-dire une petite et moyenne bourgeoisie créole et métisse jouant un rôle important dans l'économie de traite.





Progressivement, au long du XIXe siècle, les "quatre anciennes communes" (Saint-Louis, Gorée, Dakar et Rufisque) se virent octroyer un statut municipal de type métropolitain, avec accès à la "citoyenneté française", par opposition au reste de la population du territoire colonial astreinte au régime de l'"indigénat". Cette participation politique d'une minorité privilégiée marqua de façon profonde la vie politique sénégalaise, mais ne représentait en rien une "participation au développement" tant les intérêts municipaux étaient compris au sens étroit. Il s'agissait avant tout d'une machinerie politicienne. C'est seulement après l'indépendance que le problème des institutions orientées vers le développement fut posé.

C'est ainsi qu'une loi, préparée dès 1961, vit le jour en 1964, avec comme objet d'organiser le "domaine national". Cette loi du 17 juin 1964 transformait profondément la situation foncière en stipulant que toutes les terres non immatriculées juridiquement selon le code de droit moderne devenaient de plein droit "domaine national". L'article 2 prévoit que

"l'Etat détient les terres du domaine national en vue d'assurer leur utilisation et leur mise en valeur rationnelles, conformément aux plans de développement et aux programmes d'aménagement."

La partie rurale de ce domaine national constitue la "zone des terroirs".

"Les terres de la zone des terroirs sont affectées aux membres des communautés rurales, qui assurent leur mise en valeur et les exploitent sous le contrôle de l'Etat et conformément aux lois et règlements." (art. 3)

Leur gestion est du ressort d'un Conseil rural comprenant des membres élus parmi les exploitants ruraux, des fonctionnaires, des représentants des coopératives (94).

Cette réforme a été de grande portée pour la transformation des institutions rurales sénégalaises. Après quelques années d'expérimentation de "terroirs tests", sortait la loi du 19 avril 1972 portant organisation des communautés rurales. Les communautés rurales devenaient

(94) Une étude très poussée de la réforme foncière a été faite par M'Baye DIAW.- Réforme du système foncier traditionnel et développement rural dans le bassin arachidier du Sénégal. Thèse pour le Doctorat de 3e Cycle.- Paris, EHESS, 1976.- 2 T.

des institutions socio-politiques ayant de larges attributions socio-économiques. En particulier, elles reçoivent la compétence exclusive pour les affectations et désaffectations de terres, le règlement des litiges fonciers, l'installation d'habitations ou de campements. Leur pouvoir est exercé par un Conseil rural élu pour deux tiers au suffrage universel et pour un tiers par les coopératives implantées sur le terroir de la communauté. Cette dernière a un budget alimenté par des taxes locales. Le président du Conseil rural est "chargé de l'administration de la collectivité rurale" ; mais il est en même temps le "représentant du sous-préfet", c'est-à-dire de l'autorité administrative. La structure nouvelle reste donc assez largement ambivalente. Elle est d'une part représentative, marquant une décentralisation du pouvoir et permettant une participation démocratique. Mais, d'autre part, la tutelle administrative reste très puissante et peut sauf dans le domaine strictement foncier, annuler tous les actes du Conseil rural. C'est donc une structure intermédiaire vers une institution pleinement participante.

## Fundação Cuidar o Futuro

### B/ Ujamaa de Tanzanie (95)

En 1967, le parti assumant le pouvoir politique en Tanzanie, le TANU, proclame la "charte d'Arusha" qui jette les bases du socialisme tanzanien se fondant sur les valeurs communautaires africaines, et tout spécialement l'esprit d'ujamaa qu'on a traduit par "familialisme". Le mot d'ordre devient "compter sur soi-même" ("self reliance").

Cette orientation se traduit par de profondes transformations dans les structures de la nation. Depuis une dizaine d'années, l'aile marchante de la TANU avait expérimenté, dans la vallée de la Ruvuma, une formule de villages communautaires, les premiers "villages ujamaa" destinés à devenir, dans la ligne de la déclaration d'Arusha, la cellule de base de la société socialiste tanzanienne. Le président J.K Nyerere

(95) Voir notre étude déjà citée : Les méthodes et techniques de la participation populaire au développement. - Paris, UNESCO, 1978. - Notamment pp. 136-150.





écrit, au moment même d'Arusha :

"Nous devrions devenir progressivement une nation de villages ujamaa dans lesquels les hommes s'entraident en petits groupes et où les petits groupes coopèrent à des projets communs." (96)

La mise en place de cette politique de "villagisation" ne va pas sans problèmes. Les responsables tanzaniens, dans une première étape, comptent essentiellement sur le volontariat. Mais ils constatent au bout de trois ans que, passé un certain seuil, le mouvement ne progresse plus. Sous les nécessités de la sécheresse du début des années 70, ils décident alors d'user de pressions très fortes. Devant la résistance paysanne, ils se rallient à une formule intermédiaire : on admettra des étapes dans la progression des institutions nouvelles. C'est sur la base de ces formules modulées que reprend, avec succès, la politique de généralisation qui, en 1974 et 1975, permet de couvrir plus de 80 % du monde rural. Et c'est ainsi que sort la loi de 1975.

Dans ce nouveau cadre, on distingue trois types de villages entrant dans le processus de socialisation ujamaa.

1/ Stade initial (type I). Le village accepte de mettre en place des institutions communautaires (surtout autour d'un projet). Une assemblée générale élit un comité qui se prolonge par des groupes de travail spécialisés et entame l'élaboration d'un programme de développement villageois.

2/ Stade intermédiaire (type II). Les institutions de gestion collectives peuvent faire la preuve qu'elles ont pu déjà mener à bien un certain nombre de projets significatifs (petites entreprises, champs collectifs). L'appareil d'Etat leur donne alors conseil et soutien.

3/ Stade d'aboutissement (type III). C'est le véritable village ujamaa où la majorité de l'activité sociale et économique est gérée collectivement. Le village est alors reconnu comme "coopérative polyvalente". Il a accès au crédit. Il produit et il commercialise

(96) NYERERE (J.K.).- Socialism and rural development. - Dar-es-Salaam, 1967.

lui-même sa production. Il est à la fois cellule socio-politique et structure de production.

Il est important de noter que la politique tanzanienne prend en compte la recherche d'une ligne autogestionnaire au sens où l'entendent Guillern et Scurdet, dans la mesure où l'établissement des villages ujamaa se situe dans un effort de réorganisation d'ensemble des structures de l'Etat et du parti, où l'on tend à faire une part de plus en plus large à l'expression de la volonté populaire (97).

Le président Nyerere a bien montré, récemment, que les obstacles rencontrés par cette politique tenaient particulièrement aux résistances de l'appareil d'Etat devant la poussée des responsabilités des organisations autogérées (on pourrait dire la résistance de l'"institué" face à l'"instituant") (98). Cette constatation s'inscrit dans une problématique qui déborde largement l'expérience tanzanienne.

### C/ La commune yougoslave

## Fundação Cuidar o Futuro

Nous avons vu précédemment la tentative d'articulation entre l'organe de production autogérée -l'entreprise en autogestion- et la structure socio-politique construite dans la même ligne politique, la commune, dans l'expérience yougoslave. Cette dernière est la base de l'"autogestion sociale". En principe, elle a vocation à "encadrer l'unité économique" ; mais nous avons vu que la "libéralisation" entamée en 1965 donnait à l'entreprise autogérée une large autonomie. La loi sur l'organisation des communes stipule :

"La commune est l'organisation politico-territoriale élémentaire du peuple travailleur ; elle est également la communauté socio-économique de base des habitants de ce territoire." (art. 2)

Albert Meister notait en 1964 :

(97) Voir : JOINET (Bernard).- L'ujamaa et le développement agricole en Tanzanie socialiste. In Revue des études coopératives, n° 192, 2e trim. 1978.- pp. 67-94.

(98) NYERERE (J.K.).- La déclaration d'Arusha dix ans après.- Paris L'Harmattan, 1977.





"Le principe de self government exige que les communes ne soient pas de trop grande taille afin que les citoyens conservent le contact avec les affaires communales et que le gouvernement local ne soit pas trop loin d'eux et de leur contrôle. Cependant, l'unité socio-économique que doivent constituer les communes exige au contraire que leur taille ne soit pas trop petite et recouvre une certaine unité économique. D'où un double mouvement de regroupement des petites localités, surtout en milieu rural, et de fractionnement des grosses localités urbaines." (99)

La commune comprend deux chambres: le Conseil communal, élu au suffrage universel direct (15 à 50 membres) pour quatre ans et qui assure les tâches d'administration communale classique; le Conseil des producteurs (15 à 50 membres), élu par les "producteurs directs", agricoles et non agricoles, selon des proportions arrêtées par les autorités centrales et avantageant, par un choix de principe, les producteurs appartenant à la classe ouvrière.

Les deux chambres réunies élisent le Comité populaire et son président qui ont en charge l'exécutif de la commune. L'administration communale est dirigée par le secrétaire de la commune qui est un fonctionnaire technicien de l'administration recruté par le comité populaire et placé sous la responsabilité directe de son président.

A ces institutions fondamentales viennent s'ajouter des "conseils de citoyens" touchant des domaines spécialisés comme la santé, l'éducation... En matière économique, la commune a, en principe, un rôle d'harmonisation de la planification des unités économiques de production et de consommation établies sur son ressort territorial. Elle a aussi une rôle d'initiatrice des activités économiques et peut créer des entreprises en recourant au crédit.

Dusan Luben met en évidence que

"les habitants de la commune sont à la fois individus et associés dans leurs entreprises avec des besoins et des intérêts divers puisqu'ils sont à la fois consommateurs et producteurs. D'autre part, les ressources de la commune seront fournies par ces mêmes travailleurs et leurs collectifs de travail. Créant aussi le revenu, il

(99) MEISTER (A.). - Socialisme et autogestion. L'expérience yougoslave. - Paris, Ed. du Seuil, 1964. - p. 23.

est normal qu'ils émettent leur opinion au sujet des dépenses d'aménagement, d'équipement, etc. C'est pour cette raison que l'assemblée communale est un compromis de deux conseils : le conseil communal et le conseil des collectifs ouvriers." (100)

La commune désigne également ses représentants dans les institutions de ressorts plus vastes (dans les républiques fédérées et la Fédération).

Dans la pratique, certains analystes font remarquer que le pouvoir central d'Etat, malgré le fonctionnement prolongé dans le temps du système institutionnel (une trentaine d'années), n'a laissé apparaître en aucune façon un processus de dépérissement des institutions étatiques. Yvon Bourdet en conclut :

"On peut soutenir que la Yougoslavie n'est pas politiquement autogérée, on se trouve en présence d'un système de cogestion avec l'Etat." (101)

## Fundação Cuidar o Futuro

### D/ La démocratie municipale occidentale et les tentatives d'autogestion communale

Les institutions communales sont établies depuis des siècles dans les pays européens et représentent une composante essentielle des régimes se réclamant de la démocratie libérale. Dans certains cas, et spécialement dans la recherche d'une participation plus profonde inspirée par le souci d'un socialisme autogestionnaire, on s'est efforcé d'aller plus loin que la participation formelle et la démocratie de délégation.

Nous prendrons comme illustration les résultats d'une enquête effectuée récemment dans trois communes françaises où l'on peut observer de telles tentatives. Ils donnent de très utiles enseignements. Cette enquête, menée par entretiens en vidéo par le groupe Vidéo CO,

(100) LUBEN (D.).- Op. cit., p. 132.

(101) BOURDET (Y.).- Autogestion, programme peu commun de la gauche.- In Qui a peur de l'autogestion ? - Cause commune. 1972/1. 10/18. p. 43.



portait sur trois communes d'inégale importance démographique. Dans la première, de 600 habitants, située dans le Jura, la municipalité a mis en place des structures extra-municipales pour favoriser la participation : conseil des jeunes, conseil des anciens, union des sociétés (entre les différentes associations de la commune). Les structures extra-municipales ont ainsi mené, en relation constante avec le conseil municipal, une série de réalisations importantes : un inventaire des données écologiques du village débouchant sur un programme d'actions tendant à préserver les ressources de l'éco-système, un programme d'information s'ouvrant sur les réalités internes de la commune et aussi sur la connaissance du monde extérieur.

Dans la seconde commune (1 200 habitants, en bordure d'une ville nouvelle de la région parisienne), la municipalité, dans l'esprit de "rendre le pouvoir aux citoyens", a mis en place neuf commissions,

"dans lesquelles participent à la fois des conseillers municipaux, des représentants des associations, mais aussi tous ceux qui acceptaient de se mettre au service de leurs concitoyens, quelles que soient leurs idées sur le plan politique ou philosophique" (102)

Ces commissions s'attachent à explorer et exprimer les besoins ressentis par les habitants et, à partir de là

"proposer au conseil municipal un certain nombre d'actions, un certain nombre de choix. Le conseil municipal prend l'engagement de respecter le souhait des commissions dans la mesure où il n'y a pas contradiction entre les grandes orientations qui ont été prises au début du mandat et sur lesquelles les gens se sont prononcés et la proposition concrète et pratique de telle ou telle commission."

Un effort particulier a été fait pour l'information intra-communale.

Enfin, dans la troisième commune (15 000 habitants, dans une région industrielle du Nord de la France), l'équipe municipale a fait un gros effort pour le développement de la vie associative couplée

(102) Le dossier auquel nous nous référons a été publié dans la revue Autogestion et socialisme, n° 40, mars 1978 : VIDEQ CO.- Communes. Le temps de l'autogestion ? Enquêtes dans trois communes.- pp. 77-100

également avec un travail d'information très soutenu. Le conseil municipal s'est donné comme règle de travailler étroitement avec les associations constituées dans tous les domaines de son champ d'action et d'aider à en constituer là où il n'y en avait pas.

Le bilan de l'enquête met en valeur cinq conclusions essentielles :

1. On a observé la mise en place, dans tous les cas, de "règles de consensus, de structures qui permettent à tout moment aux habitants d'intervenir dans la gestion de la commune" (conseils, commissions municipales ouvertes, associations). Mais ceci a conduit à "brouiller les règles du jeu traditionnel". Seule une ferme volonté politique a pu permettre d'éviter les contre-coups de ce brouillage.

2. L'effort d'information constant et généralisé, trouvant les supports les plus variés, a été une condition fondamentale du succès des expériences entreprises.

3. Les trois municipalités n'ont pas hésité à rechercher le support de techniciens et spécialistes hors des services de l'administration régionale, de façon à pouvoir sortir des routines ou des voies déjà tracées

4. "La conception et la réalisation des équipements communautaires fournit l'occasion d'amorcer un travail collectif". L'auto-gestion ne peut se limiter à l'utilisation. La force motivante de la création collective est particulièrement importante.

5. Les affrontements entre le pouvoir central et le pouvoir communal décentralisé ont joué un rôle de premier plan dans la mesure où la population en a été totalement informée et a été conviée à s'y engager, pour mettre en marche le processus de participation. Les conflits ont joué ainsi le rôle d'analyseurs des rapports de force institutionnels (instituant/institué), révélant les rapports sociaux sous-jacents et permettant aux acteurs sociaux de prendre conscience de leur position et de leurs intérêts au sein du système des rapports sociaux.



Ce panorama très bref ne pouvait donner que quelques illustrations, sans prétendre remplacer une virtuelle "encyclopédie des formes et institutions de la participation" dont on ne peut que souhaiter qu'elle se réalise un jour.

Cependant, ce qu'il nous a été donné de prendre comme références ou témoignages dans une masse considérable d'informations accessibles permet d'avancer quelques réflexions sur les enseignements à tirer d'un rapprochement (sinon d'une confrontation) entre les théories et les pratiques sociales.

Fundação Cuidar o Futuro



## - III -

LES CONDITIONS D'UNE POLITIQUE ET D'UNE PRATIQUEDE PARTICIPATION INSTITUTIONNELLE

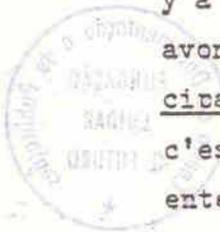
## - Quelques jalons entre théorie et pratique -

Une politique et une pratique de participation institutionnelle ne peuvent se concevoir hors d'une réalité sociale concrète, c'est-à-dire dans l'histoire. Nous l'avions souligné dans nos propos introductifs. La condition des conditions, c'est donc que l'on prenne la réalité sociale, historiquement constituée, comme point de départ. Il faut avant tout apprécier la problématique de participation à ce point de l'histoire où l'on se situe, en mesurant ce qui, dans cette réalité sociale, la favorise ou l'exclut. C'est de cette façon qu'il sera possible de tirer les conséquences concrètes dans un contexte donné d'un certain nombre de références de portée générale.

I. CONSIDERATIONS GENERALES. QUELQUES PRINCIPES

- A/ La participation et ses formes institutionnelles sont dépendantes des choix politiques effectués en relation avec des aspects de société.

Il n'y a pas de déterminisme scientifique en la matière. Il y a seulement des cohérences à partir des choix et des projets. Nous avons vu toutes les ambiguïtés qui pesaient sur le concept de participation. La première condition, c'est donc de lever ces ambiguïtés, c'est-à-dire de définir l'objectif, le contenu, les formes que l'on entend donner à cette participation. On doit donc pouvoir se situer à un point quelconque de ce grand éventail déployé entre la



participation passive, intégrant la conduite du sujet dans un système déterminé hors de son choix et, tout à l'autre bout, la participation active à un système construit par le sujet en fonction de ses propres choix, cette dernière formule recouvrant l'autogestion.

L'exploration que nous avons effectuée montre bien que, plus on retient des formules proches de l'autogestion, plus il est nécessaire de rechercher la généralisation de la participation. En effet, dans cette hypothèse, la participation devient, non seulement un moyen, mais une fin. Elle est reconnue comme faisant partie des besoins humains essentiels. Aucun système social ne nous offre l'image actuellement d'autogestion généralisée. La Tanzanie nous est apparue, particulièrement, comme progressant dans cette voie à travers de considérables difficultés. D'autres sociétés bornent leurs ambitions à établir un système coopératif dans le monde rural tout en laissant le monde industriel s'organiser en entreprises hétéro-gérées.

## Fundação Cuidar o Futuro

B/ La participation est tributaire des modèles socio-culturels vécus par les sujets auxquels elle s'applique.

Il n'y a pas de participation hors de la culture. En effet, ce sont les valeurs culturelles qui lui donnent son sens. Un sujet peut être formellement inclus dans des institutions participantes, si ces institutions tirent leur logique d'une culture extérieure à la sienne, il pourra vivre cette participation comme contrainte ou aliénation.

En conclusion de la conférence sur la participation populaire au développement organisée par l'Organisation commune africaine et malgache (OCAM) à Niamey en mars 1969, le Commissaire général à l'animation rurale de Madagascar déclarait :

"Devons-nous faire le bonheur des paysans avec eux, malgré eux, par eux ? (...) le paysan et les communautés rurales ont-ils eu effectivement la possibilité de prendre leurs responsabilités ? Leur avons-nous posé les vrais problèmes du développement, ou bien, sous une forme ou sous une autre, avons-nous continué à leur imposer l'image d'un paysan modèle ? Les modèles



étant différents selon les vues des uns ou des autres, mais le paysan devant toujours remplir un rôle et se couler dans un moule." (103)

Il est aussi vain de vouloir détruire les valeurs de la société traditionnelle, comme le prétend A. Meister (104), en les présentant comme des obstacles insurmontables à une "véritable" participation à la modernisation comme fondement du développement que de les présenter comme des modèles indépassables de participation sociale sans ombre ni scorie. En réalité, la problématique de participation évolue comme évolue la culture, mais ce n'est pas au nom de la participation que l'on peut, de l'extérieur, détruire une culture. Il n'y a pas de participation sans conscience de l'identité culturelle qui implique appartenance (participante) à un groupe déterminé. Les déboires des politiques prétendant promouvoir la participation tiennent pour une bonne part au refus de prise en compte de l'identité culturelle s'exprimant à travers des différences. Ce problème touche, autant que les pays dits "en voie de développement", ceux de la société industrielle ou en transition vers la société "post-industrielle". Pierre Rosanvallon, évoquant la société autogestionnaire, écrit :

### Fundação Cuidar o Futuro

"... c'est le droit à la différence qui réalise le besoin d'individualité personnelle ou collective : expression des particularités culturelles, des caractères régionaux, des originalités personnelles, etc. Contrairement à ce qui se dit parfois, la société autogestionnaire n'est pas une société de la grisaille uniforme et de l'égalité primaire : elle exprime, au contraire, à un niveau supérieur, la différence sociale. A une économie des inégalités, elle substitue une sociologie des différences." (105)

C/ La participation ne peut se concevoir que dans une vision dynamique du système institutionnel.

Bourdieu et Guillermin nous ont rappelé que la participation n'avait de sens que si l'on admettait le principe de l'égalité des

(103) RAMAROSOANA (E.).- Nous sommes à un point de départ... Rapport final de la conférence de l'OCAM à Niamey.- In Développement et Civilisations, n° 41-42, sept.-déc. 1970.- p. 71.

(104) MEISTER (A.).- La participation populaire au développement. Jam cit.

(105) ROSANVALLON (P.).- L'âge de l'autogestion.- Paris, Seuil, 1976.- p. 172.



personnes et de la liberté de chacun, du moins si l'on prend le concept dans son acception active, positive, responsable, et ils nous rappellent le précepte de Jean-Jacques Rousseau dans le Contrat social :

"Trouver une forme d'association qui défende et protège, de toute la force commune, la personne et les biens de chaque associé et par laquelle chacun, s'unissant à tous, n'obéisse pourtant qu'à lui-même et reste aussi libre qu'auparavant." (106)

A ce titre, l'institution, dans une recherche participante, doit être perçue et conçue comme le moment d'un contrat social et non pas comme la sanction d'un rapport de force. Mais il est clair, également, qu'il ne faut pas s'engager dans une vision idyllique des rapports sociaux. L'institution participante "défend et protège de toute la force commune", selon l'expression de Rousseau, la liberté de celui qui s'y investit pour gérer ses biens en fonction de ses besoins et dans sa libre détermination au sein du groupe. Ceci ne va pas sans tension. C'est pourquoi la distinction opérée par Castoriadis entre l'"instituant" et l'"institué" nous paraît fondamentale.

L'institué, qui est le plus visible, le stable, le codifié de l'institution, tend constamment à se distinguer des personnes qu'il a mission de représenter et de servir. Il se coagule en appareil. Il suscite une catégorie de servants spécialisés, fonctionnant comme hommes d'appareil et que la logique d'appareil tend à spécifier en classe dont les rapports évoluent pour devenir antagoniques aux intérêts des hommes instituteurs. Les instituteurs ne résistent que s'ils fonctionnent comme réseau imposant ses voies et ses vues à l'appareil. L'institution reste participante tant que l'instituant a le pas sur l'institué. Ceci n'est pas sans lourde conséquence sur la conception du pouvoir social. On peut et on doit alors poser le problème du poids réel dans la dynamique sociale des groupes minoritaires investis de fonction (ou s'auto-investissant de ces fonctions).

(106) Cité par BOURDET et GUILLERM.- Op. cit., p. 60.



Henri Lefebvre dénonce le recours à la rationalité qui sert souvent de justificatif à l'établissement d'un nouveau pouvoir de classe :

"Cette rationalité prend la forme de la planification, qui suppose et constitue un système. Elle est prise en charge par les spécialistes, qui constituent une couche sociale aspirant au statut de classe sociale et même de classe dominante sans pour autant y parvenir : la techno-bureaucratie. Si la notion de système monte et passe au premier plan de la théorie, c'est parce que de tous côtés, 'on' s'efforce de systématiser pratiquement, de déterminer des cadres sociaux extensibles mais invariables en tant que cadres, de stipuler des ordres, normes et règles, de fixer des 'modèles' efficaces, d'organiser des équilibres et des feed-back (auto-régulations) (...). N'allons-nous pas bientôt pouvoir contempler cette unité illusoire de l'ensemble, nommé système, qui dissimulera à la fois la hiérarchie et les trous ?" (107)

Bourdet annonce alors deux principes qui font partie des conditions essentielles pour qu'une institution puisse fonctionner en participation dans une perspective autogestionnaire (108) :

Fundação Cuidar o Futuro  
1er principe : Révocabilité à chaque instant des députés et délégués.

Ceux qui sont investis d'une mission par le groupe organisateur de l'institution au sein de laquelle cette mission prend place doivent pouvoir, en groupe, révoquer le mandat qu'ils ont donné s'ils jugent qu'il en est fait mauvais usage. C'est ce qui avait été décidé par les paysans nigériens lorsque, de l'animation, étaient nées les premières institutions pré-coopératives (Regroupement de villages animés - RVA). Les "animateurs-délégués" étaient investis d'une mission pour un temps déterminé (six mois à un an), mais il était entendu que cette mission leur serait retirée s'ils ne donnaient pas satisfaction. Ceci conduit à déprofessionnaliser les détenteurs de pouvoir de façon à mieux les soumettre au contrôle social et à les séparer le moins possible de leurs mandants.

(107) LEFEBVRE (H.).- Position : contre les technocrates.- Paris, Gonthier, 1967.- p. 81.

(108) BOURDET (Y.).- La délivrance de Prométhée.- op. cit., p. 165 sqq.



C'est une condition qui semble difficilement acceptable dans le registre des habitudes et comportements sociaux qui ont cours dans une société où l'on tend à accentuer de plus en plus la division du travail, l'exercice de l'autorité et la soumission à l'autorité étant souvent perçus comme entrant dans une division des tâches sociales. C'est le lieu de rappeler que toute analyse, et a fortiori conclusion, que l'on peut exprimer sur la participation reflète une vision politique du système social. Les points que nous avons évoqués nous semblent de nature à éclairer suffisamment les positions (dans un sens ou dans l'autre) pour qu'il ne soit point besoin d'insister davantage.

2<sup>e</sup> principe : Pas de participation sans que chacun puisse se déterminer en pleine connaissance de cause.

C'est une vérité d'expérience que les institutions de participation fonctionnent à vide si ceux qui sont appelés à les utiliser n'ont pas les éléments de jugement pour les décisions à prendre et les compétences minimales. Nous avons vu que les politiques des animations africaines que nous avons recensées tenaient le plus grand compte de cette exigence. Les stages d'animation étaient, au premier chef, des lieux d'information et d'échanges d'informations. Partager l'information, c'est très souvent partager le pouvoir. Nous devons noter également qu'il existe une véritable continuité entre information et formation. La formation consiste à organiser systématiquement l'enrichissement de l'information du sujet afin de faire progresser sa capacité dans le double terrain de la théorie et de l'action, à travers un apprentissage. C'est faute de disposer d'un contrepoint informationnel et éducatif approprié que nombre d'expériences de participation ont échoué. Mais il faut que l'information et la formation soient elles-mêmes conçues comme expériences participantes (le cas des CEPI de Guinée Bissau en offre un exemple très significatif).

Nous avons vu aussi l'accent qui a été mis avec une insistance particulière sur l'information dans les trois expériences d'autogestion communales françaises dont nous avons fait état.



D/ La participation appelle un rapport entre appareil d'Etat et organisations et institutions décentralisées qui permette une véritable remontée du pouvoir.

Il est clair que, dans de nombreux pays, on a l'exemple de ce que l'on a appelé des "Etats-nations", c'est-à-dire un appareil d'Etat s'auto-légitimant comme représentatif de la nation entière sans que se constitue et soit reconnue dans le jeu institutionnel une "société civile" comme lieu d'expression de la volonté et du pouvoir de décision de l'ensemble des citoyens, ayant une existence indépendante de celle de l'appareil d'Etat. Cette situation se rencontre fréquemment dans les conjonctures post-coloniales, mais ces conjonctures ont tendance à se prolonger singulièrement.

L'Etat colonial ne reconnaissait pas, par définition, d'expression authentique d'une volonté populaire s'imposant à lui dans le ressort du territoire qu'il contrôle. Pour lui, la société civile reconnue était celle de la métropole. La décolonisation met hors circuit la société civile de l'ex-métropole cependant que l'appareil d'Etat colonial passe ses pouvoirs au nouvel appareil d'Etat. En principe, on admet alors que ce nouvel appareil d'Etat devra susciter l'émergence d'une nouvelle société civile. Mais ce mouvement s'avère partout difficile (moins difficile lorsque la décolonisation s'est opérée à travers la prise de pouvoir par une véritable mobilisation populaire, ainsi en Guinée-Bissau).

Toute politique de participation devrait donc se préoccuper de bien marquer ce cheminement de l'émergence de la société civile à travers les institutions décentralisées. Le pouvoir d'Etat devrait accepter d'organiser son propre retrait du champ couvert par ces institutions, en s'attachant à permettre la définition d'un nouveau rapport contractuel ("contrat social") entre le pouvoir issu de la base et celui que détient l'appareil du sommet. La démocratisation ne peut être que l'élucidation progressive, mais sans limite, de la nature des pouvoirs détenus et exercés à travers les différentes institutions, dans le souci de les faire tomber sous le contrôle social effectif du peuple dans les différents niveaux où il peut et doit s'exprimer.



E/ La participation implique que l'on mette l'accent davantage sur les besoins librement exprimés par les hommes et non pas sur la création de besoins par des appareils de production hors de leur contrôle.

On rejoint ainsi les analyses de Baudrillard et de tout le courant qui tend à une révision profonde du statut et du contenu de l'économique. Mettre à l'épreuve de critères productivistes les institutions orientées vers la participation, c'est, au départ, détruire le système de participation. Le mythe de la productivité comme valeur et référence supérieure apparaît aux yeux des tenants des politiques de participation comme un leurre et un danger. On rejoint, là encore, le problème des choix de société qui sont, d'évidence, des choix politiques entre lesquels il n'est pas possible de trancher par des considérations prétendument scientifiques.

Ce qu'il faut dire, c'est que le choix des institutions participantes ne va pas contre les processus de production, mais qu'il pose le problème des objectifs du contenu et des méthodes de la production. Il donne le pas au qualitatif sur le quantitatif. Il exige aussi un autre rapport au temps (on a pu opposer, ainsi, au "time is money" le "time is life"). Les analystes des expériences d'autogestion communales notaient :

"... toute réflexion collective demande beaucoup de temps, de réunions, de concertations. (...) Il apparaît clairement que l'autogestion passera obligatoirement par du temps libéré. La semaine de 30 heures, de 25 heures ou moins est une utopie réalisable." (109)

## II. DES INDICATIONS STRATEGIQUES

De l'ensemble des réflexions précédentes, il résulte qu'il est impossible de définir les conditions d'une stratégie de l'institutionnalisation de la participation au développement. On ne peut qu'indiquer quelques voies, sans prétendre établir une typologie fermée.



A/ Stratégies prenant appui sur un mouvement politique comme fondement d'une voie de participation.

Nombre de partis politiques au pouvoir se sont assignés la tâche de promouvoir une politique de participation. Dans ce cas, l'appareil politique a mission de faire opérer une prise de conscience par les masses de la problématique de développement et de mobiliser ces masses pour réaliser la politique répondant à cette problématique. Les militants politiques ont une fonction d'animateurs et les structures politiques se posent comme structures de participation. C'est le cas d'un certain nombre de pays qui ont choisi le système du "Parti-Etat", ainsi la Guinée-Bissau, (avec le PAIGC), la Guinée-Conakry (avec le PDG), la Tanzanie (avec la TANU). Le problème est alors de spécifier les institutions de développement dans les divers secteurs et les différents niveaux pour que l'appareil politique qui y prend place puisse garder sa communication avec la base politique dont il procède, sans confiscation de pouvoir et en développant la compétence et l'information des mandataires politiques pour qu'ils puissent trouver un rapport de travail positif avec les techniciens, sans les écarter, sans les écraser, sans non plus se laisser dominer ou évincer par eux.

B/ Stratégies prenant appui sur un appareil d'Etat comme support dominant pour réaliser les institutions de participation.

On peut classer dans cette catégorie un pays comme le Sénégal où, depuis l'indépendance, le gouvernement en première ligne -avec l'appui, en seconde ligne, du parti dominant- s'est mis en devoir de lancer une série d'institutions participantes dans le domaine coopératif et dans le domaine communal tout spécialement. Dans cette voie, les agents de la participation ont été des "animateurs" désignés par les communautés de base. On rencontre alors, là, le risque du conflit avec le politique ou de l'absorption des institutions participantes par la logique de l'appareil d'Etat. Il faut, dans ce cas, un travail très puissant sur l'appareil d'Etat lui-même pour le transformer et l'ouvrir à la logique de participation.



C/ Stratégies prenant leur source hors des appareils d'Etat et des appareils politiques pour créer des institutions participantes.

C'est la voie observée pour une bonne part des mouvements coopératifs dans le monde. Ce qui les porte, c'est le vent d'une utopie au départ, ou les souffles qui en restent après de longs cheminements. Ces systèmes peuvent prendre des formes multiples : mouvements paysans de type précoopératif en Côte d'Ivoire par exemple (Fédération des groupements villageois de Bouaké) (110). Les "inducteurs de participation" sont souvent des animateurs formés dans des mouvements de jeunes ruraux. Ils devront faire face à la double tentation de se perdre dans les institutions d'Etat ou de se diluer dans l'appareil politique.

Dans le monde industrialisé, on voit naître également hors des appareils classiques des "contre-institutions" qui elles-mêmes cherchent les voies d'une institutionnalisation autonome : communautés, recherche de nouvelles socialités tribales, etc.

La réalité tribale n'est pas totalement hors des réalités présentes. On doit porter intérêt aux recherches de survie et de développement menées à travers des contextes de luttes souvent très dures par des minorités qui tendent à préserver leur identité culturelle tout en s'ouvrant à la modernité. Ainsi, une grande part des tribus indiennes des Etats-Unis, dans un système social qui n'est classiquement ni politique ni gouvernemental tout en présentant de nouvelles formes de pouvoir intégré, extrêmement sensible à l'enracinement écologique. En ce sens, ces recherches indiennes sont peut-être prospectives. Dominique Passera-Hauptert a pu les qualifier de "tribus de l'an 2000" :

"Tandis que le reste de l'Amérique est voué à la propriété privée, les Indiens préfèrent posséder leurs terres en communautés tribales, partageant les ressources les uns avec les autres. Là où les Américains se conforment à des normes de comportement et établissent des

(110) Voir : Des paysans prennent en main leur développement. Fédération des groupements villageois de la région de Bouaké. INADES-Formation. Abidjan, 1974.



des couches sociales basées sur le statut économique, les Indiens ont un concept flexible du prestige social, fondé sur la façon dont un individu participe au bien-être de la communauté. Cette attitude pousse à l'égalité et empêche l'élaboration d'une société 'pyramidale'. Là où le riche est admiré par les Occidentaux, il n'est pas particulièrement bienvenu en milieu indien. Le succès économique est loin d'être aussi important pour l'Indien que pour le blanc puisque le sentiment d'appartenance au groupe crée entre les individus un lien qui rend la compétition économique indésirable. (...) A la limite, le nouveau tribalisme indien offre une alternative à une société moderne en pleine crise, qui ne saurait avoir qu'avantage à lui prêter l'oreille." (111)

L'institutionnalisation de la participation au développement repose sur un paradoxe qu'il semble important d'élucider en profondeur. Le développement exige le mouvement, le changement, ordonnés aux nouveaux besoins humains. L'institutionnalisation répond à la contrainte de stabiliser, sécuriser, de rendre pérennes les formules de rapports humains et de production jugées utiles. Comment stabiliser sans détruire le mouvement ? La réponse ne peut venir que d'une certaine voie de participation : mettre au coeur du mécanisme institutionnel la responsabilité informée et compétente des hommes qu'il doit servir. Ainsi, on peut installer dans la société une "expérimentation sociale" permanente (112) permettant les ajustements, les créativité indispensables, dans la recherche d'un partage plus équitable, celui-là même que se propose de mettre en place le nouvel Ordre international.

(111) PASSERA-BAUPERT (D.).- Tribus de l'an 2000.- In Autogestion et socialisme, n° 35-36, oct. 1976.- p. 140.

(112) Pierre ROSANVALLON a donné une interview très stimulante sur le thème : "Pour une stratégie de l'expérimentation sociale" dans le numéro spécial hors série de la revue Futuribles : L'innovation sociale, pour quoi faire ? (1976)



B I B L I O G R A P H I E

- À la recherche d'une éducation des jeunes pour le développement.  
L'Enseignement moyen pratique (EMP) au Sénégal. In Les Cahiers de l'animation, n° 18, 4e trim. 1977.- Paris, INEP.
- L'ambivalence de la production. Logiques communautaires et logique capitaliste.- Cahiers de l'IVED, n° 3, 1976.
- Aspects de l'éducation en Chine. HSIN WEN. Enseignement primaire et secondaire. In Perspectives, Paris, UNESCO, Revue trimestrielle de l'éducation, vol. V, n° 4, 1975.
- ATTALI (Jacques).- La parole et l'outil.- Paris, PUF, 1975.
- BALANDIER (Georges).- Sens et puissance.- Paris, PUF, 1971.
- BAUDRILLARD (J.).- L'échange symbolique et la mort.- Paris, Gallinard, 1976.
- BAUDRILLARD (J.).- Le miroir de la reproduction.- Paris, Casterman, 1973.
- BOURDET (Yvon).- Autogestion, programme peu commun de la gauche. In Qui a peur de l'autogestion?- Cause commune, 1978/1, 10/18.
- BOURDET (Yvon).- La délivrance de Prométhée. Pour une théorie politique de l'autogestion.- Paris, Anthropos, 1970.
- BOURDET (Yvon).- Pour l'autogestion.- Paris, Anthropos, 1974.
- BOURDET (Yvon), GUILLERM (Alain).- Clefs pour l'autogestion.- Paris Seghers, 1975.
- BOURDIEU (P.), PASSERON (J.C.).- La reproduction. Eléments pour une théorie du système d'enseignement.- Paris, Ed. de Minuit, 1970.
- BURNEAM (J.).- L'ère des organisateurs.- Paris, Plon, 1946. (trad. franç.)



Les Cahiers de l'Animation, n° 18, 4e trim. 1977.- Paris, INEP

CASTORIADIS (C.).- L'insitution imaginaire de la société.- Paris, Seuil, 1975.

CASTORIADIS (C.).- La société bureaucratique.- Paris, Plon 10/18, 1973.

CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES MARXISTES.- Sur les sociétés pré-capitalistes. Textes choisis de Marx, Engels, Lénine. Préface de M. Godelier.- Paris, Ed. sociales, 1970.

COLIN (Roland).- Les méthodes et techniques de la participation populaire au développement.- Paris, UNESCO, Division de l'étude du développement, Rapports/Études, PAR. 3, octobre 1978.

COLIN (Roland).- Systèmes d'éducation et mutations sociales. Continuité et discontinuité dans les dynamiques socio-éducatives. Le cas du Sénégal. Thèse pour le Doctorat d'Etat en Sciences humaines.- Paris, Université R. Descartes, Paris V, 1977.

CONDOMINAS (G.).- Fokobolba et communautés rurales en Médina.- Paris, Berger Levrault, 1961.

Des paysans prennent en main leur développement. Fédération des groupements villageois de la région de Bouaké.- Abidjan, INADES Formation, 1974.

DESROCHE (Henri).- Coopération et développement. Mouvements coopératifs et stratégie du développement.- Paris, PUF, 1964.

DESROCHE (Henri).- Le projet coopératif.- Paris, Ed. ouvrières, 1976.

DIAW (Mbaye).- Réforme du système foncier traditionnel et développement rural dans le bassin arachidier du Sénégal. Thèse pour le Doctorat de 3e Cycle.- Paris, EHESS, 1976.- 2 T.

DRU (J.).- L'autogestion yougoslave, chantier ou façade d'un socialisme empirique. E. Kardaš répond.- In Autogestion, n° 8, juin 1969.

DURKEIM (E.).- Les règles de la méthode sociologique.- Paris, PUF, 1967 (16e éd.).



- ENGELS (F.).- Anti-Dühring.- Paris, Ed. sociales, 1956.
- ENGELS (F.).- L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'Etat.- Paris, Ed. sociales, 1954.
- FREINET (Elise).- Naissance d'une pédagogie populaire (méthodes freinet). Paris, Maspéro, 1974.
- FREIRE (Paulo).- Pédagogie des opprimés.- Paris, Maspéro, 1975.
- GALBRAITH (J.K.).- Le nouvel Etat industriel.- Paris, Gallimard, 1968. (trad. franç.).
- GALLAUD (P.).- La renaissance des Samaria au Niger.- In Les cahiers de l'animation, n° 18, 4e trim. 1977.- Paris, INEP.
- GILLETTE (Arthur).- Beyond the non-formal fashion. Towards educational revolution in Tanzania.- Hills South, University of Massachusetts, Center for international education, 1977.
- GURVITCH (G.).- Traité de sociologie.- Paris, PUF, 1958, T. I.
- HESS (Rémi).- La socialanalyse.- Paris, Ed. universitaires, 1975.
- L'homme et la société, n° 19 et 20.- Paris, Anthropos.
- ILLICH (Ivan).- La convivialité.- Paris, Ed. du Seuil, 1973.
- ILLICH (Ivan).- Libérer l'avenir.- Paris, Ed. du Seuil, 1971.
- JOINET (Bernard).- L'ujamaa et le développement agricole en Tanzanie socialiste.- In Revue des études coopératives, n° 192, 2e trim. 1978.
- JULLIARD (J.).- Contre la politique professionnelle.- Paris, Ed. du Seuil, 1977.
- KOULYTCHIZKY (S.).- L'autogestion, l'homme et l'Etat (L'expérience algérienne).- Paris, La Haye, Mouton, 1974.



LABORIT (H.).- La nouvelle grille, Paris, Laffont, 1974.

LABORIT (H.).- Société informationnelle. Idées pour l'auto-gestion.- Paris, Ed. du Cerf, 1973.

LAPASSADE (E.).- Recherches institutionnelles.- Paris, Gauthier-Villars, 1967-1971.- 3 tomes.

LAPASSADE (G.), LOURAU (R.).- Clefs pour la sociologie.- Paris, Seghers, 1974.

LEFEBVRE (E.).- Position : Contre les technocrates.- Paris, Gonthier, 1967.

LENINE (V.).- Oeuvres choisies.- Moscou, Ed. en langues étrangères, 1962.

LEROY LADURIE (E.).- Les paysans de Languedoc.- Paris, Flammarion, 1969.

## Fundação Cuidar o Futuro

LOEROT (Michel).- La pédagogie institutionnelle.- Paris, Gauthier-Villars, 1972.

LOURAU (René).- L'instituant contre l'institué.- Paris, Anthropos, 1969.

LUBEN (Dusan).- Les bases du système socialiste en Yougoslavie.- In Auto-gestion, n° 9-10, sept.-déc. 1969.

MARK (Karl).- Oeuvres. Economie I. Ed. par M. Rubel.- Paris, Gallimard, La Pléiade, 1968.

MARX (K.), ENGELS (F.).- L'idéologie allemande.- Paris, Ed. sociales, 1974.

MAUSS (Marcel).- Essais de sociologie.- Paris, Ed. de Minuit, 1971. (reprenant l'article "Sociologie" de Fauconnet et Mauss dans la Grande Encyclopédie, Vol. XXX, Paris, 1901).

MBAÏE (Mansour).- Organisation de la vie rurale en Casamance. In Développements et civilisations, n° spécial Sénégal An II par lui-même, déc. 1962.



- MEISTER (A.).- Développement communautaire et animation rurale en Afrique.- In L'homme et la société, n° 18, oct.-nov. 1970.
- MEISTER (A.).- Où va l'autogestion yougoslave.- Paris, Anthropos, 1970.
- MEISTER (A.).- La participation pour le développement.- Paris, Ed. ouvrières, 1977.
- MEISTER (A.).- Socialisme et autogestion. L'expérience yougoslave. Paris, Ed. du Seuil, 1964.
- MERMOZ (Marcel).- L'autogestion. c'est pas de la tarte.- Paris, Ed. du Seuil, 1978.
- MITANDE (P.K.), MWAJOMBEE (R.Z.).- L'éducation populaire liée au développement. L'expérience de la Tanzanie.- In Réformes et innovations éducatives en Afrique. Expériences et innovations en éducation, n° 34, 1977.- UNESCO, Bureau international de l'éducation.
- NISBET (R.A.).- Developmentalism. A critical analysis.- In MC KINNEY (J.C.)- TIRYAKAN (E.A.)- Theoretic sociology. Perspectives and developments.- New-York, 1970.
- Note d'orientation sur les sessions de second degré "Structuration".- Dakar, Direction de l'animation, 10 juin 1962.
- NYERERE (J.K.).- La déclaration d'Arusha dix ans après.- Paris, L'Harmattan, 1977.
- NYERERE (J.K.).- Education for self reliance.- Dar-es-Salam, 1967.
- NYERERE (J.K.).- Socialism and rural development.- Dar-es-Salam, 1967.
- OCDE. Direction de la Coopération au développement.- Projet de compte-rendu succinct de la réunion informelle d'experts sur l'aide au développement rural conçue dans l'optique des besoins essentiels.- Paris, 30 mai 1978.
- OUEDRAOGO (Lédée-Bernard).- Les groupements pré-coopératifs au Yatenga. Haute-Volta. Essai de modernisation d'une structure éducative traditionnelle. le Naan. Thèse de 3e Cycle.- Paris, EHESS, 1977.



QUEDRACGO (L.-B.), MIGNOT-LEFEBVRE (Y.).- Participation et auto-développement. Le cas des groupements Naam au Yatenga.- Paris, UNESCO, Division de l'étude du développement. Rapports/Etudes, PAR 1, 1978.

PASSERA HAUPERT (D.).- Tribus de l'an 2000.- In Autogestion et socialisme, n° 35-36, oct. 1976.

La Pensée, n° 144, avril 1969

PIEL (J.).- Evolution historique des communautés indiennes du Pérou. In Notes et études documentaires. Problèmes d'Amérique latine, n° 3799-3800.- Paris, La Documentation française, 5 juillet 1971.

RAMAROSOANA (E.).- Nous sommes à un point de départ... Rapport final de la conférence de l'OCAM à Niamey.- In Développement et Civilisations, n° 41-42, sept.-déc. 1970.

ROSANVALLON (P.).- L'âge de l'autogestion.- Paris, Seuil, 1976.

ROSANVALLON (P.).- Pour une stratégie de l'expérimentation sociale. In Futuribles. L'innovation sociale, pour quoi faire ?- n° spécial hors série, 1976.

## Fundação Cuidar o Futuro

ROSTOW (W.W.).- Les étapes de la croissance.- Paris, Ed. du Seuil, 1962. (trad. franç.).

SERRES (Michel).- Trahison : La thanatocratie.- In Hermès III. La traduction.- Paris, Ed. de Minuit, 1974.

SUPEK (Rudi) (éd.).- Etatisme et autogestion. Bilan critique du socialisme yougoslave.- Paris Anthropos, 1973.

VASQUEZ (Aïda).- Vers une pédagogie institutionnelle.- Paris, Maspéro, 1975.

VASQUEZ (A.), OURY (F.).- De la classe coopérative à la pédagogie institutionnelle.- Paris, Maspéro, 1974.

VIDEO 00.- Communes, Le temps de l'autogestion ? Enquêtes dans trois communes.- In Autogestion et socialisme, n° 40, mars 1978.

ZAHAN (Dominique).- Sociétés d'initiation bambara. Le Ntomo. Le Koré.- Paris, Mouton, 1959.

